COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2018

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

RAPPORT ANNUEL 2018

Secrétariat général
de la Commission de l'océan Indien
3ème étage - Blue Tower
Rue de l'Institut - Ébène, Maurice
T. : (+230) 402 61 00
communication@coi-ioc.org
www.commission**ocean**indien.org

SOMMAIRE

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES 5-10

- 33ème Conseil des ministres 6-7
- Visite du Vice-président des Seychelles et nouveau président en exercice de la COI 8-9
- Plan de développement stratégique 2018-2021 10

DI 1

STABILITÉ ET DIPLOMATIE, SANTÉ, GENRE ET MOBILITÉ 11-20

- Stabilité politique, gouvernance démocratique et lutte contre la criminalité transnationale 12-13
- Santé publique 14-18
- Genre 19-20

DI 2

ESPACE ÉCONOMIQUE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES 21-36

- Promotion des intérêts insulaires 22-23
- Économie et commerce 24
- Emploi et entrepreunariat 25
- Accessibilité et connectivité 26
- Sécurité maritime 27-36

DI 3

PÔLES DE CROISSANCE RÉGIONALE BLEUE ET VERTE, SPÉCIALISATION ET VALORISATION ÉCONOMIQUE 37-48

- Pêche et auquaculture 38-44
- Sécurité alimentaire 45-48

DI 4

ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE 49-64

- Biodiversité et gestion des ressources naturelles 50-58
- Climatologie et météorologie 59-62
- Recyclage et gestion des déchets 63-64

DI 5

IDENTITÉ INDIANOCÉANIQUE ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET NATURELLES 65-82

- Culture, médias et société civile 66-68
- Recherche, éducation et coopération universitaire 69-71
- Énergies renouvelables 72-81
- FED/FEDER 82

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER 83-100

- Ressources humaines 84-91
- Communication 92-93
- Audit 94-96
- Rapport financier 97-100

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

33ÈME CONSEIL DES MINISTRES



33ème Conseil des ministres.

Les membres du Conseil (de g. à dr.) : Eloi Maxime Dovo de Madagascar, Vincent Meriton des Seychelles, Vishnu Lutchmeenaraidoo, président du Conseil (Maurice), Mohamed El Amine Souef des Comores, Étienne Sinatambou de Maurice et Didier Robert de La Réunion.

Le 33ème Conseil des ministres de la COI, tenu à Balaclava (Maurice) les 12 et 13 septembre, a été l'occasion pour les États membres de réaffirmer leur engagement à renforcer leur coopération dans des domaines phares du développement et de la croissance. Cette session ordinaire du Conseil a été marquée par l'accession du Vice-président des Seychelles, Vincent Meriton, à la présidence du Conseil des ministres de la COI.

Les membres du Conseil ont adopté 21 décisions touchant l'ensemble des activités de l'organisation. Parmi figurent des décisions relatives à la stratégie de l'organisation et à son évolution. Le Plan de développement stratégique 2018-2021 de la COI a été adopté. Suivant la dynamique initiée par la mise en œuvre du premier PDS 2013-2018, il fixe l'orientation stratégique de la coopération régionale animée par la COI en mettant notamment en exergue le rôle diplomatique de la COI et son action pour la sécurité et la stabilité régionales.

Concernant l'évolution de l'organisation, le Conseil des ministres a accueilli positivement la proposition de l'Union des Comores d'organiser une retraite ministérielle sur l'avenir de la COI dans le courant de l'année 2019.

Les membres du Conseil ont souligné le rôle accru que doit jouer la COI pour la promotion et la défense des

intérêts spécifiques des États et régions insulaires, y compris pour les îles africaines de l'Atlantique, notamment dans le cadre des négociations portant sur l'évolution programmée du cadre partenarial entre l'Union européenne et le groupe ACP. Les représentants des États membres ont souligné le rôle politique de la COI en faveur de la paix et de la stabilité et se sont ainsi réjouis de l'accord de partenariat signé avec l'Organisation des Nations unies et des agences onusiennes.

Les membres observateurs de la COI (République populaire de Chine, Union européenne, Organisation internationale de la Francophonie), Ordre souverain de Malte et les partenaires (Agence Française de Développement, Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien et SYAH) ont eu l'occasion de partager leur appréciation positive du rôle de la COI pour le développement durable et la stabilité régionale et de réitérer leur engagement aux côtés de l'organisation et de ses États membres

Ouverture des travaux.
Discours du Secrétaire général qui rend compte des activités 2018 de l'organisation.



VISITE DU VICE-PRÉSIDENT DES SEYCHELLES ET NOUVEAU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA COI

Dès le lendemain du 33ème Conseil des ministres de la COI lors duquel il a pris les rênes de la présidence, Vincent Meriton, vice-président de la République des Seychelles, a convoqué une réunion de travail avec le Secrétaire général et les responsables de l'organisation.
Le vendredi 14 septembre, Hamada Madi, Secrétaire général de la COI a reçu le président du Conseil et l'Officier permanent de liaison des Seychelles, Jacques Belle. La réunion de travail a permis au nouveau président du Conseil de la COI de rencontrer les responsables opérationnels de l'organisation et de prendre connaissance des dossiers en cours et à venir.

Vincent Meriton s'est montré particulièrement intéressé par les actions de plaidoyer pour la promotion des intérêts insulaires et par les chantiers structurants portant sur la sécurité alimentaire, la sécurité maritime et la connectivité. Le Vice-président des Seychelles a souligné l'importance qu'il convient de donner aux actions en faveur de l'économie bleue.
Cette réunion de travail avec le président du Conseil de la COI a aussi permis de définir le modus operandi de la collaboration entre le Secrétariat général et la présidence qui entend soutenir utilement les actions régionales mises en œuvre par l'organisation.



Au lendemain du Conseil,
rencontre avec quelques collègues du Secrétariat.

Réunion de travail.
Le nouveau président du Conseil des ministres de la COI avec le comité de direction du Secrétariat général.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2018-2021

Pour le PDS 2018-2021 adopté lors du 33ème Conseil des ministres de la COI, la sécurité constitue la grande thématique prioritaire. Cette thématique prioritaire se décline sous deux formes à savoir "la sécurité et l'ordre public régional" dans les domaines régaliens de la paix et de la stabilité et de la lutte contre les actions criminelles et les trafics, ainsi que "les sécurités du développement durable" qui concernent la sécurité alimentaire, la sécurité environnementale et climatique ou encore la santé publique. Cet accent sur les questions de sécurité permet aussi à la COI d'agir dans un large éventail de secteurs en lien avec les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et de répondre aux engagements internationaux et aux ambitions des États membres dans les domaines de la sécurité maritime, du climat ou encore de la réduction des risques de catastrophe.

Par ailleurs, la connectivité aérienne, maritime et numérique de l'Indianocéanie, qui constituait l'une des interventions prioritaires du précédent PDS, demeure un chantier de premier ordre. En effet, la connectivité est un défi majeur pour l'intégration régionale et pour la pleine insertion des États membres de la COI dans l'économie mondiale.

Ossature du PDS 2018-2021 :

AXES STRATÉGIQUES

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

POUR UNE INDIANOCÉANIE ...

AXE I	AXE II	AXE III	AXE IV
... STABLE ET EN PAIX	... MIEUX INTÉGRÉE ÉCONOMIQUEMENT	... À L'ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ ET ATTRACTIF	... OÙ LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN EST UNE PRIORITÉ PARTAGÉE
Stabilité politique et gouvernance démocratique	Promotion des intérêts des États insulaires : négociations, accords commerciaux et plaidoyer	Biodiversité et gestion durable des milieux marins et côtiers	Santé publique
Lutte contre la criminalité transnationale	Compétitivité, emploi et entrepreneuriat	Gestion des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique	Culture et médias
Libre circulation des personnes	Connectivité régionale	Tourisme durable	Recherche, éducation et coopération universitaire
Sécutité maritime régionale	Économie bleue		Genre
	Sécurité alimentaire régionale		
	Énergies renouvelables		

Plan de développement stratégique - 2018-2021 COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

DI-1

STABILITÉ ET DIPLOMATIE, SANTÉ, GENRE ET MOBILITÉ

PAIX ET SÉCURITÉ EN INDIANOCÉANIE

Cadre de coopération entre l'ONU et la COI.

Le 15 juin 2018, l'Organisation des Nations unies (ONU) et la COI ont signé à Port-Louis (Maurice) un cadre de coopération établissant un partenariat pour le renforcement de la capacité de la COI dans le domaine de la promotion et de la consolidation de la paix, de la sécurité et du développement durable.

Cet instrument négocié entre le département des Affaires politiques de l'ONU (DAP-ONU) et le Secrétariat général de la COI a été approuvé par le Conseil extraordinaire des ministres de la COI le 3 octobre 2017 en vue de pérenniser l'action régionale en faveur de la paix et de la stabilité.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de cet accord, la COI a beneficié de deux formations organisées par la division de l'Assistance électorale du DAP-ONU focalisées sur trois thématiques : la violence, le genre et les élections. La formation sur les élections et le genre étant ouverte à la société civile, la COI a priorisé la participation d'une membre de l'une des plateforme des femmes politiques de la région pour contribuer au renforcement des capacités des acteurs non-étatiques en appui à la mise en œuvre des programmes de l'organisation dans les États membres.

Le Secrétaire général de la COI a également pris part à la Conférence de haut niveau des Nations unies réunissant les chefs d'organismes antiterroristes des États membres sur le thème "*Renforcer la coopération internationale pour lutter contre une menace terroriste en constante évolution*". Cette Conférence, convoquée par le Secrétaire général de l'ONU au siège de l'organisation à New York les 28 et 29 juin 2018, a été l'occasion pour Hamada Madi de s'entretenir avec Vladimir Voronkov, Secrétaire général adjoint des Nations unies en charge de la lutte contre le terrorisme. Il a informé la communauté internationale des risques régionaux de déstabilisation terroriste. Il a été convenu que M. Voronkov effectue une mission dans la région visant à évaluer l'importance des risques et à définir l'appui de son département à la COI et à ses États membres.



COI-OIM.
Rencontre du Secrétaire général
avec le directeur régional de l'OIM, Charles Kwenin.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

La COI a procedé à la signature d'un Protocole d'accord avec l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) le 28 avril 2018 en marge de la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime à Maurice. Ce protocole définit le cadre de collaboration entre les parties dans les domaines de la prévention du crime et de la lutte contre le trafic de drogues.



Siège de l'ONU à New York.
La COI renforce sa coopération avec les agences onusiennes dont l'ONUDC.

LIBRE CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES

Le Conseil des ministres de la COI porte un interêt particulier à la question de la libre circulation des biens et des personnes au regard de la décision 13 de sa session extraordinaire d'octobre 2017.

Un travail préliminaire a ainsi été effectué en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), partenaire technique de la COI, ce qui a permis de disposer d'une première analyse de la situation au niveau régional sur les conditions de circulation des personnes au sein de l'espace COI. L'étude met en lumière les conditions plus ou moins rigoureuses dans l'espace régional.
Le Secrétariat général continue la reflexion en vue de proposer les solutions répondant aux préoccupations des États membres notamment en ce qu'il s'agit des dessertes aériennes et la facilitation des déplacements conformément à la demande du Conseil.

Santé publique

ACCÉLÉRATION DE LA LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

Le XVII[ème] Colloque VIH-SIDA océan Indien a été organisé par la République de Maurice du 20 au 22 novembre 2018. Comme à l'accoutumée, la COI a soutenu l'évènement qui permet à l'ensemble de ses États membres de faire le point sur les avancées enregistrées dans la lutte contre cette épidemie et prendre les dispositions nécessaires à l'intensification des actions de lutte contre le VIH-Sida pour atteindre les objectifs fixés par la communauté internationale d'ici 2030.



VIH-SIDA.
L'Indianocéanie peut devenir l'une des premières régions du monde à éradiquer l'épidémie.

VEILLE SANITAIRE

Clôture de la phase 2 du projet RSIE

La deuxième phase du projet de Renforcement des réseaux régionaux de surveillance épidémiologique (RSIE2), financée à hauteur de 6 millions € par l'Agence Française de Développement (AFD) pour la période 2013-2018, a pris fin en juin 2018. Ce projet a un bilan positif en matière d'actions pour la sécurisation sanitaire de l'Indianocéanie.

La réalisation principale du projet est, sans conteste, l'institutionnalisation du réseau régional de Surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (SEGA - One Health) avec la signature de la Charte du réseau SEGA - One Health par les États membres de la COI le 1er mars 2017.

Quelques résultats clés du RSIE2 :

• Un **système de partage régional des informations sanitaires** avec plus de 150 téléconférences réalisées et autant de bulletins épidémiologiques diffusés.

• Un **renforcement des dispositifs de surveillance dans les États membres**, notamment avec la solution m-Health et e-Health. Cette surveillance appuyée par les NTIC ou m-Health couvre plus de 150 structures de santé réparties dans 4 districts à Madagascar et plus de 75 structures de santé réparties sur tout le territoire national en Union des Comores. De même une e-surveillance régionale dans 4 pays est utilisée par une soixantaine de vétérinaires dans la région.

• La **construction/renforcement de compétences régionales** avec le programme FETP qui a permis la formation de 21 épidémiologistes de terrain devenus des responsables-clés en matière de santé publique ou animale au sein des départements ministériels et auprès des bureaux pays de l'OMS. Par ailleurs, plus de 400 personnes, dont 43% de femmes, ont bénéficié de formations sur différentes thématiques (épidémiologie, laboratoire, maladies infectieuses…).

• Un **renforcement des capacités diagnostiques des laboratoires** avec des appuis matériels, des formations et 10 sessions de contrôle qualité externe des laboratoires de biologie moléculaire de la région.

• La **mise en œuvre effective du «One Health»** en rapprochant les secteurs de la santé publique et de la santé animale pour une interaction efficace et pour la mise en œuvre de programmes communs tels que la surveillance et la lutte contre la rage, la fièvre de la Vallée du Rift, la fièvre Q ou encore la surveillance de la résistance aux antibiotiques.

• Le **renforcement des capacités d'investigation et de riposte** aux crises sanitaires dans les États membres. Plus de 130 investigations ont été réalisées (santé humaine et santé animale) dans le cadre du réseau SEGA. À noter le rôle clé de la COI lors de la riposte face à l'épidémie de fièvre aphteuse à Maurice ou encore l'épidémie urbaine de peste pulmonaire à Madagascar.

• Le **renforcement de la visibilité internationale et la notoriété du réseau SEGA – One Health** à travers la participation à des congrès scientifiques compétitifs, une dizaine de publications scientifiques dans des revues internationales, la participation à l'émission "Priorité santé" de RFI, le renforcement du partenariat aussi bien avec les pôles d'excellence régionale (IPM, CIRAD, PIROI) qu'avec les institutions internationales (OMS, OIE, CORDS, TEPHINET).

VEILLE SANITAIRE (suite)

Lancement de RSIE3

Le projet RSIE3, financé par l'AFD à hauteur de 8 millions €, vise deux objectifs principaux, (i) **Renforcer et pérenniser le dispositif de mise en œuvre du réseau SEGA - One Health** et (ii) **Consolider et développer les activités du réseau SEGA - One Health**.

Le projet RSIE3 a démarré au mois de juillet 2018 avec la prise de fonction des deux experts régionaux épidémiologiste et vétérinaire. Le démarrage du projet est marqué par :

- La constitution de l'équipe de l'Unité de veille sanitaire de la COI (UVS-COI) et le recrutement d'une nouvelle assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) ;
- Un partenariat entre la COI et un nouveau consortium, Conseil Santé – SOFRECO – Swiss TPH ;
- La poursuite de la coopération avec le CIRAD dans la mise en œuvre du projet ;
- L'assistance technique de la COI à Maurice pour le regain du statut indemne de fièvre aphteuse ;
- L'appui à la lutte contre une épidémie de rougeole à Maurice et à Madagascar ;
- Un atelier de formation/animation des vétérinaires impliqués dans le réseau "*Madagascar Animal Disease Surveillance*" (MADSUR) à Madagascar.

La mise en œuvre du RSIE3 bénéficiera de la contribution des 21 épidémiologistes formés dans le cadre du RSIE2 (FETP) et qui peuvent ainsi accompagner leurs pays sur le chemin d'une meilleure prise en compte des défis nationaux et régionaux en termes de surveillance et riposte.

Épidémie de rougeole.
La COI et le réseau SEGA - One Health ont apporté leur appui à Madagascar et Maurice.



Réponse à l'épidémie de rougeole à Maurice et à Madagascar

Maurice et Madagascar ont été touchés par une épidémie de rougeole en 2018. La COI a soutenu les efforts de ces deux pays dans la réponse à ces épidémies à travers :

- L'achat de kits de diagnostic pour le laboratoire de Candos à Maurice ;
- Une mission d'appui technique et d'identification des besoins dès le début de l'épidémie à Madagascar ;
- Un achat de 125 000 doses de vaccins anti-rougeoleux avec tous les intrants d'accompagnement nécessaires pour Madagascar.

L'UVS continue de suivre l'évolution de ces épidémies dans ces deux pays et poursuit les discussions avec les techniciens des départements concernés des ministères sur la gestion des foyers.



Suite de la fièvre aphteuse à Maurice

La COI apporte un soutien aux services vétérinaires de Maurice et de Rodrigues dans leur démarche visant à regagner le statut indemne auprès de l'OIE. L'UVS-COI appuie les services nationaux par :

- Le renforcement de la prévention pour éviter la réintroduction de la fièvre aphteuse ;
- Le renforcement de la vigilance ;
- L'appui à la préparation à la riposte en cas de réintroduction.

Cette phase de surveillance post-épidémique se traduit par un accompagnement pour l'élaboration de la stratégie, la rédaction de protocoles, un appui technique dans leur mise en œuvre, un appui financier et technique pour la surveillance par le laboratoire (analyses, et contrôle de qualité) et pour la surveillance clinique continue.

Enfin, l'UVS appuie les services vétérinaires à la rédaction du document de soumission à l'OIE pour l'obtention du statut indemne en 2019.

VEILLE SANITAIRE (suite)



Santé animale.
La COI soutient le réseau MADSUR.

Atelier d'animation/formation des vétérinaires à Madagascar

Le réseau MADSUR du ministère de l'Élevage de Madagascar a été mis en place en 2016, avec l'appui technique et financier du projet RSIE2. Ce réseau a révolutionné la surveillance épidémiologique des maladies animales à Madagascar avec l'utilisation des NTIC (e-surveillance). Il a permis notamment à Madagascar de justifier auprès de l'OIE de l'existence d'un système de surveillance fonctionnel et performant et a contribué à l'obtention par le pays du statut indemne de peste de petits ruminants et de fièvre aphteuse. Il était basé sur 35 vétérinaires sentinelles répartis dans les différentes régions agroécologiques de l'île.

Un atelier d'animation et de formation, au bénéfice des acteurs de ce réseau, a été effectué à Arivonimamo la semaine du 24 septembre 2018 avec la facilitation de l'UVS-COI, du CIRAD, de l'Institut Pasteur de Madagascar en partenariat avec la direction des services vétérinaires de Madagascar. Il a impliqué une soixantaine de vétérinaires dont les 35 vétérinaires sentinelles et les vétérinaires responsables de la santé animale auprès des 22 services régionaux du pays.

La formation/animation a permis de :

- Apprécier les performances du réseau MADSUR ;
- Montrer la dynamique spatio-temporelle des maladies et d'engager des discussions sur la temporalité des ripostes et mesures de prévention à apporter ;
- Apprendre les nouvelles fonctionnalités sur les outils d'e-surveillance aux vétérinaires ;
- Recycler les 35 vétérinaires sentinelles et de former les vétérinaires régionaux responsables de la santé animale sur l'utilisation de l'application d'e-surveillance ;
- Situer les capacités diagnostiques existantes au niveau national en vue d'amélioration des diagnostics biologiques adossés à la surveillance ;
- Former les vétérinaires sur les méthodes de prélèvement pour la rage ;
- Identifier des pistes d'action pour la surveillance de la résistance aux antibiotiques ;
- Initier les vétérinaires aux techniques de formation en vue d'une formation en cascade pour leurs techniciens ;
- Valider les définitions de cas à intégrer dans un manuel de terrain prévu pour les vétérinaires et leur techniciens.

POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PMATG

En 2018, le Projet multisectoriel d'assistance technique ciblée et de renforcement de capacités dans le domaine du Genre à Madagascar et aux Comores (PMATG-COI) financé par la Banque africaine de développement (BAD) a permis d'apporter un appui à la réalisation de quelques activités du plan d'action 2017 du réseau régional *Entreprendre au Féminin océan Indien* (EFOI). Le PMATG a, notamment, contribué à l'élaboration d'un plan de formation identifiant les besoins essentiels de renforcement des capacités des femmes et des jeunes entrepreneurs à Madagascar et à Rodrigues (Maurice) en vue d'améliorer leur savoir-faire, la productivité dans les différents secteurs d'intervention, la commercialisation et l'exportation dans les filières porteuses de croissance au niveau national et international. L'évaluation des besoins pour l'Union des Comores a été initiée. Un programme de sensibilisation, information et éducation des femmes rurales dans les deux pays bénéficiaires sur les causes et effets néfastes du changement climatique, sur le développement durable et la sécurité alimentaire est également finalisé pour une mise en œuvre en 2019.

Entrepreneuriat féminin.
Le PMATG promeut le savoir-faire des femmes de l'Indianocéanie.



Genre

LA COI ET L'OIF ENSEMBLE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Coordination des actions OIF – COI dans la région

Dans le cadre de sa programmation 2019-2022 et dans la perspective de l'adoption de sa Stratégie de promotion de l'égalité des femmes et des hommes (EFH), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) au travers de son Bureau régional océan Indien (BROI) a convié la COI à l'atelier régional sur l'intégration de l'égalité femmes - hommes dans les priorités de l'OIF organisé les 28 et 29 mars 2018 à Antananarivo (Madagascar).

La réflexion a réuni une vingtaine de participants de la région notamment les correspondants nationaux de l'OIF de Djibouti, Madagascar, Maurice et Seychelles ainsi que des personnes ressources expérimentées sur la thématique issues de différents secteurs (universités, médias, société civile, affaires et politiques, organisations multilatérales). Il s'agissait, d'une part, d'échanger sur la prise en compte de l'EFH dans la programmation de l'OIF et dans l'accompagnement des pays pour la mise en œuvre de leurs politiques nationales dans ce domaine, et, d'autre part, de partager les expériences sur les bonnes pratiques en matière d'EFH, d'identifier les secteurs prioritaires tel que l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes . À cet égard, l'atelier a souligné la nécessité d'une coordination des actions de l'OIF avec les organisations régionales et internationales qui interviennent dans la région de l'océan Indien afin d'assurer la complémentarité des programmes pour des résultats satisfaisants.

Contribution de la COI à la consolidation du Réseau francophone pour l'entrepreneuriat féminin (ReFEF)

La première rencontre du ReFEF, créé à Bucarest (Roumanie) en novembre 2017, s'est tenue le 9 octobre 2018 à Erevan (Arménie) en marge du XVII^{ème} Sommet de la Francophonie.

Conformément aux décisions de ses instances, la COI entend contribuer à la consolidation de ce réseau au bénéfice des femmes entrepreneures de l'Indianocéanie. Cette consolidation passe par la construction de partenariats stratégiques capables d'apporter le soutien politique, technique et financier nécessaires au développement des activités du réseau. Des partenaires comme l'Université Senghor peuvent mettre à la disposition du réseau des services dans le domaine de la formation des femmes entrepreneures. Dans le même sens, la COI est sollicitée pour partager son expérience en matière de création et renforcement de réseaux régionaux à l'exemple de son soutien à EFOI depuis dix ans. Et en tant qu'organisation régionale de proximité, la COI est, par ailleurs, appelée à accompagner le développement du ReFEF dans l'espace régional.

DI-2

ESPACE ÉCONOMIQUE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES

ÉCONOMIE BLEUE

Les îles d'Afrique engagées contre la pollution maritime



SWIOFISH2 - AIODIS. Avec le soutien de la Banque mondiale, la COI mobilise les îles d'Afrique et de l'océan Indien dans une initiative de lutte contre la pollution marine. Un pas en faveur de l'économie circulaire.

La première réunion des experts nationaux des pays insulaires africains de l'Atlantique et de l'océan Indien (AIODIS) s'est tenue les 30-31 août 2018 aux Seychelles. Cette rencontre technique organisée dans le cadre du projet SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale avait pour objectif de fixer les orientations nécessaires au démarrage des actions pour la promotion du développement de l'économie bleue.

Seule organisation régionale d'Afrique spécifiquement insulaire, la COI a été identifiée par la Banque mondiale comme acteur légitime pour soutenir des actions mobilisant l'ensemble des îles d'Afrique. À cet égard, il est apparu que le développement de l'économie bleue est un axe de développement commun à tous ces États insulaires. Lors de l'atelier de travail des Seychelles, les représentants des États membres de la COI, du Cap-Vert, de Guinée-Bissau, de SaoTomé-et-Principe et des Maldives, ont convenu d'orienter les actions du projet AIODIS dans le domaine de l'économie circulaire et de la lutte contre les pollutions marines.

Concrètement, il s'agit d'entreprendre des activités pour la promotion de l'économie circulaire à travers la lutte contre les pollutions en mer en phase avec les priorités nationales d'économie bleue.

Les échanges ont permis de conclure sur les éléments suivants :

- Il y a la nécessité d'une stratégie collective des États insulaires africains et d'envisager l'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie de l'économie bleue régionale en complément des visions et stratégies nationales ;
- La stratégie régionale devrait pleinement impliquer les acteurs non-étatiques, en particulier les jeunes et le secteur privé ;
- Il a été convenu que le projet AIODIS se concentre sur la pollution marine pour toucher plusieurs piliers de l'économie bleue. La pollution en mer demande une réponse holistique qui intègre tant les espaces maritimes que les côtes. De fait, s'intéresser à ce défi commun permet d'agir de manière transversale tant d'un point de vue environnemental que d'un point de vue économique avec pour visée le développement d'une économie circulaire. En effet, la lutte contre la pollution marine doit aller de pair avec des alternatives pouvant générer des activités et des revenus pour

les communautés locales, voire pour des industriels. L'économie circulaire qui en découle fait de certains matériaux polluants, comme les plastiques, un intrant pouvant être valorisé dans de nouvelles filières économiques. Pour ce faire, outre l'implication des États, celle du secteur privé comme des acteurs de la société civile s'avère essentielle. Des articulations avec des projets connexes au niveau régional peuvent aussi être favorisées ;

• Explorer l'opportunité d'utiliser les mécanismes existants tels que le Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM) basé à Madagascar et de coordonner les activités avec les initiatives existantes notamment celles de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (UNECA) ;

• Il a aussi été convenu qu'une attention particulière serait accordée par le projet AIODIS à l'implication des acteurs non-étatiques, plus spécifiquement pour la promotion de l'économie circulaire, la sensibilisation et l'engagement des jeunes dans la lutte contre la pollution marine.



Visées océaniques.
L'économie bleue est au coeur de la stratégie de développement des États insulaires.

APPUI AUX NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Conformément à son rôle de promotion des intérêts insulaires, la COI, avec le soutien de l'UE, accompagne les États de la région dans le processus de finalisation des Accords de partenariat économique avec l'UE. Dans le même temps, la COI a apporté son appui aux États signataires d'un APEi dans les négociations avec le Royaume-Uni pour la transposition des APEi dans la perspective de la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Il s'agit de s'assurer de la poursuite des relations commerciales selon des modalités agréées par toutes les parties, notamment à la suite des APEi avec le Royaume-Uni. La COI a ainsi soutenu les négociations en février 2018 à Maurice et en mai 2018 aux Seychelles.



FEIOI 2018. Les échanges entre nos îles et le continent ont été au coeur du Forum économique de l'UCCIOI.

11ÈME FORUM ÉCONOMIQUE DES ÎLES DE L'OCÉAN INDIEN

Antananarivo était du 26 au 28 septembre 2018 la capitale économique de l'Indianocéanie. L'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCIOI) y a organisé, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo et avec le soutien de la COI et de l'Union européenne, la 11ème édition du Forum économique des îles de l'océan Indien (FEIOI). Plus de 200 participants de l'Indianocéanie et d'Afrique continentale y ont débattu des moyens de renforcer les relations économiques et commerciales entre les îles de l'océan Indien et le continent. L'affluence et l'intérêt marqué du monde des affaires pour ce rendez-vous en font, selon la formule du président de l'UCCIOI, Pascal Plante, "*le Davos de l'océan Indien*".

Pour le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi, qui intervenait dans un panel de haut niveau, "*les problématiques soulevées par les opérateurs économiques démontrent combien le dialogue avec les pouvoirs publics est important afin de baliser le champ des possibles : Quelles sont les ambitions économiques des États ? Comment se dessine notre avenir économique à l'heure où se constitue, du Cap au Caire et de Luanda à Port-Louis, le grand marché de la Tripartite ? Le Forum économique est un rendez-vous pour fixer des caps et bâtir des synergies pour la croissance ; la COI y est attentive car l'avenir se construit avec le secteur privé*".

Les discussions ont abouti à des décisions adoptées par l'UCCIOI pour faciliter la conquête de nouveaux marchés, notamment sur le continent. Il s'agit, entre autres, de mettre en place un processus permanent sur la stratégie partenariale Afrique-océan Indien et d'articuler la feuille de route de l'UCCIOI avec le plan de développement stratégique de la COI adopté par son 33ème Conseil des ministres en septembre dernier.

ENTREPRENEURIAT JEUNE

La cinquième édition du concours régional Ambition Jeune, porté par l'association Synergie Jeunes soutenue par la COI, s'est tenue du 21 au 23 novembre 2018 à Saint-Denis de La Réunion en marge des Rencontres internationales du développement durable (RIDD) organisées par le Club Export Réunion.

Le jury régional a passé au crible les projets et modèles d'entreprise de 10 jeunes venant des États membres de la COI. Au terme de trois jours d'ateliers, d'exercices et de présentations, l'identité des lauréats a été dévoilée dans la soirée du 23 novembre en présence d'une centaine de participants aux RIDD.

C'est la Seychelloise Géralda Payet qui remporte le prix du meilleur jeune entrepreneur pour son entreprise "*Heritage and Cultural Education Services*" qui invite les visiteurs à découvrir l'âme de l'archipel. Le prix du meilleur porteur de projet est revenu à une autre jeune femme, Moufida Mohamed des Comores pour son projet "Coco Moon". Moufida a même fait coup double en recevant également le prix du meilleur pitch (exercice de présentation en 90 secondes). Le jury a également décerné un prix "coup de coeur" à Pierre Tambouran, énergique Réunionnais qui porte un projet de valorisation des huiles alimentaires usagées en biodiesel baptisé "Nou la fuel". Ce projet s'inscrit résolument dans l'ère du temps : répondre aux besoins énergétiques tout en réduisant la dépendance aux importations, les factures et les déchets.

L'association Synergie Jeunes a également tenu son assemblée générale en marge du concours Ambition Jeune. À cette occasion, Farida Djalim des Comores, a été élue à la présidence de l'association à l'unanimité. La COI a participé à cette assemblée générale ainsi qu'aux ateliers thématiques portant notamment sur les freins à l'entrepreneuriat et la mobilisation des partenaires. La COI y a rappelé le soutien qu'elle apporte avec le concours de l'Union européenne à la consolidation du réseau Synergies Jeunes et a indiqué soutenir les efforts de plaidoyer de l'Association. À noter que la COI, en partenariat avec l'Union européenne, a soutenu la participation des candidats de la région au concours Ambition Jeune n°5.

Ambition Jeune #5.
Finale régionale en marge des Rencontres internationales du développement durable à La Réunion.



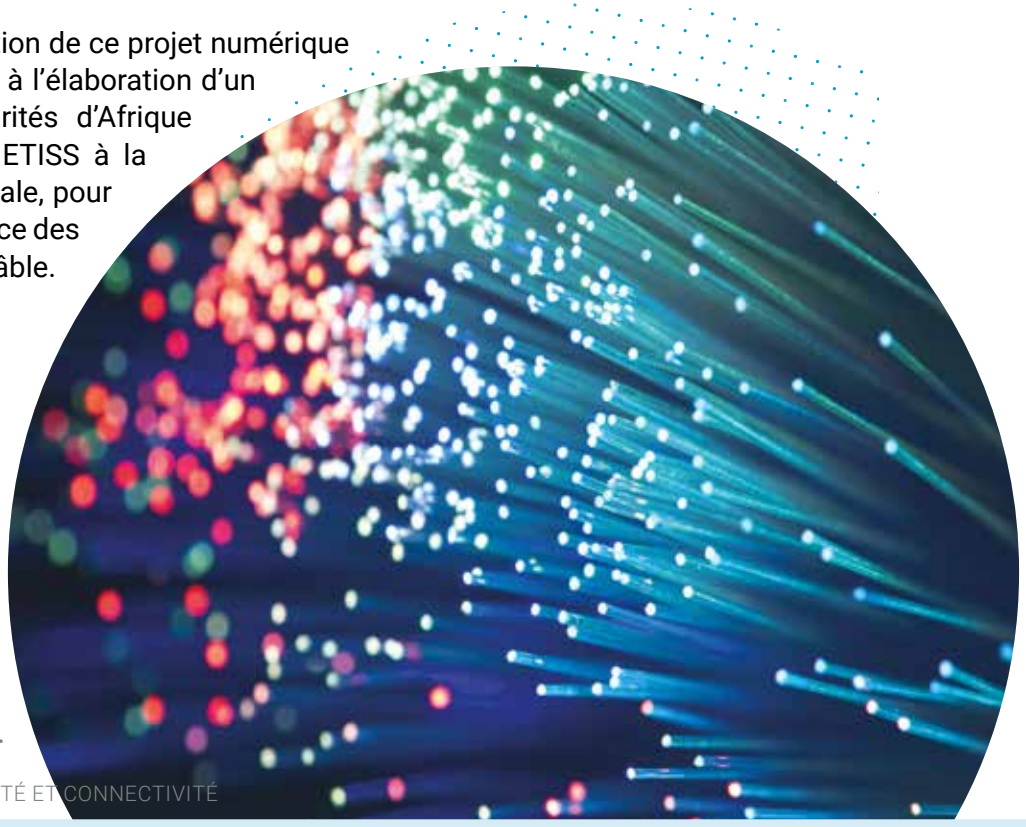
CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE

Le projet de câble à fibre optique METISS a franchi une nouvelle étape. Les opérateurs des télécommunications membres du consortium METISS ont signé, le 1er février 2018 à Saint-Denis de La Réunion, un contrat pour la construction du câble sous-marin éponyme avec les fournisseurs ASN (pour Alcatel Submarine Networks) et Electra TLC S.p.A.

METISS pour *MElting poT Indianoceanic Submarine System* est un câble sous-marin à très haut débit de 3 000 km, reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à la côte est de l'Afrique du Sud. Au coût de 40 millions d'euros, cette infrastructure numérique disposant d'une vitesse de connexion de 24 000 gigabits/seconde devrait être opérationnelle courant 2020.

Ayant entendu le plaidoyer de la COI, Telma de Madagascar, CEB FiberNET et Emtel de Maurice, Canal+ Telecom, SFR et ZEOP de La Réunion ont regroupé leurs forces pour répondre au besoin de connectivité numérique de l'Indianocéanie alors que les câbles actuels approchent de la fin de vie. Ces opérateurs, membres du consortium METISS, ont signé à Maurice le 13 décembre 2017 un accord de construction et de gestion qui a formalisé cette coopération inédite entre des opérateurs traditionnellement concurrents d'un même secteur.

La COI a continué à suivre l'évolution de ce projet numérique régional. Ainsi, la COI a contribué à l'élaboration d'un plaidoyer à l'attention des autorités d'Afrique du Sud, lieu de connexion de METISS à la haute bande passante internationale, pour accélérer le processus de délivrance des permis nécessaires à la pose du câble.



METISS.
Une infrastructure de démocratisation du numérique et de croissance pour la région.

FORT ENGAGEMENT POLITIQUE POUR LA SÉCURITÉ MARITIME



Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice et Seychelles
ont signé les accords régionaux MASE lors de la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime.

Plus de 180 délégués, dont des ministres de la Défense et de l'Intérieur, d'une trentaine d'États et organisations régionales et internationales se sont penchés sur les enjeux et les moyens d'assurer durablement la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental lors d'une conférence ministérielle tenue du 26 au 29 avril 2018 à Maurice. Organisé par la COI et la République de Maurice avec le soutien de l'Union européenne (UE) à travers le programme de promotion de la sécurité maritime (MASE) en Afrique orientale, australe et l'océan Indien (AfOA-OI), cet événement d'envergure s'est clôturé par l'adoption d'une déclaration ministérielle assortie d'un plan d'actions.

Cette initiative envoie un signal fort à la région et à la communauté internationale dans la lutte contre l'insécurité maritime dans cette région. Conscients qu'un État, seul, n'est pas en capacité de lutter efficacement contre l'ensemble des crimes et menaces maritimes qui freine l'émergence d'une économie bleue génératrice de revenus et d'emplois, les partenaires nationaux, régionaux et internationaux ont réitéré leur engagement pour une coopération plus étroite à la fois au niveau politique et institutionnel.

Il en ressort également que la réponse à ces défis (piraterie, trafics de drogues, menaces terroristes, pêche illégale ou encore pollution en mer) est de mener des actions collectives soutenues par une approche holistique pour faire face à la multiplicité des menaces, crimes et délits en mer.

Par ailleurs, le dernier jour de la conférence était consacré à la réunion préparatoire en vue de la plénière 2018 du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS).

Signature des deux accords MASE

Deux importants accords régionaux sur l'échange d'information maritime et la coordination des opérations en mer ont été signés lors de cette conférence. Ces accords, élaborés dans le cadre du programme MASE sur financement de l'UE, marquent la volonté de sept États de la région (Comores, Djibouti, France, Kenya, Madagascar, Maurice et Seychelles) d'amplifier leur coopération pour lutter plus efficacement contre les menaces et crimes maritimes (voir infographie ci-contre et texte p. 35). Ces accords permettront l'opérationalisation des deux centres régionaux, l'un de fusion de l'information maritime à Madagascar et l'autre de coordination des opérations en mer aux Seychelles. Ils sont des instruments utiles à la sécurisation des vastes zones océaniques de l'océan Indien occidental, soit 14 millions de km².

Coopération COI/UNODC

La COI et l'État mauricien ont également signé deux accords sur la lutte contre les trafics transnationaux avec l'UNODC relatifs au trafic de drogues, au trafic humain, au trafic d'armes et au blanchiment d'argent.



LES ACCORDS RÉGIONAUX **MASE**

Portés par la Commission de l'océan Indien
dans le cadre du programme MASE financé par l'Union européenne

2 CENTRES RÉGIONAUX

Accord sur l'échange d'information maritime

Accord sur la coordination des opérations en mer

CRFIM

CENTRE RÉGIONAL DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES

basé à Madagascar

- **Améliorer** la connaissance de situation maritime des Parties
- **Assurer** le suivi des activités maritimes en temps réel pour accélérer la planification et l'organisation d'opérations de contrôle en mer
- **Améliorer** la capacité des Parties à s'approprier les connaissances et la technologie de fusion d'informations maritimes
- **Promouvoir** la culture du partage et de l'échange d'informations maritimes dans la région de l'AfOA-OI
- **Encourager et assurer** le partage et l'échange d'informations maritimes entre le CRFIM, les centres nationaux et régionaux

CRCO

CENTRE RÉGIONAL DE COORDINATION DES OPÉRATIONS EN MER

basé aux Seychelles

- **Promouvoir** la coopération et la coordination pour conduire des missions d'intérêt régional conformément aux dispositions de l'accord
- **Renforcer** les capacités individuelles et institutionnelles (formations)
- **Organiser** des interventions conjointes et/ou coordonnées en mer ou sur l'espace surjascent
- **Faciliter** la coopération entre États lorsqu'un intérêt de sécurité maritime international ou régional est affecté dans la zone d'opération
- **Promouvoir** la coopération avec les agences chargées de la sécurité et la sûreté maritimes

RENFORCEMENT DES STRATÉGIES NATIONALES DES PAYS BÉNÉFICIAIRES DE MASE

Les 7 pays participants (Comores, Djibouti, Kenya, Madagascar, Maurice, Tanzanie, Seychelles) des Résultats 4 et 5 du programme MASE ont bénéficié d'une expertise internationale pour évaluer, développer et améliorer leurs stratégies nationales de sécurité maritime.

Sous l'égide de l'Union européenne en étroite collaboration avec l'UAP, le Dr Stallone, l'expert mandaté, avait pour objectif d'accompagner les pays bénéficiaires dans la mise en place d'une stratégie nationale qui permettra le développement d'une stratégie régionale commune et cohérente par la suite. Les résultats de cet exercice de 6 mois ont été présentés aux pays bénéficiaires en septembre 2018.

VISIBILITÉ ACCRUE POUR #MASE

2018 a été une année très chargée pour le programme MASE. En sus des évènements organisés par la COI pour promouvoir la visibilité du programme, l'équipe a participé à de nombreuses actions au niveau régional et international.

MAURITIUS MARITIME WEEK 2018

Le programme MASE a été présenté lors du Mauritius Maritime Week 2018 (22-26 janvier) à Maurice. Regroupant plus de 300 délégués et une trentaine d'exposants du secteur privé maritime, cet évènement phare du calendrier maritime était organisé par la Mauritius Ports Authority, l'APIOI en collaboration avec l'entreprise malaisienne Transport Event Management.

Lancement du SAFESEAS BEST PRACTICE TOOLKIT

Le Safeseas project, projet de recherche porté par les universités Cardiff et Bristol, a lancé le 1er mars 2018 à Nairobi Kenya, la boîte à outils des bonnes pratiques. Cette publication intitulée "Maîtriser la sécurité maritime : Renforcement des capacités réflexives et expérience de l'océan Indien occidental" cite le programme MASE comme un exemple d'approche innovante sur les enjeux de la sécurité maritime et du renforcement des capacités dans la région. Le représentant de l'IGAD et de la COI ont eu l'occasion lors de cet évènement de partager leurs expériences et expliquer les objectifs du programme.

Premier forum régional sur le COMMERCE DE LA PÊCHE ARTISANALE

Invité par le programme Smartfish financé également par l'UE, le programme MASE a profité de cette rencontre régionale des pêcheries pour sensibiliser les participants sur l'importance de gérer les zones économiques exclusives pour un développement durable de de la filière des pêches dans la région.

JOURNÉE MONDIALE DE L'OCÉAN

Le programme MASE et d'autres projets de la COI ont participé à la Journée mondiale de l'océan en juin dernier dans le cadre d'une conférence organisée par l'Université de Maurice. Une occasion pour l'équipe de la COI de présenter les différents projets liés à l'océan et de sensibiliser les étudiants sur l'impact que peut avoir l'insécurité maritime sur le développement économique du pays.

CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE (CESA)

Trois membres de l'UAP ainsi que le directeur du CRFIM ont présenté les différents aspects du programme MASE lors de la conférence organisée par le CESA en mars 2018 aux Seychelles. Ce symposium qui a réuni des experts en sécurité maritime de l'Afrique de l'est, l'ouest et l'océan Indien, était l'occasion pour ces derniers d'échanger et de partager les bonnes pratiques et les différents mécanismes mis en place pour combattre les crimes et menaces maritimes.



Mauritius Maritime Week. 2018

Forum sur la pêche artisanale.





Photo souvenir des participants de la conférence organisée par CESA aux Seychelles.

PROTOCOLE D'ENTENTE COI/UNDPA

La COI a signé un protocole d'entente avec les Nations unies, plus précisément le département des Affaires politiques le 15 juin 2018. Ce protocole vise à renforcer le dialogue politique entre les deux institutions dans les domaines de la stabilité politique, de la sécurité maritime ou encore de la prévention contre l'extrémisme, entre autres.

MIGRATION ET SÉCURITÉ MARITIME

40 experts de 12 pays, spécialisés dans la sécurité maritime et la migration, se sont rencontrés en septembre 2018 à Madagascar lors d'une conférence sur le renforcement de la sécurité au niveau des frontières maritimes.
Organisée par l'OIM, la COI et INTERPOL, cette conférence s'insère dans le cadre du programme régional intitulé "Meilleures gestion des migrations", qui vise à réduire la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants.



COI-OIM.
Les enjeux migratoires figurent aussi parmi les défis de sécurité maritime. La COI, l'OIM et INTERPOL ont organisé un atelier sur ce sujet.

LE CRFIM ET LE CRCO SUSCITENT DE L'INTÉRÊT

Les deux centres régionaux (CRFIM et CRCO) mis en place par la COI connaissent une popularité grandissante auprès de différents partenaires régionaux et internationaux. Ainsi, ils sont plusieurs pays et organisations à avoir visité les deux centres pendant l'année 2018 pour prendre connaissance du mécanisme régional de sécurité maritime à travers les deux structures et également explorer les possibilités de partenariat.

COMITÉ DE PILOTAGE MASE

Les 4 organisations régionales (IGAD, EAC, COMESA et la COI) ainsi que l'Union européenne et les partenaires du programme MASE se sont réunis en août 2018 à Lusaka, Zambie pour faire le point sur les actions en cours des différents résultats de MASE. Une des décisions phares de cette rencontre est d'organiser tous les 6 mois un "programme review" pour mieux s'aligner aux besoins des bénéficiaires.



Le Comité de pilotage MASE
regroupe IGAD, EAC, COMESA, COI, UE, FAO, INTERPOL et UNODC

COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC DES PARTENAIRES DANS LE DOMAINE MARITIME

Une délégation composée des représentants de la COI et du CRFIM s'est rendue à EUNAVFOR Headquarters, Northwood en Grande-Bretagne en janvier 2018 dans le cadre d'un séminaire axé sur les systèmes d'information maritime britannique. Cette rencontre marque également le début d'un partenariat entre la COI et le Royaume-Uni pour améliorer la sécurité maritime dans la région AfOA-OI.

De plus, la COI a accueilli deux partenaires stratégiques de MASE en avril 2018. Il s'agit du nouveau Commandant des FAZSOI, le Général Vidaud et le Commodore Mal Wise de Combined Maritime Forces (CMF 150). Ces visites de courtoisie ont été l'occasion pour les différents acteurs de réaffirmer leur engagement et coopération dans la lutte contre les délits maritimes.

Par ailleurs, un représentant de l'UAP a participé à la réunion du Code de conduite de Djibouti qui s'est tenue en novembre 2018 en Afrique du Sud. L'atelier axé sur l'amélioration de l'échange d'informations entre les différents acteurs (régionaux et internationaux), a évoqué la nécessité de travailler étroitement avec les centres nationaux et régionaux existants afin d'établir un plan d'action commun.

MASE À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉCONOMIE BLEUE AU KENYA

L'équipe MASE, composée des organisations régionales et de ses partenaires inclus EUNAVFOR et CGPCS, a participé à la conférence internationale sur l'Économie bleue organisée par la République du Kenya du 26-28 novembre 2018 à Nairobi, Kenya. Ainsi, plusieurs activités ont été organisées lors de cet évènement d'envergure qui a réuni plus de 15 000 participants notamment :



MASE au Kenya.
L'équipe du programme MASE a organisé une conférence-débat à l'Université de Nairobi en marge de la Conférence sur l'économie bleue.

• **Organisation d'un side-event** axé sur les initiatives de sécurité maritime dans la région de l'AfOA-OI ;

• **Un stand** présentant les différents résultats de MASE ainsi que les nombreux partenariats ;

• **Présentation du programme MASE** par Ahmed Hersi et Raj Mohabeer lors de deux plénières consacrées à la sécurité maritime ;

• **Présentation du mécanisme régional** de sécurité maritime à travers le CRFIM et le CRCO par le directeur du CRFIM lors du side-event organisé par les Gardes Côtes du Kenya ;

• **Premier Comité de pilotage** des accords régionaux MASE pour constituer un comité technique, un Comité de pilotage et définir le plan de travail ;

• **Signature des accords régionaux MASE** par la France et la République du Kenya.



Nombreuses visites
au stand MASE au Kenya.



Accords MASE.
Le Kenya, à travers la ministre de la Défense, et la France, représentée par son Ambassadeur au Kenya, ont signé les accords régionaux de sécurité maritime (voir pp. 28-29)

21ÈME SESSION PLÉNIÈRE CGPCS

Le Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS) a tenu sa 21ème session plénière à Nairobi, Kenya du 11 au 13 juillet 2018. Organisé par la COI, qui occupe la présidence du CGPCS, en collaboration avec la République du Kenya et le bureau régional de l'ONUDC, ce rendez-vous annuel a réuni plus de 200 participants d'une cinquantaine d'États et d'organisations. La plénière a permis aux acteurs de réaffirmer l'engagement de la région et de la communauté internationale à combattre durablement la piraterie et ses causes profondes.

Un recensement des actes de piraterie a été présenté par la mission européenne EUNAVFOR et les Forces maritimes combinées (CMF, Combined Maritime Forces). Il a été noté que les actes de pirateries ont nettement diminué en 2018, toutefois, les participants sont d'avis qu'il faudrait rester vigilants.

Il a également été proposé par la présidence de mener une réflexion sur l'extension du mandat du CGPCS aux autres crimes maritimes. "*Nous ne pouvons combattre efficacement et supprimer la piraterie si nous n'attaquons pas l'ensemble des crimes et menaces qui alimentent ou sont alimentés par la piraterie*" a fait ressortir le président de CGPCS, le ministre des Affaires étrangères de Maurice, Vishnu Lutchmeenaraidoo.

De plus, les participants ont affirmé une réelle volonté de se rapprocher des programmes régionaux et internationaux tels que MASE ou des actions entreprises pour lutter contre la piraterie et autres crimes maritimes comme le Code de conduite de Djibouti. Ceci afin de développer une approche globale et mutualiser les moyens autour de cette problématique.



CGPCS.
Photo de famille de la 21ème session plénière avec les ministres kenyanes de la Défense et des Affaires étrangères, le président du Conseil de la COI, le Secrétaire général adjoint des Nations unies et le Secrétaire général de la COI, entre autres.

DI-3

PÔLES DE CROISSANCE RÉGIONALE BLEUE ET VERTE, SPÉCIALISATION ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

SMARTFISH

Clôture du programme

SmartFish a été l'un des plus larges programmes de gestion de la pêche en Afrique avec 20 pays bénéficiaires. Mis en œuvre de 2011 à 2018 sur financement de l'Union européenne, il est intervenu dans cinq domaines : la gestion de la pêche, la bonne gouvernance, le suivi contrôle et surveillance des pêches, la chaîne de valeur et le commerce du poisson et la sécurité alimentaire.

Le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) est un mécanisme de coopération régionale conçu pour lutter contre la pêche illégale dans le Sud-Ouest de l'océan Indien et promouvoir des pratiques de pêche durable et responsable. Mis en œuvre par la COI de 2007 à 2018, il a permis de créer une vraie communauté entre les inspecteurs des pêches des pays participants (États membres de la COI, Kenya, Mozambique et Tanzanie). Le PRSP s'est imposé comme un dispositif de dissuasion efficace en augmentant le contrôle en mer et en limitant les pratiques de la pêche INN dans la région.

Rencontre des pêcheurs et des autorités sur la pêche thonière côtière

Une trentaine de pêcheurs et de représentants des autorités des États membres de la COI, du Kenya et de la Tanzanie se sont réunis du 5 au 7 février 2018 pour débattre de l'avenir de la pêche thonière côtière. Cette rencontre qui visait à augmenter l'investissement dans le secteur de la pêche thonière côtière a été organisée par le programme SmartFish financé par l'Union européenne.

Au cours de ces trois jours de réunion intensive et multidisciplinaire, les experts et les champions des sept États représentés ont dressé un inventaire de leurs pêcheries de thonidés. Ils ont également examiné les causes profondes des résultats mitigés du déploiement de dispositifs de concentration de poissons (DCP) au bénéfice des pêcheries côtières par les agences régionales et internationales. Cet atelier a ainsi permis d'identifier les moyens nécessaires, en matière d'innovations, d'investissements, de financements et de marketing, au développement de la pêche thonière côtière qui constitue une filière de croissance pour les communautés de ces pays.

Premier forum régional sur le commerce de la pêche artisanale dans le Sud-Ouest de l'océan Indien

Près de 150 participants des îles de l'océan Indien, de l'Afrique orientale et australe et d'autres régions du monde se sont déplacés pour le "*SmartFish Trade & Development Forum*" qui s'est tenu du 16 au 18 mars 2018 à Maurice. Après trois éditions sur le continent, c'est la première fois que le programme SmartFish financé par l'Union européenne a organisé en Indianocéanie cet événement sur le commerce des produits de la pêche artisanale et le développement des filières.

Des experts mondiaux ont également fait le déplacement pour accompagner les entrepreneurs de la pêche artisanale du Sud-Ouest de l'océan Indien, venant notamment de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ou encore de la Norvège, pays mondialement reconnu pour sa petite pêche durable et efficiente.

Pendant trois jours, les participants ont profité des rencontres d'affaires (B2B) qui se sont tenues en parallèle des sessions plénières. Trouvant dans ce forum une opportunité de nouer ou renforcer des partenariats d'affaires, une vingtaine d'exposants issus des îles et pays riverains du Sud-Ouest de l'océan Indien bénéficiaires du programme SmartFish ont présenté leurs produits tout au long de l'événement.



Forum sur la pêche artisanale.
Des dizaines de pêcheurs artisans et opérateurs ont présenté leur savoir-faire.

ECOFISH

Un nouveau programme régional de pêche financé par l'UE



ECOFISH.
Signature de la Convention de financement en marge du 33ème Conseil des ministres de la COI.

L'UE et la COI ont signé, le 1er octobre 2018 en marge du 33ème Conseil des ministres de la COI, un nouveau programme de 28 millions d'euros pour promouvoir la gestion durable des pêches dans les îles de l'océan Indien (pêche maritime) et en Afrique orientale et australe (pêche continentale). Connu sous le nom de ECOFISH, ce programme, financé sur les ressources du 11ème FED, est un nouvel exemple concret de l'action de l'UE et de la COI pour promouvoir la pêche durable en Afrique orientale et australe et océan Indien.

Le premier axe stratégique d'ECOFISH renforcera les politiques régionales et les cadres institutionnels pour une gestion durable des ressources partagées, tant au niveau des pêcheries continentales que marines. Le deuxième axe stratégique appuiera le PRSP pour le renforcement des capacités pour la prévention, la dissuasion et l'élimination de la pêche INN. Cet appui au PRSP est la concrétisation de l'engagement pris par l'Union européenne lors de la réunion ministérielle du PRSP qui s'est tenue à Madagascar en juillet 2017. Le troisième axe stratégique soutiendra des initiatives concrètes de gestion et de gouvernance des pêcheries continentales et marines. Cette composante se focalise sur les projets pilotes initiés sous le programme SmartFish, la pêche artisanale et intègre la dimension genre de la pêche. Le programme de six ans sera mis en étroite collaboration avec la COI, le COMESA, l'EAC, l'IGAD et les organisations des lacs Tanganyika et Victoria.

À noter qu'une réunion de concertation des communautés économiques régionales, des agences de régulation des pêches et de l'UE s'est tenue à Dar-es-Salaam (Tanzanie) le 14 novembre 2018 pour établir les actions prioritaires afin de démarrer la mise en œuvre du projet.

SWIOFISH

CPSOOI / Convention de Nairobi

SWIOFISH1, projet COI-Banque mondiale, a financé l'élaboration d'un programme de partenariat entre la Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien (CPSOOI) et la Convention de Nairobi pour la gouvernance marine et côtière et la gestion des pêches pour une croissance durable des États membres de la CPSOOI. L'agence suédoise de développement international soutient la mise en œuvre du projet à travers une subvention de 8,7 millions de dollars.



SWIOFISH (suite)

SWIOFISH1 à la 22ème session de la CTOI

La COI, qui conduit de nombreuses activités en faveur d'une pêche durable, a participé aux travaux de la 22ème session de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) du 21 au 25 mai 2018 à Bangkok (Thaïlande).

La COI, représentée dans la capitale thaïlandaise par l'équipe du projet SWIOFISH1 financé par la Banque mondiale, est activement associée aux activités du programme des observateurs régionaux de la pêche avec le concours de la CTOI. Le coordonnateur a ainsi rappelé l'importance de ce programme soutenu par la Banque mondiale en faveur du PRSP mis en œuvre par la COI sur financement européen.

Le coordonnateur du programme SWIOFISH1 a notamment annoncé la signature par les pays de la Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien (CPSOOI) d'un accord sur le programme d'observateurs régionaux et l'échange des données. Cette nouvelle étape a permis de consolider davantage les activités d'observation des pêches en conformité avec les lignes directrices agréées par les parties de la CTOI. Durant les travaux, l'Union européenne et le G16 ont présenté des propositions sur la répartition des quotas sur les espèces de la CTOI. Le coordonnateur du programme SWIOFISH1 a recommandé un exercice de simulation sur ces deux propositions et a soutenu la mise en place d'un comité technique pour travailler sur les principes communs et fondamentaux pour chacune d'entre elles. Enfin, la COI, par la voix de l'équipe du programme SWIOFISH1, a proposé au Secrétariat de la CTOI une contribution financière pour lancer une étude sur les indicateurs socio-économiques des pêcheries.



22ème session de la CTOI.
L'équipe SWIOFISH1 à Bangkok où elle a notamment informé des avancées sur le programme d'observation des pêches.

8ème comité scientifique de la CPSOOI

Ce comité s'est concentré sur le nombre de stocks évalués et classés comme non surexploités ou surexploités, par groupe de ressources et par pays, ainsi que sur le pourcentage de stocks surexploités estimé. Une proportion relativement élevée de stocks de poissons a été classée comme surexploités (40 %). Les États côtiers de la CPSOOI, en partenariat avec d'autres membres du G16, ont élaboré des formules afin de permettre la simulation de la proposition d'allocation auprès de la TCAC 5 de la CTOI pour la CTOI S23.

Accord-cadre SWIOFISH1

Avec le soutien du programme SWIOFISH, un travail a débuté sur les implications juridiques, politiques, institutionnelles et budgétaires de la formulation, de l'adoption et de la mise en œuvre d'un accord-cadre sur la pêche dans la région de l'océan Indien, incluant une analyse coûts-avantages complétée. Les membres de la CPSOOI élaboreront une note politique qui sera soumise pour approbation lors de la prochaine CPSOOI-S10.

Lignes directrices sur les termes et conditions minimales (TCM)

Les lignes directrices concernant l'accès des navires de pêches étrangers dans la région CPSOOI ont été finalisées. Le groupe de travail du TCM doit planifier sa mise en œuvre dans la région de la CPSOOI.

Concernant la mise à jour de la ratification sur les mesures de l'État du port et la conformité des membres de la CPSOOI aux mesures de conservation et de gestion de la CTOI, il apparaît que les membres de la CPSOOI/SWIOFISH1 ont atteint un taux de conformité supérieur à 75% dans la mise en œuvre des mesures de conservation de la CTOI. SWIOFISH1 a financé l'atelier de renforcement de capacités pour la mise en œuvre des mesures de l'État du port et les résolutions de la CTOI.

La CPSOOI a présenté quatre propositions lors de la réunion de la CTOI en Thaïlande en 2018. Deux propositions ont été adoptées : la première porte sur une étude exploratoire des indicateurs socio-économiques des pêcheries de la CTOI ; la deuxième porte sur l'affrètement de navires dans la zone de compétence de la CTOI.

Développement d'un mécanisme financier pour la CPSOOI

L'établissement d'un mécanisme de financement de la CPSOOI constituerait une étape importante pour la durabilité de la Commission. C'est un des indicateurs du projet SWIOFISH1. Le Secrétariat de la CPSOOI et le Coordonnateur Régional SWIOFISH1 soumettront un projet lors de la 10ème session de la CPSOOI. Les États membres y apporteront leur contribution.



Lutte contre la pêche illégale.
Les mesures du ressort de l'État du port, mises en place dans la région, empêchent les navires pratiquant la pêche illégale d'utiliser les ports des États de la CPSOOI.

SWIOFISH (suite)

Programme régional des Observateurs

Après avoir financé pendant 2 ans des réunions d'Observateurs, SWIOFISH1 a fourni des informations à la CTOI pour l'élaboration du programme d'observateurs régionaux. Ce programme sera mis en œuvre en 2019.



Vigo (Espagne). Le coordonnateur de SWIOFISH1 présentant le programme régional des observateurs qui a été primé à la Conférence internationale de Vigo.

Conférence internationale de Vigo (Espagne)

SWIOFISH1 était présent à la conférence internationale sur la surveillance des pêches de Vigo afin de porter la voix des besoins spécifiques des îles en développement dont le secteur des pêches contribue significativement à la croissance économique. Son plaidoyer, bien accueilli, a été retenu comme une recommandation de la Conférence.

La COI, à travers un poster valorisant son programme régional d'observation des pêches soutenu par la Banque mondiale et intégrant le PRSP financé par l'UE, a été primée par le comité organisateur.

Lancement de SWIOFISH2

2018 a été marquée par le lancement du programme SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale à hauteur de 9 millions $ sur cinq ans. Ce nouveau programme, qui s'inscrit dans une dynamique globale de soutien de la Banque mondiale en faveur des pêches débutée avec SWIOFISH1, s'articule autour de trois composantes :

- Un appui à la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI) afin de mieux structurer l'organisation et développer ses activités ;
- Un appui aux États couverts par SWIOFISH2 pour la mise en œuvre des recommandations de la CTOI ;
- Une action collective en faveur de l'économie bleue et de l'économie circulaire réunissant les États insulaires d'Afrique et de l'océan Indien (États membres COI, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe et Maldives).

PROGRAMME RÉGIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (PRESAN)

Le PRESAN est le fruit d'une initiative de la COI dont les États membres ont élevé la sécurité alimentaire et nutritionnelle au rang de priorité politique. Ce programme ambitieux est conçu pour les producteurs, les consommateurs, le secteur privé et plus globalement pour augmenter et améliorer les échanges de produits agricoles et alimentaires de l'espace COI en réduisant les déficits commerciaux et nutritionnels.
Le PRESAN contribue à l'initiative interrégionale de l'océan Indien et de l'océan Atlantique pour la mise en œuvre du Programme d'action mondial (GAP) pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition dans les Petits États insulaires en développement (PEID). Il répond également au Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies, en particulier l'Objectif n°2 visant l'élimination de la faim et de la malnutrition. Pour la mise en œuvre du PRESAN, la COI bénéficie du soutien de la FAO et du FIDA.



Grenier de l'Indianocéanie.
Madagascar, eu égard à ses vastes zones agricoles, est l'une des clés de la sécurité alimentaire et nutritionnelle régionale.

PRESAN (suite)

Réunion du 1er Comité de pilotage du PRESAN

Le Comité de pilotage du PRESAN, composé des représentants des États membres de la COI – Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles-ainsi que de la FAO s'est réuni pour la première fois le 19 juin 2018 dans la capitale malgache, au siège de l'Unité de coordination du programme.

Le premier Comité de pilotage, qui a approuvé le programme de travail de l'URSAN, a décidé d'actions concrètes. Un comité technique, dont seront membres les experts nationaux et le CIRAD, a été créé pour apporter son expertise à l'URSAN. Celle-ci est, par ailleurs, chargée de lancer des études sur la planification des actions en rapport avec les produits déficitaires, sur les besoins et opportunités dans les secteurs connexes comme le tourisme, sur les points de blocage aux échanges régionaux et sur la mise en place d'une stratégie d'intégration régionale prenant en compte les facilités de mobilité et de communication pour encourager les entreprises régionales de l'agroalimentaire.



PRESAN.
Le président du Conseil de la COI a inauguré l'URSAN en marge du Comité de pilotage du PRESAN.

> "Pour que le commerce inter-îles de l'océan Indien soit profitable à tous, la productivité, la production et la compétitivité des filières agricoles doivent être promues"
>
> **Patrice Talla Takoukam,**
> représentant de la FAO pour Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Sur un plan plus politique, le Comité de pilotage du PRESAN a suggéré que la sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue l'un des piliers d'un prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI et que cette question soit débattue au prochain Conseil des ministres de l'organisation. Il a également été décidé de présenter officiellement le PRESAN et les résultats de ce premier Comité de pilotage lors d'une réunion du Groupe de travail "Développement rural" des bailleurs et partenaires techniques, dont l'Union européenne assure la présidence à Madagascar.

Enfin, les membres du Comité de pilotage ont été informés par le représentant de la FAO de la prochaine signature d'un protocole d'accord FAO-COI dans le cadre de la stratégie des Nations unies pour le développement durable des Petits États insulaires en développement.

La COI approfondit ses partenariats avec la FAO et le FIDA

"*Une success story*", c'est ainsi que Maria Helena Semedo, directrice générale adjointe de la FAO, a résumé, le 5 novembre au siège de la FAO à Rome, la relation de partenariat qui unit depuis plusieurs années la COI à l'agence onusienne. C'était lors d'une visite d'Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, qui a donné lieu à la signature d'un Cadre de coopération entre les deux institutions.



Signature.
Maria Helena Semedo et Hamada Madi se sont réunis au siège de la FAO à Rome afin d'approfondir la coopération dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Cette visite de travail du Secrétaire général de la COI a été d'abord l'occasion de passer en revue de façon approfondie le PRESAN, ses succès et les défis qui attendent les deux partenaires dans sa mise en œuvre. Lors d'une réunion restreinte avec la directrice générale adjointe et Arni Mathiesen, assistant directeur général de la FAO en charge des pêches et de l'aquaculture, Hamada Madi a souligné que la sécurité alimentaire se situe à l'intersection de nombreuses questions stratégiques pour l'Indianocéanie, notamment l'insularité, le changement climatique, la lutte contre la pauvreté et la stabilité régionale. Il a également rappelé la place considérable tenue par Madagascar dans ce programme phare conçu pour la région entière.

PRESAN (suite)

De leur côté, les hauts responsables de la FAO ont mis l'accent sur le PRESAN en tant que réponse aux défis de l'insécurité alimentaire dans la logique du PDDAA et du *Samoa Pathway* auquel la COI est partie prenante. Maria Helena Semedo a mis également en exergue la dimension inclusive du PRESAN et souligné que l'ambition de ce programme avait amené la FAO à élargir ses champs de coopération pour répondre au caractère global du programme. En complément, le Secrétaire général de la COI a souligné que le projet PRESAN constitue "une véritable expérience de laboratoire" pour d'autres régions du monde et en particulier pour les régions insulaires.

Dans un format élargi aux équipes techniques et aux principales directions concernées de la FAO, la COI a présenté l'état d'avancement du PRESAN et des grandes étapes à venir, à commencer par l'indispensable mobilisation des bailleurs et la perspective d'une conférence ministérielle sectorielle de la COI consacrée à la sécurité alimentaire en 2019.

À l'issue de ces réunions de travail, Hamada Madi et Maria Helena Semedo ont signé l'accord de coopération qui unit la COI et la FAO pour les cinq prochaines années. Cet accord établit un cadre stratégique de collaboration et instaure les grands principes d'un plan stratégique de partenariat.

Le Secrétaire général de la COI a poursuivi ses entretiens à Rome le 6 novembre avec Cornelia Richter, Vice-présidente du FIDA, le Fonds international pour le développement agricole des Nations unies. La Vice-présidente du FIDA a convenu, notamment à partir de l'exemple des importations régionales de maïs et de viande depuis l'Amérique latine, qu'il existe indéniablement des marges d'amélioration en matière de sécurité alimentaire pour l'Indianocéanie.

Le Secrétaire général de la COI a exposé à son interlocutrice la philosophie et le cadre logique du PRESAN qui requiert maintenant la mobilisation des bailleurs, tout en remerciant le FIDA pour les efforts financiers déjà accomplis. Hamada Madi s'est réjoui en particulier de la contribution active de la direction régionale du FIDA à Nairobi et des bons résultats obtenus dans la gestion du premier don FIDA au PRESAN. De son côté, Cornelia Richter a souligné les convergences en termes de politiques publiques entre ce que fait la COI avec le PRESAN et ce que promeut le FIDA notamment dans ses projets nationaux de développement agricole.

Hamada Madi a ensuite participé à une réunion technique avec Sarah Mbago-Bhunu, directrice régionale de l'Afrique australe et orientale du FIDA, et Shirley Chinien, économiste régionale.

DI-4

ENVIRONNEMENT DURABLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

PROTOCOLE D'ACCORD AVEC L'UICN

Luther Anukur, directeur régional de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour l'Afrique orientale et australe, et Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, ont signé un nouveau protocole d'entente au bénéfice des deux organisations. Ce nouveau texte prévoit quatre principaux axes de collaboration :

- La réduction des risques de catastrophes basée sur les écosystèmes (EcoDRR) ;
- La résilience côtière ;
- Les espèces invasives et envahissantes ; et
- Le commerce légal et illégal de la faune, de la pêche et du bois en particulier.

Avec la signature de ce document, la COI et l'UICN ont réaffirmé leur volonté commune de collaborer pour la préservation des écosystèmes de l'Indianocéanie qui est l'un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale. Le premier protocole d'entente avait été signé en 2012.

COP9 DE LA CONVENTION DE NAIROBI

Dans le cadre de ses projets, la COI s'assure de la cohérence avec les protocoles de la Convention de Nairobi dont sont membres tous ses États membres. À l'occasion de la 9ème Conférence des Parties (COP9) de la Convention de Nairobi à Mombasa en août 2018, le Secrétaire général a rappelé l'intérêt de l'organisation pour une adoption et une mise en œuvre effective du protocole sur la gestion intégrée des zones côtières. Ce protocole est une ligne directrice adaptée et un outil pertinent pour répondre aux pressions s'exerçant sur les milieux côtiers. Il s'inscrit dans le fil directeur de nombreuses actions conduites par la COI au bénéfice de ses États membres. Aussi, la COI s'est engagée à poursuivre ses actions ou en conduire de nouvelles en lien avec ce protocole afin d'apporter des réponses adéquates aux nouveaux défis découlant de la croissance des activités portuaires, de l'exploration des fonds marins, de l'impact des dégradations des bassins versants ou encore de la gestion des infrastructures critiques.



Convention de Nairobi.
La COI et le Secrétariat de la Convention de Nairobi promeuvent la gestion intégrée des zones côtières.

PROJET BIODIVERSITÉ

Dernière phase opérationnelle

Le projet Biodiversité, financé par l'UE, a entamé sa dernière année d'opération en 2018. À cet égard, des ateliers nationaux de restitution ont été organisés ainsi qu'une conférence régionale à Maurice en décembre 2018 en amont du dernier Comité de pilotage.

Le bilan global du projet s'est révélé positif malgré les retards durant la phase de démarrage et dans le lancement de l'appel à projets, une des composantes phare du projet. Les pays bénéficiaires (États membres COI, Kenya et Tanzanie) ont salué l'accompagnement du projet auprès des institutions publiques et des acteurs non-étatiques, notamment en ce qu'il s'agit du développement d'outils pour le suivi écologique. Les membres du Comité de pilotage ont souligné l'utilité d'une action régionale en faveur de la biodiversité et ont indiqué la nécessité d'un soutien de plus longue durée.

L'année 2018 a été marquée par de nombreuses formations et études en appui aux cadres institutionnels des pays bénéficiaires. Cette année a aussi été consacrée à la mise en œuvre des projets cofinancés portés par des acteurs non-étatiques.



Mission de clôture. Ici, en Tanzanie avec les parties prenantes nationales du projet Biodiversité.

PROJET BIODIVERSITÉ (suite)

Transposition du protocole de Nagoya

Les pays ont tous signé et ratifié le protocole de Nagoya dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique. Toutefois, la mise en œuvre des engagements au niveau national reste une préoccupation. Pour mieux accompagner les pays, le projet Biodiversité a mené une étude permettant de faire un bilan de la mise en œuvre de l'accord de Nagoya dans la région. Le projet a également mené les études pour établir la cartographie des herbiers marins à Maurice et à Anjouan (Comores). Le projet Biodiversité a aussi conduit une analyse des instruments juridiques pour la création d'une aire marine de conservation transfrontalière entre le Kenya et la Tanzanie.



Restitution à Madagascar.
Ici à Anakao, dans le sud de la Grande Île.

Ateliers de restitution

Union des Comores

Le projet Biodiversité a soutenu l'élaboration d'une étude sur les herbiers marins d'Anjouan, assortie d'une formation sur le sujet, la finalisation de l'étude sur le suivi forestier dans la zone du Karthala, la finalisation d'une étude de cas sur la comptabilité écosystémique du capital naturel axée sur l'eau et l'occupation des terres, et la finalisation du profil côtier des Comores et la révision / l'actualisation de la politique nationale de l'environnement.

Les parties prenantes nationales ont aussi bénéficié des formations organisées au niveau régional, notamment sur les techniques d'enquêtes dédiées aux crimes environnementaux sur la lutte contre les espèces envahissantes marines aux ports. Des Comoriens ont également participé aux formations des journalistes environnementaux et des agents phytosanitaires et douaniers.

Madagascar

Un atelier de restitution des résultats et de consolidation des acquis du programme Biodiversité financé par l'UE s'est tenu le 7 décembre 2018 à Antananarivo.

À l'issue d'un appel à propositions régional lancé en 2015, Madagascar a été le premier bénéficiaire avec 11 des 29 projets subventionnés sur les ressources du FED. Le montant total des subventions s'élevait à 867 827,66 €.

Par ailleurs, le projet Biodiversité a soutenu le pays afin qu'il puisse honorer ses obligations en matière de règlementations environnementales. L'appui du projet a porté, entre autres, sur la finalisation des travaux pour la mise en cohérence des textes et procédures sur l'environnement, sur l'élaboration des textes règlementaires et d'un manuel technique sur la gestion sécurisée des ressources marines ainsi que l'élaboration d'un manuel de procédures pour le

transfert de gestion locale de base des ressources halieutiques et des écosystèmes aquatiques. Par ailleurs, des comptes nationaux du capital naturel ont été élaborés sur le site pilote de Nosy Be afin d'évaluer à long terme la contribution des ressources naturelles dans l'économie nationale.

De nombreux renforcements de capacités ont également été menés notamment pour la gestion des espèces envahissantes terrestres et marines. Cela a permis notamment aux agents aéroportuaires de faire un état des lieux des espèces potentiellement menaçantes à Tamatave, en vue de mesures de prévention et d'intervention améliorées.

Le projet a, enfin, connecté les acteurs de conservation de la région pour favoriser les échanges et développer une meilleure synergie en vue d'une efficacité accrue des actions. On citera par exemple le renforcement des acteurs de conservation des récifs coralliens (réseau récif) ou encore la mise en place du réseau des herbiers parmi lesquels on compte le parc botanique et zoologique de Tsimbazaza, la FOFIFA et la faculté des Sciences d'Antananarivo.

Maurice

Grâce au soutien du projet, Maurice a institutionnalisé le réseau national des récifs coralliens sous la tutelle du ministère de l'Économie océanique. Quatre agents mauriciens, dont des garde-côtes, ont bénéficié de la formation sur les techniques d'enquêtes pour les crimes environnementaux. Une étude pour établir la cartographie des herbiers marins de Maurice a été effectuée en 2018. Le MOI a contribué à une formation sur la taxonomie des mollusques. Avec le soutien de Biodiversité, Maurice a pu mener des actions de lutte contre l'envahissement des écosystèmes littoraux par l'étoile de mer couronne d'épines acanthaster en collaboration avec l'ONG Reef Conservation. À travers l'appel à projets, quatre projets mauriciens ont obtenu une subvention sur les ressources du FED : il s'agit de deux projets portés par la Mauritius Wildlife, d'un projet de la Commission de l'environnement de Rodrigues et d'un projet de l'Association pour le développement des enfants défavorisés.

Seychelles

Outre les formations régionales organisées en 2018, les parties prenantes seychelloises ont bénéficié d'appuis spécifiques du projet Biodiversité, notamment en faveur des capacités techniques du muséum d'Histoire naturelle des Seychelles. Trois projets portés par des acteurs non-étatiques seychellois ont bénéficié de subventions européennes mobilisées à travers l'appel à projets de Biodiversité.

Le projet Biodiversité a également valorisé les expertises des Seychelles, notamment l'expertise de Nature Seychelles en matière de suivi et de réhabilitation des écosystèmes coralliens. Un film sur ce savoir-faire a d'ailleurs été réalisé par le projet Biodiversité à des fins d'éducation à l'environnement.

Kenya et Tanzanie

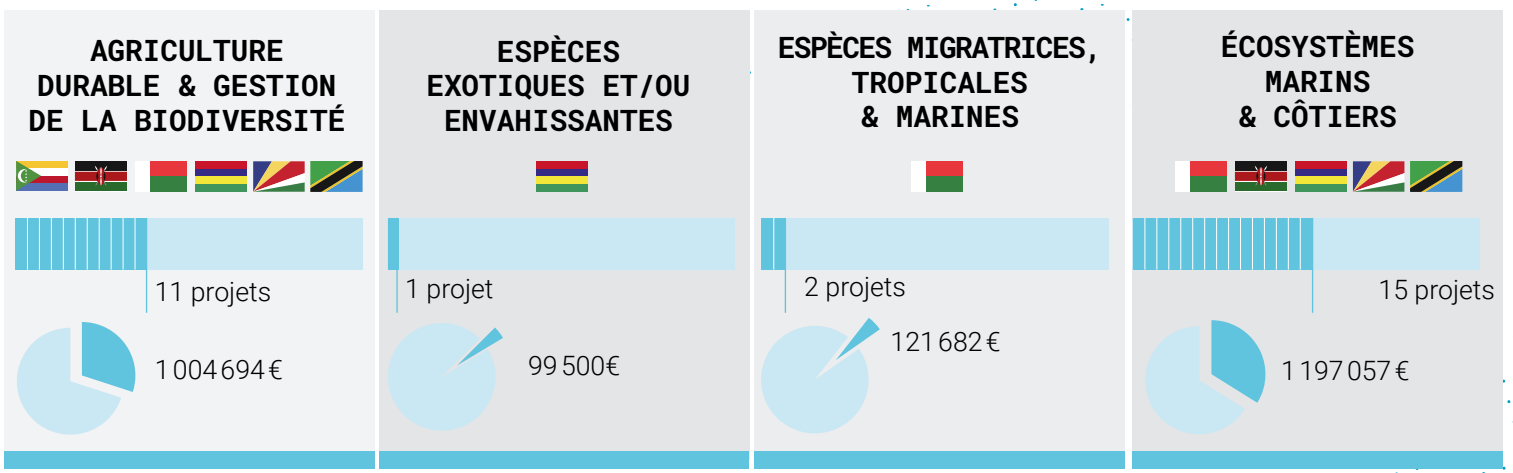
Les deux pays ont bénéficié des subventions aux ONG à travers l'appel à projets ainsi que des formations et ateliers régionaux. L'une des principales réalisations du projet pour 2018 a été la finalisation des profils côtiers de ces deux pays ainsi que l'élaboration d'une étude juridique pour la création d'une aire marine de conservation transfrontalière entre le Kenya et la Tanzanie.

PROJET BIODIVERSITÉ (SUITE)

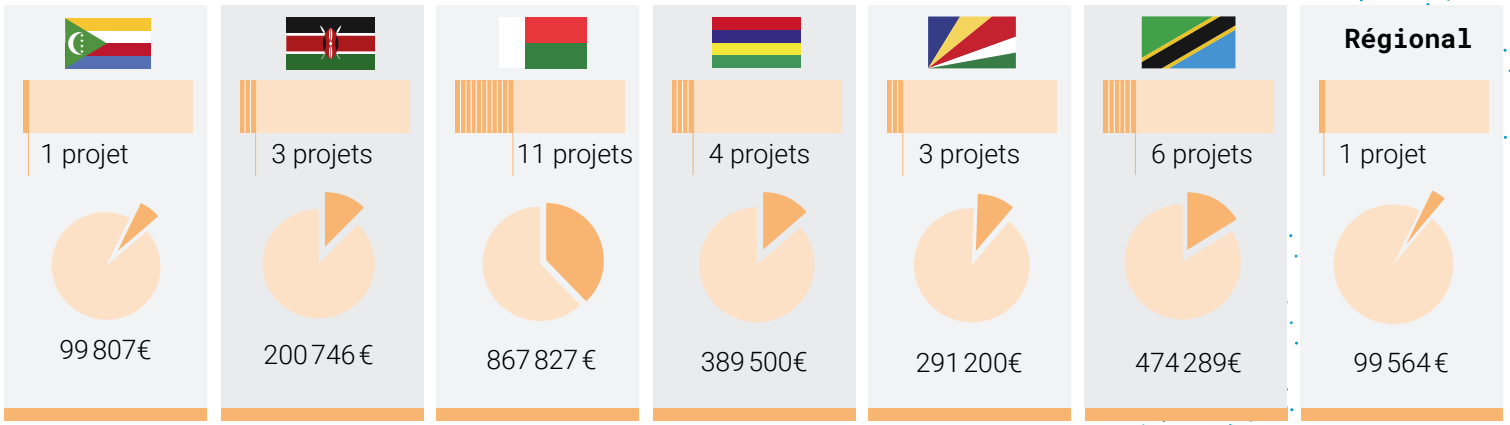
Appel à projets

L'appel à proposition du projet Biodiversité a débouché sur le subventionnement de 29 projets classés en quatre catégories. Les projets subventionnés ont principalement concerné l'agriculture durable et la gestion de la biodiversité ainsi que les écosystèmes marins et côtiers.

Projets subventionnés par thématique



Répartition des projets par pays



Cétacé mystérieux

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation, le projet Biodiversité a soutenu l'itinérance régionale de l'exposition "Cétacé mystérieux". Cette exposition, réalisée par l'artiste réunionnaise Tatiana Patchama, avec le soutien de la Région Réunion, invite à une immersion dans le monde des baleines. En 2018, le projet Biodiversité a soutenu l'itinérance de cette exposition aux Seychelles, au Kenya, en Tanzanie, et à Madagascar afin de sensibiliser le grand public à la protection des espèces migratoires. Avec le soutien de l'IRD de Madagascar, cette exposition est maintenant stationnée à l'île de Sainte-Marie à Madagascar qui accueille chaque année le festival des baleines.



À Sainte-Marie (Madagascar).
Comme les baleines à bosses qui migrent jusque dans nos eaux durant l'hiver austral, l'exposition "Cétacé mystérieux" a effectué une migration régionale grâce au soutien du projet Biodiversité financé par l'UE.

Lutte contre les crimes environnementaux

La biodiversité marine de l'océan Indien occidental est gravement menacée, même dans les aires marines protégées. En cause : la pêche illégale, les échouages de bateaux, les techniques destructrices de pêche, la dégradation des habitats, la pollution, le braconnage, les ruissellements côtiers, le trafic de ressources naturelles, le blanchissement des coraux, la prolifération d'espèces marines envahissantes ou encore l'érosion côtière.

Pour prévenir et réprimer efficacement les risques et crimes environnementaux, les agences gouvernementales doivent disposer des moyens humains, matériels et techniques suffisants. Or, les évaluations environnementales des dommages ont souvent été limitées ou retardées par le manque d'agents spécialisés.

Pour répondre à cette préoccupation l'Initiative Internationale sur les récifs coralliens (ICRI) a développé un manuel de formation sur les techniques d'investigation et d'évaluation des impacts des activités humaines sur les écosystèmes récifaux. À la demande de deux États membres de la COI, le programme Biodiversité financé par l'UE a recruté la Société CLAMS (Coastal Land and Marine Solutions), pour dispenser une formation basée sur le manuel de l'ICRI. Cette formation s'est déroulée à Maurice du 17 au 22 septembre 2018. Une dizaine d'agents gouvernementaux et d'opérateurs ont participé à cette formation qui a alterné session théorique et cours pratiques en mer.

PROJET GDZCOI

Clôture des activités

Durant une semaine, du 5 au 8 mars, une quarantaine d'acteurs du développement durable et représentants des États membres de la COI, de représentants des partenaires au développement (FFEM, Agence Française de Développement et ministère français des Affaires étrangères), de partenaires techniques (GRET et Shoals Rodrigues) et de membres des communautés locales directement impliquées sur le terrain dans des projets de conservation ou d'activités respectueuses de l'environnement ont partagé et débattu de leurs expériences de travail, d'échanges et d'autonomisation dans le cadre du projet GDZCOI.

> **"Le projet de Gestion durable des zones côtières de la Commission de l'océan Indien (GDZCOI) nous a appris à marcher !"**
>
> C'est ainsi, avec fierté et gratitude, que le maire de Sainte-Marie, petite île nichée au nord-est de Madagascar, a résumé l'apport du projet GDZCOI financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

En capitalisant sur les réseaux et les acquis des précédents projets environnementaux de la COI (PRE-COI et ProGeCo sur financement européen), le projet GDZCOI a consolidé une authentique communauté d'acteurs locaux et régionaux du développement durable ainsi que des expertises techniques au sein des États membres. Le projet a promu une approche holistique de la gestion des milieux et ressources naturelles des îles de l'Indianocéanie : c'est la gestion intégrée des zones côtières, des crêtes aux récifs.

Le projet GDZCOI a permis de renforcer les réseaux régionaux de conservation des écosystèmes naturels à l'instar du réseau récif, également soutenu par les projets ISLANDS et Biodiversité de la COI sur financement européen, ou encore du réseau baleines "IndoCet" avec notamment la création d'un site web et d'un outil en ligne centralisant les données et facilitant l'échange d'informations entre les acteurs du réseau.

En mettant en réseau, en débusquant et valorisant les bonnes pratiques qui concilient respect des milieux naturels, adaptation au changement climatique et croissance économique durable ou encore en soutenant des projets portés par les communautés locales, le projet GDZCOI contribue très concrètement à la réalisation des ODD.

Le projet GDZCOI a clôturé ses activités le 30 juin 2018.

Échanges régionaux et internationaux

Pour ce faire, le projet GDZCOI a mis en place un programme d'échanges régionaux entre acteurs du développement durable. Au total, ce sont 24 échanges régionaux mobilisant 117 personnes qui ont été organisés. Au programme : protection des tortues marines, suivi des récifs coralliens, sensibilisation et éducation à l'environnement, écotourisme, promotion de filières économiques respectueuses de l'environnement, gestion des mangroves et forêts ou encore gestion des déchets… Au retour des missions d'échanges, les bénéficiaires ont partagé leurs expériences auprès des acteurs nationaux. Ce programme a permis de promouvoir les bonnes pratiques de GIZC en sensibilisant finalement plus de 300 acteurs de terrain et en favorisant l'émergence d'actions concrètes sur le terrain. C'était le cas à Maurice où, après une mission de représentants d'ONG et autorités mauriciennes auprès de Kélonia, ONG de référence pour la protection des tortues marines à La Réunion, il a été décidé de créer un comité national visant la préservation de cet animal emblématique et la restauration des sites de pontes.

Six échanges d'expertise internationale ont été réalisés dans le cadre de partenariats avec le comité français Man & Biosphere de l'UNESCO et du Parc National de Port-Cros (France). Ces partenariats ont permis, d'une part, de réaliser des études de faisabilité pour une inscription de Sainte-Marie puis de Mohéli en Réserve de Biosphère, et d'autre part de renforcer les capacités de gestionnaires d'aires marines des Seychelles (SNPA) et de Maurice (ministère des Pêches et Assemblée régionale de Rodrigues).

Bonnes pratiques

Consciente de l'importance de l'accès à l'information pour renforcer les capacités des acteurs du développement durable, l'équipe du projet GDZCOI a également promu les bonnes pratiques de GIZC de la région à savoir qu'une bonne pratique est une initiative ayant des impacts positifs aux niveaux environnemental, économique et social, pérenne et reproductible. Près de 80 bonnes pratiques ont été recensées et compilées sur une plateforme en ligne accessible à tous. Une quarantaine d'entre elles ont été rassemblées dans un classeur, sous la forme de fiches, lancé à l'occasion de l'atelier de restitution. Ce sont là des outils concrets de promotion de la GIZC utiles au renforcement des capacités des acteurs de terrain. Le classeur et la plateforme sont appelés à être diffusés aux gestionnaires des zones côtières de la région, et complétés et enrichis au fil du temps.



Clôture de GDZCOI.
Le maire de Sainte-Marie remettant un souvenir à l'équipe du projet.

PROJET GDZCOI (SUITE)

Sites pilotes

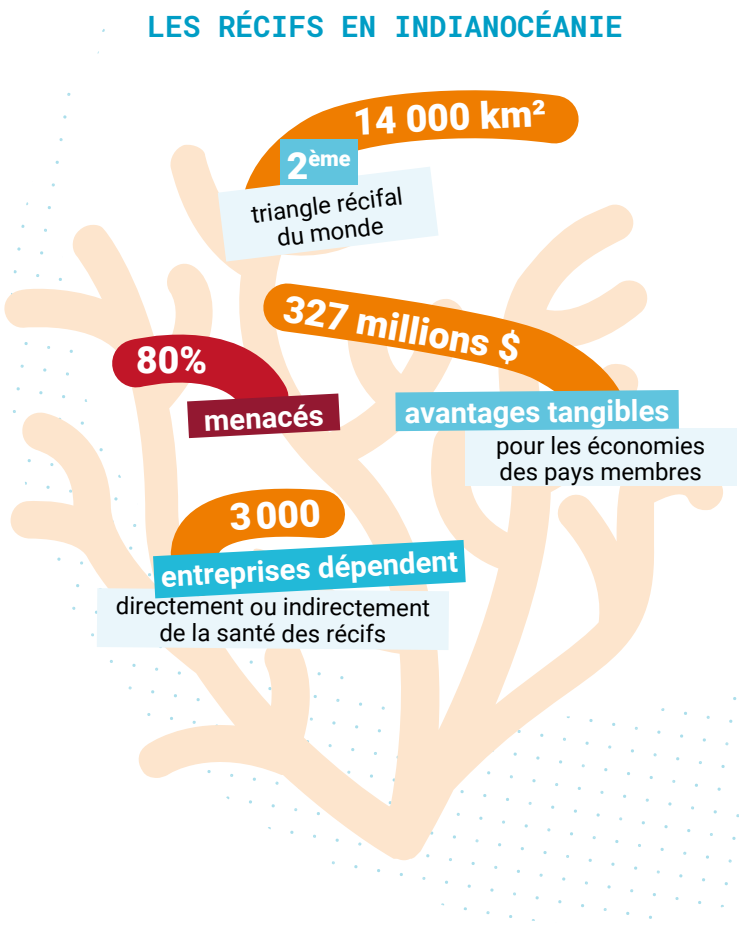
Parce qu'il est souvent mieux de prêcher par l'exemple, le projet GDZCOI a identifié les îles de Sainte-Marie à Madagascar, de Mohéli aux Comores et de Rodrigues à Maurice pour être des sites pilotes d'application de la GIZC. Compte tenu de leur petite taille et de la volonté manifeste des populations locales à réconcilier progrès économique et social avec respect des équilibres naturels, ces îles sont devenues des laboratoires de la GIZC. Des comités GIZC ont été créés ou réactivés et des plans GIZC ont été élaborés. Le premier symposium régional sur la GIZC en Indianocéanie, organisé conjointement par les projets GDZCOI, ISLANDS et Biodiversité de la COI en décembre dernier, a d'ailleurs permis de renforcer la collaboration entre les acteurs de la GIZC en vue de son application concrète sur le terrain, notamment dans les sites pilotes du projet.

Subventions

En complément, des subventions ont été octroyées à des porteurs de projets de conservation des écosystèmes ou d'activités génératrices de revenus. Ce sont 7 projets à Mohéli, 22 à Sainte-Marie (dont 12 micro-projets) et 10 à Rodrigues qui ont été soutenus pour une enveloppe totale de 300 000 euros. Ces projets concernent, entre autres, la reforestation, la gestion des mangroves, l'écotourisme, la gestion des déchets, la valorisation de filières économiques (apiculture, algoculture, vanille, maraîchage). Les participants à l'atelier de restitution ont d'ailleurs pu se rendre sur le terrain à la rencontre des porteurs de projets à Sainte-Marie qui ont bénéficié de l'assistance technique du GRET.

Récifs coralliens

La COI a soutenu l'élaboration du rapport régional sur le suivi des récifs coralliens publié en décembre 2017. Afin de sensibiliser les acteurs nationaux, la COI, à travers les projets GDZCOI financé par le FFEM et Biodiversité financé par l'UE, a produit en 2018 des brochures sur l'état des récifs en Indianocéanie et pour chacun des pays. Au risque pesant sur la biodiversité, c'est aussi une menace pour les économies de la région, notamment pour le secteur touristique. Cet outil d'aide à la décision présente les pistes d'actions pour une gestion durable des récifs.



ACCORD DE FINANCEMENT DU PROGRAMME ADAPT'ACTION

Le Secrétaire général de la COI, le directeur de l'AFD pour Maurice et les Seychelles et l'Ambassadeur de France à Maurice ont signé, le mardi 23 avril 2018 au siège de l'organisation régionale, un protocole d'entente portant sur une subvention en appui aux actions de la COI dans la lutte contre les effets du changement climatique.
À travers ce protocole d'entente, la COI bénéficie d'une subvention d'1 million € de la facilité Adapt'Action de l'AFD.
La COI est l'une des seules organisations régionales à être récipiendaire d'une subvention d'Adapt'Action aux côtés de 15 pays en développement. Cette facilité, mise en place dans le cadre de la Conférence de Paris sur le climat en 2015 (COP21), vise à accompagner les pays ou organisations bénéficiaires dans la mise en place d'une gouvernance climatique leur permettant de réaliser les engagements pris à la COP21, à savoir les contributions déterminées au niveau national, dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques et plans d'actions d'adaptation aux effets du changement climatique et dans la conception de programmes d'adaptation structurants et transformationnels, notamment en termes d'infrastructures.



Adapt'Action.
Cette nouvelle facilité de l'AFD, à laquelle la COI est éligible, soutient les actions de lutte contre les effets du changement climatique.

LE PROJET BRIO SUR LES RAILS

C'est un nouveau projet qui s'inscrit dans la dynamique de mobilisation régionale en faveur du climat. Baptisée BRIO pour "*Building Resilience in Indian Ocean*" (bâtir la résilience dans l'océan Indien), cette nouvelle initiative régionale de simulations climatiques est financée à hauteur de 500 000 € pour une durée de deux ans dans le cadre du programme Adapt'Action de l'AFD. Pour sa mise en œuvre, un partenariat avec Météo France - Réunion est en place.

Le projet BRIO a pour objectifs de doter les pays membres de la COI de simulations climatiques en haute résolution, de recruter et former des experts de la région et de générer des produits ou services en fonction des besoins des utilisateurs. En cela, ce projet est un soutien additionnel aux États pour la mise en œuvre des engagements de l'Accord de Paris sur le climat.

Le premier Comité de pilotage du projet s'est tenu le 21 septembre 2018 a su siège de la COI. Cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants des États, des techniciens des administrations nationales chargées de la météorologie ainsi que des représentants de l'AFD et de la COI, a permis de finaliser les derniers points nécessaires au lancement du projet, à savoir :

- Les profils de poste pour le recrutement des personnes qui seront formées par Météo France à La Réunion pendant 1 an ;
- Les lignes budgétaires ;
- La sécurité des données qui seront utilisées dans le cadre du projet ;
- La procédure à suivre pour l'envoi d'un questionnaire afin de connaître les besoins des utilisateurs de chaque État membre.

Un retour sur le 7ème Forum régional sur les perspectives climatiques (SWIOCOF), qui s'est tenu en amont du Comité de pilotage, a également été effectué et des recommandations émises pour l'organisation du prochain SWIOCOF qui sera financé par le projet.

BRIO.
Ce projet renforcera les capacités régionales de prévisions climatiques saisonnières.



SWIOCOF-7

Le Forum régional de prévision saisonnière dans le Sud-Ouest de l'océan Indien (SWIOCOF) dont la 7ème édition s'est tenue dans les bureaux de la COI du 17 au 21 Septembre 2018, a rassemblé les experts du climat venant des États membres de la COI ainsi que de la Tanzanie, du Mozambique et de l'Afrique du Sud. À cela se sont ajoutés les représentants de secteurs dont l'activité est climato-sensible (agriculture, gestion des ressources en eau, santé, gestion des risques de catastrophes etc.) pour les derniers jours de discussions.

Le SWIOCOF s'organise habituellement chaque année au mois de septembre afin de disposer des dernières sorties de modèles issus des Centres Mondiaux de Production de Prévision saisonnière (GPC-LRF) qui sont nécessaires au calcul des tendances pour les trimestres à venir. En 2018, il s'est déroulé sur une semaine avec un pré-forum de 3 jours dédié à la formation des spécialistes nationaux des services météorologiques de chaque pays et la production des prévisions saisonnières consensuelles, puis un forum de 2 jours avec des utilisateurs des prévisions saisonnières. Les conclusions du forum ont été présentées aux utilisateurs et publiées dans un communiqué officiel. Les prévisions établies ont couvert la période d'octobre à janvier 2018-2019.



PORTAIL RÉGIONAL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

À l'instar des autres régions insulaires du monde, comme le Pacifique, la COI a soutenu le développement d'un portail régional sur le changement climatique dans l'océan Indien. L'action s'inscrit dans le cadre du *Climate Resilience Island Partnership* (CRIP) du projet ISLANDS financé par l'UE. L'élaboration de ce portail a également bénéficié d'un soutien additionnel de l'AFD. En 2018, le portail a été finalisé et mis en ligne. L'autorité météorologique des Seychelles a pris la responsabilité de ce portail auquel la COI continuera de contribuer à travers des contenus. Ce portail constitue un espace commun d'échange et d'expertise sur le changement climatique et ses effets, et sur les projets et les opportunités financières et professionnelles dans les secteurs de l'adaptation et de l'atténuation. Le portail sera déployé en 2018.

SWIOCOF7.
Photo de famille au siège de la COI.

RÉDUCTION DES RISQUES DANS LES PEID

La COI a pris part au *SAMOA Partnership Dialogue* en septembre 2018 qui s'est tenu à Samoa en marge de la réunion à mi-parcours de la mise en œuvre du SAMOA Pathway. Cette rencontre était l'occasion pour la COI de mettre en évidence les bénéfices des partenariats établis pour accélérer la mise en œuvre de ce plan dédié aux PEID dans les domaines de la réduction des risques de catastrophes (IFPP), du climat en impliquant les jeunes, de la santé, de la surveillance des pêches ainsi que de la sécurité maritime.

En août, à Colombo (Sri Lanka), sur invitation de l'UNISDR et l'UNDESA, la COI a été invitée à partager son expérience et son expertise sur l'accompagnement qu'elle apporte à ses États membres pour le renforcement des capacités des administrations publiques pour la mise en œuvre des ODD dans les PEID. La COI a fait ressortir sa contribution aux ODD en conformité avec le Cadre de Sendaï. Elle a également partagé ses actions pour l'atteinte des ODD et pour l'accès et la gestion des financements climat.

À Incheon (Corée du Sud), la COI a partagé son expérience dans le cadre du renforcement des capacité des administrations publiques et l'efficacité des partenariats au symposium des pays moins avancés, des pays enclavés et des PEID de l'Asie et du Pacifique.

Enfin, la COI a participé à la 13ème rencontre du groupe de travail de l'Afrique sur la réduction des risques de catastrophe à Yaoundé en septembre 2018. Cette rencontre a été l'occasion de préparer la rencontre de la plateforme Afrique-pays Arabes sur la réduction des risques de catastrophe qui a lieu à Tunis en octobre, à laquelle la COI a aussi participé. Ces rencontres ont permis de faire le suivi de la mise en œuvre du Cadre de Sendaï sur la réduction des risques des catastrophes et d'identifier les défis et opportunités sur le continent. La COI a fait ressortir la vulnérabilité particulière des îles en développement et a présenté les actions entreprises au niveau régional en faveur de l'adaptation et de l'atténuation aux effets du changement climatique.

FONDS VERT POUR LE CLIMAT

La COI avec le soutien de la République des Seychelles a accédé au programme de préparation (*Readiness Programme*) qui lui permet de bénéficier du soutien financier du Fonds vert dans le cadre de son processus d'accréditation. Grâce à ces fonds, des activités relatives au programme ont pu être lancées, telles que la refonte du site Internet de la COI et la venue de stagiaires pour assurer la coopération interrégionale avec les îles du Pacifique et des Caraïbes, accréditées au Fonds vert.

ACTION INTRA ACP - AMCC+

Une collaboration étroite s'est installée entre la COI et le Secrétariat des ACP sur les actions climat à travers le programme ACP de l'Alliance globale pour le changement climatique (AMCC). Suivant l'appui apporté pour la mise en place d'un plan d'action climat régional en 2017, la COI bénéficiera d'une subvention du programme AMCC+ qui contribuera à la mise en œuvre de ce plan d'action prévu en 2019.

MOBILISATION DES ACTEURS RÉGIONAUX

La définition des activités liées à la thématique de la gestion des déchets s'est poursuivie et concrétisée. Le plan d'action déchets de la COI a été finalisé et a été envoyé aux OPL pour avis et commentaires. Ce plan d'action donne la trajectoire des activités qui seront menées pour une durée de 5 ans à partir de 2019.

Trois axes de travail ont été définis :

- La mise en place d'un observatoire régional des déchets
- L'accompagnement des États membres pour l'amélioration des axes réglementaires et institutionnels
- La création d'un environnement privilégié pour le développement de la recherche, de l'éducation et de l'innovation

Pour y répondre, la COI travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs : les États membres, les ONG ainsi que le secteur privé. Depuis le début, elle travaille avec AMValor, un cabinet de l'ENSAM, spécialisé dans l'étude et la mise en œuvre sur le marché de produits innovants. En 2017, AMValor avait réalisé une étude sur la gestion des déchets plastiques dans la zone COI. Sur cette base, 2018 a permis de mener et structurer la réflexion d'un projet ambitieux qui répondra au troisième axe du plan d'action : le projet Expédition Plastique dans l'océan Indien (ExPLOI) soumis à un financement de l'AFD.

À noter également que la COI assiste en tant qu'observateur aux différentes réunions du Comité de pilotage mis en place par l'UCCIOI pour le suivi d'une étude sur les opportunités de gestion et de valorisation des déchets au niveau régional. La COI a participé à trois réunions. L'étude devrait être finalisée en fin d'année.

Mobiliser contre les pollutions.
La gestion des déchets est une problématique partagée. Une action concertée contre la pollution plastique devrait voir le jour en 2019-2020.



SENSIBILISER À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

La COI a marqué la Journée mondiale de l'environnement du 5 juin en invitant ses équipes à prendre des engagements contre la pollution plastique.
Cette action s'est inscrite dans l'initiative lancée par l'ONU "#CombattreLaPollutionPlastique ou #BeatPlasticPollution".
Via des supports photos et vidéos, les employés de la COI ont été invités à dire au revoir au plastique à usage unique à travers des contenus diffusés sur les réseaux de la COI.



JME 2018.
Photos et vidéos ont été les supports utilisés pour sensibiliser nos collègues.

RECYCLAGE À LA COI

En ce qui concerne uniquement les papiers de bureaux, la COI a envoyé 232 kg de papiers en 2018, contre 595 kg en 2017. Cela peut s'expliquer notamment par le départ de deux projets financés par l'UE (ISLANDS en décembre 2017 et SmartFish en mai 2018) qui induit une diminution de la quantité de papiers utilisés. Aussi, les pesées et dépôts des déchets ayant été moins fréquents cette année, cela a pu induire une perte de données du nombre de papiers usés.
La quantité de cartons recyclés reste constante (légère diminution) : 47,4 kg en 2018 contre 54,6 kg en 2017.
Enfin, la quantité de bouteilles plastiques a largement diminué cette année : 60 kg en 2017 contre 27,8 kg en 2018. Cette diminution s'explique notamment par la réduction drastique des plastiques à usage unique par les équipes de la COI.

Papiers recyclés
2017 595 kg
2018 232 kg

Cartons recyclés
2017 54,6 kg
2018 47,4 kg

Bouteilles recyclées
2017 60 kg
2018 27,8 kg

DI-5

IDENTITÉ INDIANOCÉANIQUE ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET NATURELLES

PREMIÈRE ÉDITION DU PRIX INDIANOCÉANIE

La COI, en collaboration avec le Conseil départemental de La Réunion et avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'agence BlueSky, a organisé en 2018 la première édition du prix Indianocéanie. Un appel à écritures régional a été lancé en juin 2018 au siège de la COI. Cet appel à écritures en langue française, clôturé le 30 août, concernait des questionnements contemporains propres à notre région, sans genre imposé. Au-delà du prix littéraire lui-même, cette initiative invite les citoyens de nos îles à participer à l'émergence d'une identité régionale singulière, fièrement insulaire et ouverte sur le monde. Ce prix contribue aussi à la visibilité des États membres et de l'Indianocéanie.

Pour sa première édition, l'appel à écritures a suscité l'enthousiasme des plumes indianocéaniennes : 61 manuscrits ont été reçus témoignant ainsi de la vitalité de la littérature francophone dans nos îles. La communication digitale sur le prix a par ailleurs touché près de 15 000 personnes.

Cinq membres du jury, professionnels du livre et de l'enseignement, ont été nommés par nos États membres. Il s'agit de Aboubacar Ben Said Salim des Comores, Tsiky Rakotomavo de Madagascar, Issa Asgarally de Maurice, Dominique Dambreville de La Réunion et Zitabella Labiche des Seychelles. Ces derniers ont eu la lourde tâche de lire, dans des délais très brefs, l'ensemble des manuscrits et de choisir l'ouvrage primé.

C'est donc cinq mois après le lancement de l'appel à écritures que le prix Indianocéanie a été décerné à Jean-Pierre Haga Andriamampandry pour son roman "Le jumeau".

C'est sa femme Fanja Andriamampandry qui est venue recevoir le prix Indianocéanie le 29 novembre à la Demeure Saint Antoine à Maurice, au nom de son mari décédé quelques semaines après l'envoi de son manuscrit. "Le jumeau" a été édité en 500 exemplaires et diffusé au sein du réseau des organisateurs du prix.



"Le jumeau", prix Indianocéanie 2018.
Fanja Andriamampandry, épouse de feu Jean-Pierre Haga, a reçu le prix Indianocéanie lors d'une cérémonie à Maurice.

L'ensemble des partenaires présents se sont félicités de ce vecteur heureux "*de promotion de l'espace géographique, culturel et linguistique partagé par les pays de la Commission de l'océan Indien*".

LA CONTRIBUTION À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE DE L'INDIANOCÉANIE

Le soutien de la COI à l'Iconothèque Historique de l'océan Indien (IHOI) a débouché en 2018 sur la mise en ligne des œuvres de l'artiste peintre mauricien Serge Constantin. Serge Constantin est surtout connu comme le décorateur du Plaza, doté d'un théâtre à l'italienne où s'est jouée une multitude de pièces des années durant. Lors de la rétrospective de ses œuvres organisée en 2017 par ses enfants, Rachel et David, le public a (re)découvert le talent de cet artiste multifacette qui a croqué les paysages de Maurice, de Venise ou d'Angleterre.

De même, le partenariat noué en 2018 avec le Blue Penny Museum et la MCB permettra en 2019 la mise en ligne d'une partie des aquarelles de Malcy de Chazal réalisées entre 1820 et 1870 portant sur les plantes indigènes des Mascareignes et endémiques mauriciennes. Un partenariat est également en cours de finalisation avec la Chambre d'agriculture de Maurice, concernant l'histoire de la canne à sucre en images.

L'IHOI, créée par le Conseil départemental de La Réunion, est une banque de 20 000 images de l'Indianocéanie en consultation libre, rassemblées sur une plateforme numérique unique qui a pour objectif de rassembler et valoriser la mémoire iconographique de nos îles.

L'IHOI mène actuellement un projet de mise en réseau des patrimoines iconographiques de l'océan Indien cofinancé par le Département de La Réunion, l'UE (FEDER) et par l'État français. Dans ce cadre, la COI a participé et appuyé le séminaire de mise en réseau des patrimoines iconographiques de l'océan Indien organisé par le Conseil départemental de La Réunion avec les institutions des États membres en novembre 2018, à Maurice.

La COI a également soutenu la Phonothèque Historique de l'océan Indien, en participant notamment en décembre 2018 aux "Rencontres autour des musiques traditionnelles des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : collecter, numériser et valoriser le patrimoine musical des îles de la zone", organisées à La Réunion par le Pôle régional des musiques actuelles de La Réunion (PRMA).



Conserver le patrimoine.
Les oeuvres du peintre mauricien Serge Constantin ont été numérisées et ajoutées à la banque d'images de l'IHOI.

LA CULTURE, VECTEUR DE SENSIBILISATION

La culture est également un formidable vecteur de sensibilisation, par exemple dans le domaine de l'énergie. Ainsi, d'octobre 2017 à juin 2018, grâce au financement de l'UE dans le cadre du programme ENERGIES, le groupe éMoi (énergies et marionnettes dans l'océan Indien) de la Compagnie des Zonzons a mené une campagne de sensibilisation auprès des habitants des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles dans le domaine des énergies durables. Ce spectacle a permis de sensibiliser presque 4 000 jeunes et moins jeunes aux enjeux des énergies renouvelables et du développement durable. La Compagnie des Zonzons a également animé des séances de médiation culturelle et des ateliers de pratique artistique qui ont vu la participation de 900 personnes.



Culture et énergies.
Près de 4000 jeunes ont assisté à des représentations d'un spectacle sensibilisant aux énergies durables.

DÉVELOPPER LES INDUSTRIES CULTURELLES

L'objectif à terme est à la fois de créer des réseaux des différents acteurs culturels de l'Indianocéanie et de contribuer au développement des industries culturelles et créatives.

À ce titre, la COI a contribué au renforcement de la coopération inter-îles, particulièrement pour la réalisation de l'exposition Picasso organisée en décembre 2018 par le Blue Penny Museum à Maurice pour laquelle le Musée Léon Dierx à La Réunion a apporté sa contribution à travers le prêt de plusieurs portraits d'Ambroise Vollard réalisés par Picasso.

La COI a également travaillé avec le LabEuropeRéunion, initiative de la Région Réunion, en lien avec le Relais Culture Europe, espace expérimental d'innovation culturelle et sociale, de travail collectif et de réflexion, pour renforcer les liens entre l'Indianocéanie, La Réunion et l'Europe en matière culturelle.

Enfin, une réflexion a démarré avec l'AFD pour la structuration des industries culturelles et créatives à travers notamment des actions qui pourraient s'orienter sur le plan régional vers les infrastructures, les politiques publiques, la formation ou encore l'entrepreneuriat créatif.

PReRAD

La Plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement (PReRAD) a été impliquée sur le plan opérationnel dans différents projets en 2018.

Ainsi, le projet EpiBio (Epidémiologie végétale et Bio contrôle), en lien avec le programme Biodiversité de la COI financé par l'UE, a, en 2018, continué la structuration du réseau régional des botanistes, animé une formation des agents de contrôle des frontières sur les espèces envahissantes et a permis aux États membres de la COI de réfléchir à une approche régionale relative aux aires protégées, à la faune et à la flore sauvages. Ces actions ont fait l'objet de financements du FED et du FEDER.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la santé, les liens opérationnels existant entre PReRAD et les projets de la COI devraient se renforcer en 2019.

OCÉAN METISS

La COI est partenaire technique d'Océan Metiss, projet de planification spatiale marine. Mené par un consortium constitué de la Région Réunion, de l'État français et de l'Université de La Réunion, sur financement du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), Océan Metiss a démarré le 1er février 2018 pour une durée de 24 mois.

Suite à différentes réunions techniques notamment à Ébène en mars 2018, la COI a participé aux premiers Comité de pilotage et Comité technique d'Océan Metiss à La Réunion les 29 et 30 mars 2018.

Le lien est fait entre le G2OI et Océan Metiss, avec une intégration des données produites par la COI dans le cadre de ses projets.

LE GRAND OBSERVATOIRE DE L'OCÉAN INDIEN (G2OI)

Conformément à l'accord cadre de partenariat signé entre la COI et l'IRD le 19 septembre 2014, la collecte et l'organisation des données de la COI et de ses partenaires, notamment dans le domaine de l'environnement marin, ont été poursuivies.

En 2018, la quantité et la qualité des références bibliographiques ont été améliorées avec l'enrichissement du contenu de deux sites Web sur lesquels les utilisateurs peuvent consulter plus de 1600 documents issus des projets qui ont pu être organisés sur le serveur de la COI ainsi que 200 fiches de métadonnées dans les domaines de l'environnement, de la biodiversité, de la pêche, de la gestion des zones côtières, des risques naturels et des pollutions, à l'instar de celles concernant les mangroves à Madagascar, comme le montre l'illustration ci-dessous.



Des données pour suivre l'environnement.
Le G2OI met à disposition des données permettant de suivre l'état de l'environnement, comme la surface des mangroves.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET FORMATION

La COI a participé au colloque "Définis-moi l'Indianocéanie" les 4 et 5 octobre 2018 à l'Université de La Réunion. Cette rencontre, selon le Secrétaire général, "*participe concrètement à l'émergence de notre région comme une réalité géographique et humaine reconnue et appropriée. L'Indianocéanie en devient ainsi un territoire frappé à l'effigie de nos peuples. En cela, votre regard de scientifiques est aussi un acte politique qui contribue à transformer la fulgurance du poète en un grand dessein collectif*".



"Définis-moi l'Indianocéanie".
Universitaires, étudiants et acteurs de terrain ont participé au colloque sur l'Indianocéanie à l'Université de La Réunion.

Le renforcement des compétences de nos États membres constitue l'une des priorités transversales de nos actions, notamment dans le secteur de l'enseignement supérieur. Ainsi, des représentants de sept universités et instituts supérieurs de technologie de l'Indianocéanie ainsi que des universités des Canaries et des Açores, se sont réunis à Maurice du 5 au 10 novembre en présence de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), avec pour objectif de proposer une réponse à l'appel à projets Erasmus+, dont la date limite est fixée au mois de février 2019 (voir le mot de Philippe Bataille de l'AUF). Ce projet permettra d'améliorer et d'harmoniser les formations existantes dans les différents établissements de la région dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, par le renforcement des compétences des équipes enseignantes et par le montage d'une formation dans le même domaine à l'Université des Seychelles, en mobilisant les ressources régionales.

FOCUS SUR ERASMUS+

par Philippe Bataille,
directeur régional océan Indien de l'Agence universitaire de la Francophonie



"La composante de cet appel à projets Erasmus+ concerne le "capacity building". Erasmus+ est un dispositif de soutien aux établissements d'enseignement supérieur notamment dans le renforcement de leur offre de formation. Ainsi, sur la région océan Indien, l'Université des Comores, les IST d'Antsiranana (Diego Suarez) et d'Antananarivo à Madagascar, les Universités de Maurice et des Mascareignes à Maurice, et l'Université des Seychelles ont ainsi accepté de s'impliquer. À ce noyau régional, trois établissements de l'UE ont été associés : l'Université de La Réunion, l'Université des Açores (Portugal) et l'Université des Canaries (Espagne). Les cours devraient aborder les différents aspects des ER et EE : les politiques énergétiques, l'environnement socio-économique et financier, les normes, les législations et la dimension comportementale.

Ce projet devrait démarrer en 2020."

APPEL À PROPOSITIONS

Quatorze projets de production d'électricité à base d'énergies renouvelables ont en effet démarré en 2017, aux Comores, à Madagascar et à Maurice. Deux projets se sont terminés en 2018.

L'inauguration de l'unité de dessalement solaire à Rodrigues (Maurice) et la clôture du projet de location de lampes solaires de Jiro-Ve à Madagascar furent des moments particulièrement marquants.

Inaugurée le 2 juillet 2018, l'unité de dessalement de Rodrigues produit 80m³ d'eau quotidiennement en alimentation 100% solaire et 300m³ (300 000 litres) en alimentation hybride, permettant ainsi d'alimenter quotidiennement 2 400 personnes en eau potable. Financé à hauteur de 50%, soit 220 000 € par le programme ENERGIES, ce projet a également bénéficié du co-financement de l'Assemblée Régionale de Rodrigues et du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).



Biogaz à Madagascar.
120 familles seront dotées de biodigesteurs dans la région de Diana.



De l'eau grâce au solaire.
Unité de dessalement à Rodrigues qui alimente en eau 2400 personnes.

Aux Comores, les projets d'émergence de filière de cuiseurs autonomes et de filière ylang-ylang et distillation à foyers économes portés par Initiative Développement se sont également rapprochés de leurs objectifs qui incluent la lutte contre la déforestation en utilisant des innovations technologiques adaptées au contexte, renforçant l'économie locale.

À Madagascar, le projet de location de lampes solaires porté par la société Jiro-Ve est fondé sur un réseau de 29 franchisés qui distribuaient ces lampes chaque soir chez leurs clients avant de les récupérer le matin pour les recharger à l'aide de panneaux photovoltaïques. Ce projet a permis à quelques 35 000 Malgaches d'avoir durablement accès à une source de lumière peu chère et non polluante, avec tout ce que cela implique en termes d'impacts économiques, sociaux et environnementaux. Ce projet a également permis à Jiro-Ve d'être sélectionnée pour participer au Sustainable Innovation Forum 2018 en marge de la COP24 à Katowice en Pologne en tant que "solar innovator" en énergies durables.

Plusieurs autres projets cofinancés sous l'Appel à propositions se sont également démarqués en 2018. Porté par l'ONG française ETC Terra - Rongead et par l'Organisation de soutien pour le développement rural à Madagascar (OSDRM) de la Fondation Aga Khan, le projet à base de biogaz dans la région de Diana, ambitionne de doter 120 familles de biodigesteurs et au moins 500 ménages de foyers améliorés à Ambanja et Ambilobe d'ici juin 2019.

Le projet porté par Microcred vise quant à lui à rendre accessible l'énergie solaire au plus grand nombre de foyers malgaches, notamment en zones rurales, grâce à un système novateur de "Pay-As-You-Go" (PAYG) via l'argent mobile. Cette initiative financée par ENERGIES à hauteur de 500 000 € (46% du budget total) fournira 150 000 foyers en unités solaires sur trois années.

Le projet FEmmes Malgaches entrepreneurs SOLAires Rurales (FEMSOLAR) a adopté une approche novatrice en permettant à Yollande, Hanitra, Remeza et Kingeline, quatre femmes pêcheurs, de suivre une formation au Barefoot College en Inde afin de devenir des ingénieures solaires dans leur village d'Ambakivao dans la région de MENABE. Grâce à ce projet développé par le World Wide Fund for Nature Madagascar Country Office (WWF MDCO), 200 ménages du village regroupés au sein de l'Association Mazava Honko, et une maison communautaire, seront équipés en systèmes solaires photovoltaïques.

Deux projets de pico-centrales hydrauliques ont aussi fait des progrès significatifs pendant l'année écoulée. Dans la commune rurale d'Ambaosary, le projet JiroMeva de réhabilitation d'une mini-centrale hydroélectrique de deux fois 35kW porté par BETC Nanala permettra à 350 familles d'avoir accès à de l'énergie propre grâce à la création d'un réseau de distribution isolé.

FEMSOLAR.

Quatre femmes du village d'Ambakivao ont suivi une formation pour devenir ingénieures solaires.



Énergies renouvelables

GÉNÉRER DE L'ÉLECTRICITÉ, C'EST GÉNÉRER DES OPPORTUNITÉS

Sur les collines austères de la commune malgache de Sarobatra, des ouvriers sont à pied d'œuvre. Ayant préalablement altéré le flot de la rivière avec des sacs de sable ils sont en train de réhabiliter un ancien barrage hydroélectrique. D'ici le courant de l'année 2019, la pico-centrale hydraulique qui s'érige en contrebas fournira de l'électricité à 200 ménages. Mais ce projet co-financé à hauteur de 225 000 € (soit 46.7% du coût total) par l'Union européenne à travers le programme ENERGIES de la COI diffère des initiatives similaires sur un point important : les turbines qui produiront l'électricité de la centrale ont été fabriquées localement, dans un atelier où sont formés des apprentis issus de familles défavorisées.

La philosophie de l'Atelier Tsiky (sourire) de l'Association PATMAD, porteuse du projet en collaboration avec le Centre Écologique Albert Schweitzer (CEAS) et l'Association des ingénieurs pour le développement des énergies renouvelables (AIDER), est claire : tout fabriquer localement. Ainsi, turbines, pompes, séchoirs solaires et même des prototypes d'éoliennes sont fabriqués dans le bruyant atelier de serrurerie métallique, de menuiserie et d'électromagnétique situé à Ambatomirahavavy. L'un des six apprentis actuellement en formation à l'Atelier Tsiky explique que PATMAD va l'aider à trouver de l'emploi au terme de sa formation de trois ans.

Pour le directeur exécutif de l'Association PATMAD, Bako Andrianirinah, la subvention du programme ENERGIES "*a permis à l'association, ainsi que ses partenaires techniques, de mettre au point une pico-turbine hydraulique de plus grande puissance permettant de toucher beaucoup plus de bénéficiaires, en incluant de petits projets industriels*".

> **"L'électricité permettra non seulement l'éclairage de certains espaces communautaires, mais aussi et surtout le développement d'activités génératrices de revenus. Ce premier projet constituera un modèle que l'association espère répliquer dans d'autres zones"**
>
> **affirme Bako Andrianirinah**.
> Un représentant par village sera chargé de démarcher des clients potentiels.

L'Association PATMAD a été confortée dans son approche par une visite largement médiatisée de l'Atelier Tsiky organisée par le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures à l'occasion de la Journée mondiale de l'énergie le 22 octobre 2018. "*Ce fut une consécration pour l'Atelier Tsiky et PATMAD dans la mesure où les deux entités ont toujours un peu travaillé dans l'ombre. Pour féliciter l'association dans ses efforts, l'atelier a reçu des équipements dont elle ne disposait de la part du ministère de l'Énergie. Cela n'aurait pas été possible sans la visibilité donnée par la COI et l'UE.*"

Cette reconnaissance aidera également PATMAD à positionner l'atelier Tsiky comme prestataire de référence sur le marché de la fabrication de turbines hydro-électriques au niveau local.



Hydroélectricité.
Cofinancement d'une pico-centrale hydraulique au bénéfice de 200 ménages malgaches.

L'ANNÉE DES LUMIÈRES

Jour de marché à Ampary, non loin du célèbre lac d'Itasy. Les marchands de légumes et de vêtements partagent la rue avec des camions et les omniprésents taxis-brousse. Deux stands attirent les passants. Sous des parasols marqués Baobab+, des commerciaux sont en train d'expliquer le concept novateur qui vise à "*rendre accessible l'énergie solaire au plus grand nombre de foyers malgaches, notamment en zones rurales*" grâce à un système de "Pay-As-You-Go" (PAYG). À voir le nombre de ménages équipés, déjà 43 000, cette initiative, co-financée à hauteur de 500 000 € (46% du budget total) par le programme ENERGIES sur les ressources du Fonds européen de développement, est en bonne voie d'atteindre son objectif de fournir 150 000 foyers en unités solaires en trois ans. Et les besoins restent importants : moins de 5 % des ménages en zone rurale ont actuellement accès à l'électricité.

À quelques mètres des stands de Baobab+, une échoppe vendant des épices et des petits poissons dispose d'une des pico lampes vendues par la société et son toit arbore un panneau solaire. Pour sa propriétaire, l'investissement en vaut la peine car l'éclairage lui permet d'étendre ses heures d'ouverture et ainsi augmenter ses revenus. Elle peut également travailler dans les champs le soir, si besoin est.

Les animations itinérantes de Baobab+ comme à Ampary sont au cœur de la stratégie de proximité de cette filiale du groupe Microcred actif dans neuf pays africains. Le fonctionnement est simple : après un dépôt de 30 000 ariary, Baobab+ se charge d'installer un panneau photovoltaïque chez le client qui servira à recharger son unité solaire.

Un logiciel enregistre les données primaires du client et lui envoie un code via son téléphone portable qui lui permet d'activer son unité. Deux semaines après avoir pris livraison de cette dernière, le client commence à payer 1 000 ariary (0.25 €) par jour selon le principe de PAYG. Il a l'option de payer via son téléphone portable (mobile money) ou dans un des 75 points de paiement éparpillés sur le territoire malgache.

Après un an, le client devient propriétaire de son unité solaire avec une garantie de deux ans. Le prix journalier est calibré pour correspondre aux dépenses que les bénéficiaires consacraient à l'achat de pétrole, de bougies et de recharges pour leurs téléphones de manière à assurer que leurs dépenses n'augmentent pas.



Lumière à bas coût.
Système adapté au portefeuille des populations rurales de la Grande Île par Baobab+.

PROGRAMME RÉGIONAL D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PREE)

2018 a vu l'organisation de comités de coordination nationaux aux Comores, à Madagascar et aux Seychelles. Près d'une centaine d'entreprises, des PME ainsi que des sociétés plus importantes en termes de taille, se sont impliquées dans cette initiative. Inspiré du Programme National d'Efficacité Énergétique (PNEE) mauricien, mis en œuvre par le ministère de l'Énergie et des services publics et Business Mauritius, le PREE vise, avec l'appui de Business Mauritius, à développer une culture d'efficacité énergétique dans les entreprises de la région. Fondé dans un premier temps sur des audits et des cartographies énergétiques, selon l'état d'avancement du pays en la matière, le PREE permet aux entreprises d'étudier leurs pôles de consommation énergétique pour ensuite prendre des mesures pour réduire leur facture énergétique. À Maurice, une cartographie des PME a été lancée, alors qu'une étude complémentaire est prévue aux Seychelles sur l'usage du froid.

CLUB DES ÉLECTRICIENS

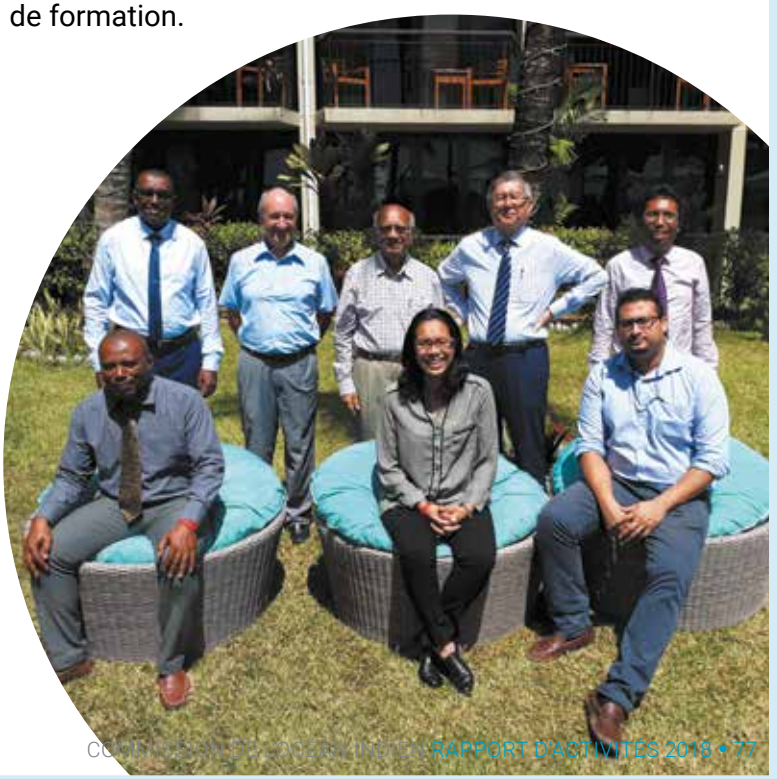
Créé en janvier 2018, le Club des électriciens regroupe les sociétés nationales d'électricité de la région, la MA-MWE (Comores), EDF (France / Réunion), la JIRAMA (Madagascar), CEB (Maurice) et la PUC (Seychelles). Ce club s'est rencontré cinq fois au cours de l'année écoulée permettant à ses membres de renforcer les échanges sur des questions ayant trait à l'insertion des énergies renouvelables dans nos systèmes électriques insulaires et d'effectuer des visites d'installations électriques de la région.

RÉSEAU DES RÉGULATEURS

Créé lors du 1er Forum régional des énergies durables, le Réseau des régulateurs de l'océan Indien s'est réuni trois fois au cours de l'année, aux Seychelles, aux Comores et à Maurice pour échanger sur des sujets importants tels que les "grid codes" et questions tarifaires. Un consultant sera recruté en 2019 pour accompagner les régulateurs des États membres de la zone océan Indien en vue d'accélérer la mise en place de "grid codes" adaptés aux énergies renouvelables dans chacun des pays.

PLATEFORME ENERGIC

Lancée en mai, la plateforme de gestion des connaissances du programme ENERGIES - ENERGIC (energic-commissionoceanindien.org) - a pour but de faciliter la mutualisation des ressources relatives aux énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique entre les pays membres de la COI. Elle met également en réseau les différents acteurs de la filière, tels que les sociétés d'électricité, les ministères et organismes de formation.



Réseau des régulateurs.
Les membres du réseau aux Seychelles en août 2018.

IOS-NET

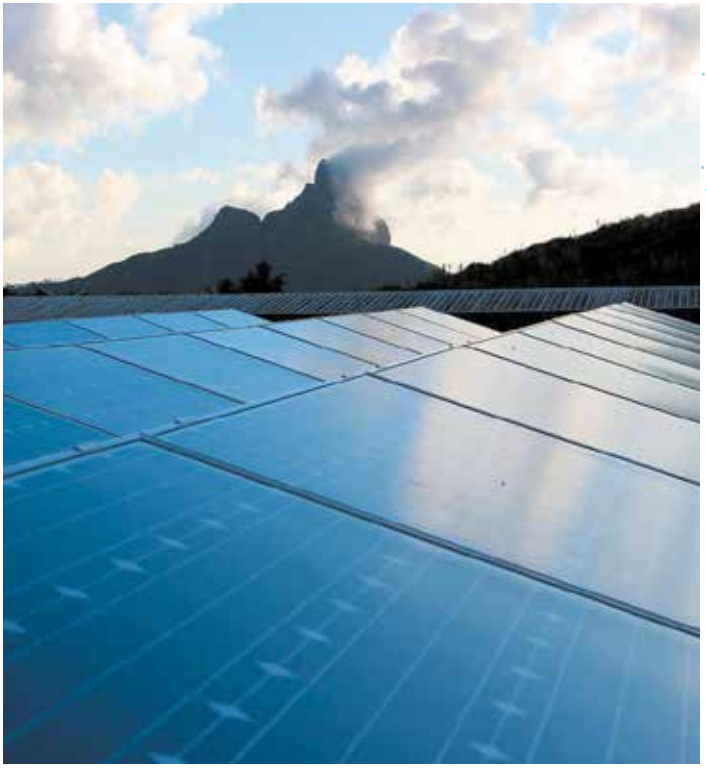
La base de données solaire IoS Net poursuit un double objectif :

• doter les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles, à l'instar du réseau existant à la Réunion, de stations de mesure du rayonnement solaire et autres données météorologiques ; et

• rendre accessibles ces données au grand public, notamment aux investisseurs.

Cet outil est développé avec l'Université de La Réunion par le biais de son Laboratoire d'énergétique, d'électronique et procédés (LE²P).

Ce projet est financé grâce à une articulation du FED et du FEDER.



Énergie solaire.
IoS Net permettra de mieux évaluer le potentiel de l'énergie solaire dans les États membres.



Formation.
Formation au bénéfice des États membres avec l'IRENA.

FORMATIONS

Environ 150 personnes ont suivi des formations organisées dans le cadre du programme ENERGIES en 2018, à l'instar des deux cycles de formations combinées (résidentielles et en ligne) par l'École de régulation de Florence (FSR) échelonnés tout au long de l'année ou de la formation de journalistes malgaches pour une meilleure promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (juin-juillet 2018).

Ont également eu lieu deux séances de formation sur le RETScreen, logiciel utilisé pour évaluer les différents paramètres associés aux nouveaux projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique (novembre et décembre 2018), un atelier régional sur le développement et le financement de projets d'énergie renouvelable dans les îles de l'océan Indien conçu et dispensé par l'International Renewable Energy Agency (novembre 2018) ainsi que deux formations d'une semaine organisées conjointement par le programme ENERGIES et le projet de Promotion de l'Électrification Rurale par les Énergies Renouvelables (PERER) de la GIZ sur le développement et la mise en œuvre de politiques et stratégies énergétiques (novembre et décembre 2018).

FORMATION DES FORMATEURS

Des petites valises d'idées qui ont un grand impact

L'ambitieux projet de Renforcement des connaissances de la filière technique et professionnelle en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique avance dans le bon sens.

Porté par l'Union des Maisons Familiales Rurales de Madagascar (UNMFRM), le projet de Renforcement des connaissances de la filière technique et professionnelle en matière d'ER et d'EE vise à sensibiliser et former dans ce domaine plus de 1 500 jeunes regroupés dans 39 Maisons Familiales Rurales (MFR) aux Comores (5), à Madagascar (29) et à Maurice (5). Cela implique notamment l'élaboration d'un cursus de formation par chacun des pays impliqués pour refléter les spécificités de chaque territoire, la formation des formateurs et la mise en place de projets pilotes dans plusieurs MFR de la région.

Raj Jatoo, le directeur de la Fédération des MFR de Maurice et Rodrigues, explique que les moniteurs et directeurs des MFR qui ont suivi cette formation sont "jeunes et motivés". Il leur incombera de partager le savoir acquis avec leurs élèves, pour la plupart des jeunes entre 12 à 18 ans. Étant donné que le concept de base des MFR consiste à offrir une formation technique et professionnelle à des jeunes vulnérables pour faciliter leur insertion dans le monde du travail, cette nouvelle emphase sur les technologies vertes est de bon augure pour l'employabilité des élèves comme pour la marche collective vers le développement durable.

Cette approche a été répliquée aux Comores et à Madagascar où 30 et 85 familles ont déjà été sensibilisées, respectivement. Aux Comores, un hangar a été construit comme atelier de fabrication des briquettes ardentes à la MFR de Ndrondroni à Mohéli avec l'aide de l'ONG 2Mains, alors qu'à Madagascar les trois projets pilotes sont en cours de mise en place: biogaz (MFR de Mantasoa), foyer amélioré (MFR de Mandoto) et briquette ardente (MFR de Ambararatabe).



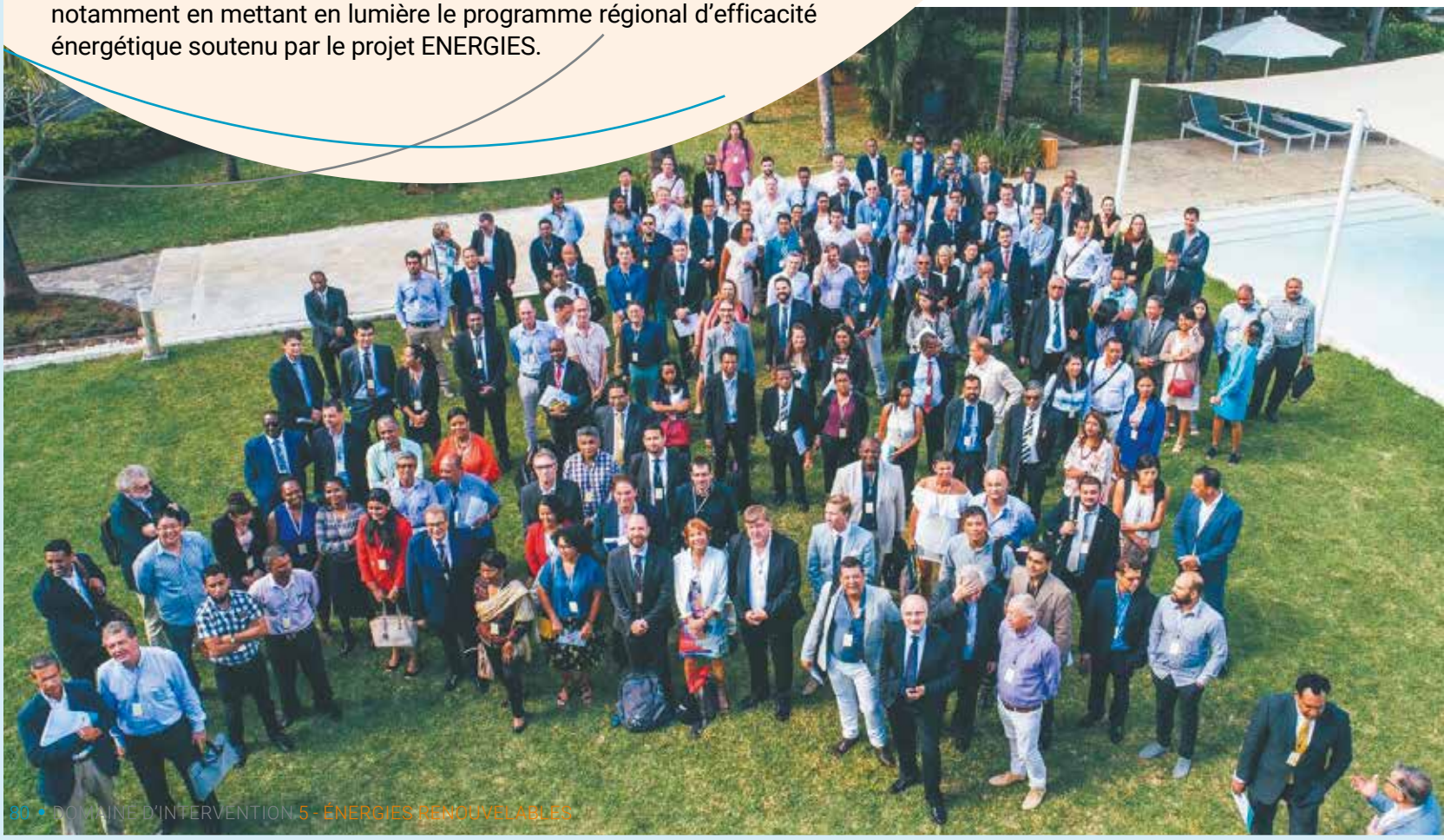
Sensibiliser et impliquer. Formation des formateurs avec l'Union des Maisons Familiales Rurales de Madagascar pour susciter des vocations dans le domaine des énergies durables.

Forum régional des énergies durables

Près de 250 personnes venant des États membres de la COI, d'Europe, d'Afrique du Sud, du Vietnam et d'Inde ; environ 60 interventions sur les thématiques de la gouvernance énergétique, de l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques insulaires et de l'efficacité énergétique ; une quarantaine d'institutions et d'entreprises présentes sur la partie expo ; la création de l'Association des régulateurs de l'énergie de l'océan Indien… Le premier Forum régional des énergies durables qui s'est déroulé du 28 au 30 mai 2018 à Balaclava, Maurice, a été un succès.

Cette première édition a été une occasion inédite d'approfondir le dialogue public-privé dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Elle marque également une dynamique vertueuse en faveur de la transition énergétique des pays membres. À cette occasion, les régulateurs du secteur de l'énergie des États membres de la COI ont d'ailleurs convenu de se regrouper au sein d'un réseau.

Les sessions thématiques, riches en échanges et en enseignements, ont porté sur la gouvernance du secteur des énergies, l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux ou encore l'efficacité énergétique, notamment en mettant en lumière le programme régional d'efficacité énergétique soutenu par le projet ENERGIES.



Forum régional des énergies durables.
Succès d'affluence et intérêt manifeste pour un rendez-vous régulier des acteurs du secteur de l'énergie.

ÉTUDES

Plusieurs études visant à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables en Indianocéanie ont été complétées pendant l'année écoulée suivies de réunions de restitution. Elles serviront de support pour l'élaboration des politiques nationales en matière de bioélectricité et de réglementation. Plusieurs cartographies énergétiques des pays participant au PREE ont également été compilées ou sont en cours de réalisation.

• Étude du potentiel de valorisation énergétique (bioélectricité) de la biomasse ligneuse par conversion thermique dans les États membres de la COI : élaborée par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), cette étude a pour objectif de détailler le potentiel des agrocarburants, tels que le bioéthanol et biodiesel de coco, dans les pays de la région, notamment (mais pas exclusivement) dans les secteurs du transport et de l'électricité, afin de réduire la dépendance des États membres de la COI sur les énergies fossiles.

• Étude du potentiel de valorisation énergétique (bioélectricité) de la biomasse ligneuse par conversion thermique dans les États membres de la COI : cette étude situe les contextes économique et énergétique de la biomasse dans chacun des pays de la région tout en chiffrant le potentiel de bioélectricité issue de la conversion thermique de la biomasse ligneuse d'origine agricole, forestière et urbaine.

• Étude comparative d'approches réglementaires relatives à l'électrification et l'intégration des énergies renouvelables dans les États membres de la COI : cette étude détaille les meilleures pratiques et propose un certain nombre de recommandations pour faire de la réglementation énergétique un levier de développement des énergies renouvelables.

• Étude sur l'utilisation potentielle du *Grevillea banksii* pour la production de charbon à l'Île Sainte-Marie : ce document dresse le potentiel de valorisation énergétique de cette espèce invasive originaire de l'Australie et établit les paramètres pour la mise sur un pied d'une filière de charbon de bois afin d'encourager l'utilisation de foyers améliorés et limiter la déforestation.

PROJET POSITIVE ENERGY TOUR

Ayant pour but de sensibiliser les jeunes des Comores, de Maurice, de Madagascar et des Seychelles aux enjeux énergétiques, les diverses animations effectuées par l'Association SolaR'hythm dans le cadre du Positive Energy Tour auront bénéficié durant quatre mois à près de 2 000 personnes - élèves, étudiants et adultes confondus - grâce à des présentations pédagogiques ludiques sur les différentes formes d'énergie dans les écoles de la région. À travers les fiches pédagogiques réalisées et transmises aux écoles, l'impact auprès des élèves et professeurs pourra perdurer et bénéficier à d'autres classes par la suite.

FED / FEDER

L'articulation des fonds FED et FEDER constitue un outil au service du renforcement de notre coopération régionale.
Un certain nombre d'activités ont été menées en 2018 grâce au financement du FED et du FEDER, telles que des formations sur les espèces envahissantes, avec l'appui du CIRAD, ainsi que sur les aires protégées et la faune et la flore sauvages.
Plusieurs projets ont fait l'objet de demandes de financement en 2018, comme ceux du G2OI et de la base de données solaires IOS-Net, en partenariat, respectivement, avec l'IRD et l'Université de La Réunion dans le cadre du programme ENERGIES pour IOS-Net. Ces dernières activités ont été conçues de façon partagée dès leur démarrage.

Les projets de la COI, comme celui sur la sécurité alimentaire financé par le 11ème FED, intègrent dès leur conception une articulation du FED et du FEDER, optimisant ainsi la place de la France/Réunion dans les projets européens de la COI.

Quelle taille peut bien faire une baleine à bosse ?
Pour le savoir, ces élèves de l'école primaire de Nioumachoi (Mohéli, Comores) l'ont dessiné en taille réelle sur la plage de leur village.
L'activité à Mohéli a été financée par INTERREG V.

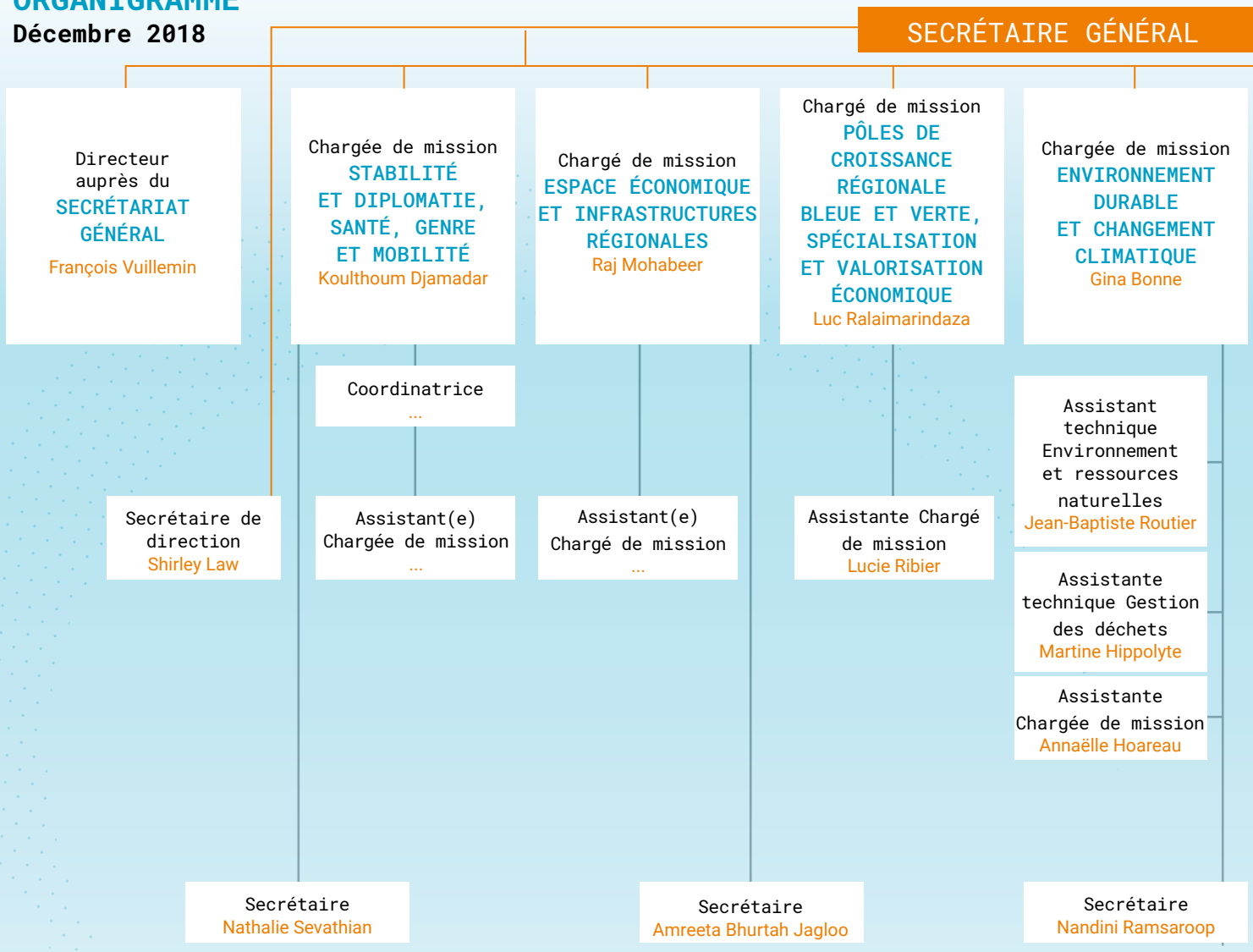


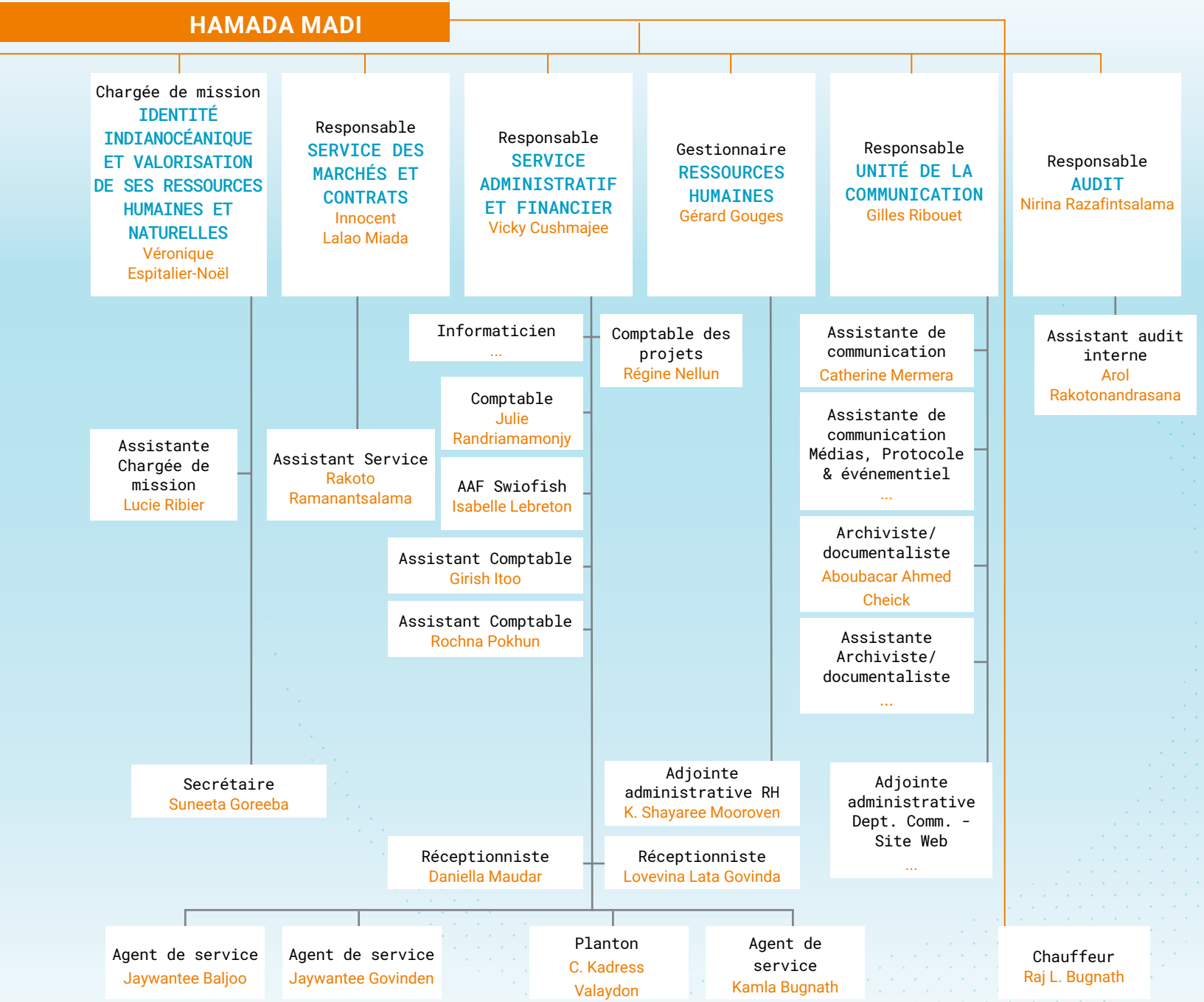
Photo : Mayeul DALLEAU - CEDTM

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2018

ORGANIGRAMME

Décembre 2018



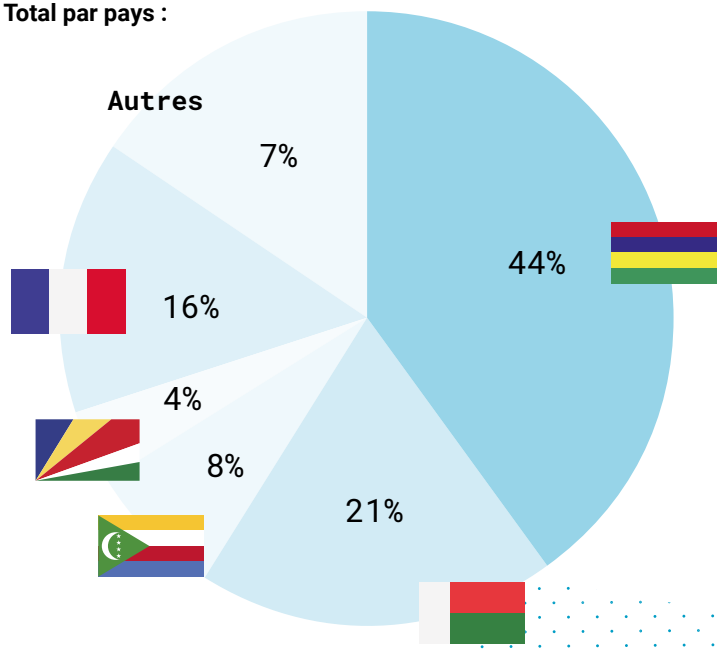

HAMADA MADI
Chargée de mission
IDENTITÉ INDIANOCÉANIQUE ET VALORISATION DE SES RESSOURCES HUMAINES ET NATURELLES
Véronique Espitalier-Noël
Responsable
SERVICE DES MARCHÉS ET CONTRATS
Innocent Lalao Miada
Responsable
SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Vicky Cushmajee
Gestionnaire
RESSOURCES HUMAINES
Gérard Gouges
Responsable
UNITÉ DE LA COMMUNICATION
Gilles Ribouet
Responsable
AUDIT
Nirina Razafintsalama
Informaticien
...
Comptable des projets
Régine Nellun
Assistante de communication
Catherine Mermera
Assistant audit interne
Arol Rakotonandrasana
Comptable
Julie Randriamamonjy
Assistante de communication Médias, Protocole & événementiel
...
Assistante Chargée de mission
Lucie Ribier
Assistant Service
Rakoto Ramanantsalama
AAF Swiofish
Isabelle Lebreton
Archiviste/ documentaliste
Aboubacar Ahmed Cheick
Assistant Comptable
Girish Itoo
Assistant Comptable
Rochna Pokhun
Assistante Archiviste/ documentaliste
...
Secrétaire
Suneeta Goreeba
Adjointe administrative RH
K. Shayaree Mooroven
Adjointe administrative Dept. Comm. - Site Web
...
Réceptionniste
Daniella Maudar
Réceptionniste
Lovevina Lata Govinda
Agent de service
Jaywantee Baljoo
Agent de service
Jaywantee Govinden
Planton
C. Kadress Valaydon
Agent de service
Kamla Bugnath
Chauffeur
Raj L. Bugnath

PERSONNEL - DISTRIBUTION PAR CATÉGORIE

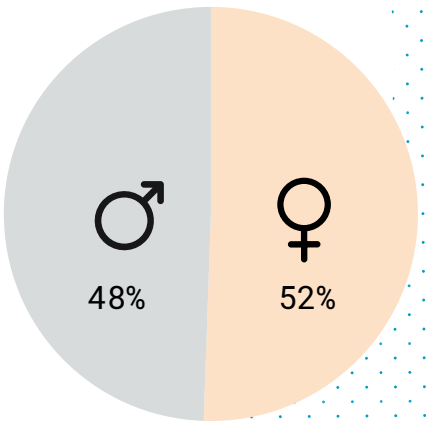
Pays											Autres		Total pers.	Total	Total
Sexe	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀		♂	♀
CADRE PROFESSIONNEL & INTERMÉDIAIRE															
Cadre professionnel	5	0	3	1	3	1	0	1	1	1	0	0	16	12	4
Cadre intermédiaire	3	3	2	4	3	2	0	0	2	2	0	0	21	10	11
Total personnes (CP & CI)	8	3	5	5	6	3	0	1	3	3	0	0	37	22	15
Total par pays & par sexe en %	22% 8%		13.5% 13.5%		16% 8%		2.7%		8% 8%					♂ 59.5%	♀ 40.5%
	33%		27%		24,3%		2,7%		16,2%						
PERSONNEL DE BUREAU & D'APPUI															
Personnel de bureau	**3**	**15**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**18**	**2**	**15**
Personnel d'appui	**3**	**2**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**5**	**7**	**2**
Total personnes (PB & PA)	**23**		**0**		**0**		**0**		**0**		**0**		**23**	**9**	**17**
Total par pays & par sexe en %	100%		0%		0%		0%		0%		0%			♂ 39.1%	♀ 60.9%
AUTRES EXPERTS/CONSULTANTS															
Autre - Expert / Consultant / Mise à disposition	**2**	**3**	**0**	**0**	**2**	**0**	**2**	**0**	**1**	**5**	**2**	**0**	**30**	**17**	**13**
Total personnes	**5**		**0**		**2**		**2**		**6**		**2**				
														♂ 56%	♀ 44%

Pays													Autres		Total pers.	Total	Total
Sexe	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀		♂	♀
TOTAL																	
Total	16	23	5	5	8	3	2	1	4	8	2	0			77	37	40
Total personnes/pays	39		10		11		3		12		2				77		

Total par pays :



Total par sexe :



FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

Le département RH a initié des consultations avec la délégation de l'UE et l'antenne de l'AFD dans la réflexion et la préparation de deux cours de formation concernant les procédures comptables, la passation de marchés, les appels à propositions, les subventions et certains aspects des RH. Les formations interviendront en 2019.

MISSION AUX SEYCHELLES

Le gestionnaire RH (GRH) a effectué en mars 2018 une mission auprès de l'Unité anti-piraterie (UAP) aux Seychelles afin, entre autres, d'appuyer le renforcement de sa structure de fonctionnement, de revoir la distribution des nouveaux locaux et d'évaluer les conditions d'emploi sur place. Le GRH a saisi l'occasion de ce déplacement pour rencontrer les étudiants de l'Université des Seychelles pour présenter la COI ainsi que les perspectives d'emplois dans le domaine de la coopération régionale.

ACCUEIL ET INTÉGRATION

En collaboration avec l'unité de communication, le département RH a élaboré un nouveau kit d'intégration qui facilite l'immersion des nouveaux arrivants.

GESTION DU PERSONNEL

Le remplacement du système de suivi des présences "accu time" est intervenu en mai 2018. Le nouvel appareil Morpho Sigma de Vision Way Ltd, offrant de meilleures garanties et fonctionnalités, contribue à une gestion plus performante du suivi du personnel.

NÉGOCIATIONS AVEC L'UE

Le Secrétariat général de la COI et la délégation de l'UE ont poursuivi les discussions au sujet du taux applicable aux indemnités des personnels recrutés sur financements FED. Les négociations ont abouti en octobre 2018 sur la base (i) d'une application du taux tel que prévu par les statuts du personnel de la COI aux agents des projets SmartFish, ISLANDS, Biodiversité, ENERGIES et MASE et (ii) d'une révision de l'article concerné du statut du personnel pour les projets FED à présenter au prochain Conseil. La COI poursuit également les négociations avec l'UE au sujet des indemnités de logement versées aux cadres mauriciens recrutés sur les ressources du FED.

RESTRUCTURATION DU PERSONNEL

Les deux premières phases du plan de restructuration menées en 2016 et 2017 ont contribué à l'allègement de l'enveloppe salariale du Secrétariat de quelque 11%. Le département RH prépare un bilan détaillé des résultats des deux premières phases en vue de la mise en œuvre de la dernière phase du plan de restructuration après approbation par les instances.

MANUEL DE PROCÉDURES RH

Élément essentiel pour toute bonne gestion, RH y compris, la feuille de route a été préparée en octobre 2018 en s'appuyant sur le travail effectué en juillet 2006 par Mme Monica Maurel spécialiste du management et de la gestion des ressources humaines dans le cadre de la CAOR.

STATUT DU PERSONNEL

Le GRH, en collaboration avec les chefs des services Administratif et financier et des Marchés et contrats, a débuté le travail de révision du statut du personnel et de ses directives d'application en vue de leur soumission aux organes décisionnels de la COI.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2018, le département RH a commandé un audit sur la santé et la sécurité au travail aboutissant à l'identification de risques et à la proposition de mesures correctives.

MÉDECINE DU TRAVAIL

Comme régulièrement, le Secrétariat général a proposé aux agents un dépistage/contrôle gratuit des tests sanguins (*fasting blood sugar*).

IMPÔT SUR LE REVENU

Les négociations autour du contentieux entre les agents expatriés de la COI et la Mauritius Revenue Authority (MRA) concernant l'impôt sur le revenu, référé au Assessmernt Review Committee (ARC), se poursuivent. Les quatrième et cinquième sessions se sont tenues le 30 avril et 13 août respectivement. Lors de cette dernière session, le GRH a détaillé les éléments suivants :

- Processus de recrutement incluant la validation par les OPL de chaque candidature retenue pour les postes régionaux (cadre).
- Processus pour l'obtention des permis de résidence pour le personnel expatrié et leurs dépendants.
- Processus pour l'obtention des cartes diplomatiques.
- Processus pour l'obtention des détaxes pour les véhicules.

La prochaine session a été fixée au 17 avril 2019.

INFORMATIQUE

En lien avec le directeur et le chef du SAF, la réflexion stratégique au niveau du développement informatique s'est poursuivie en collaboration avec le consultant en informatique. Un appel d'offres régional pour la fourniture d'un service externe de gestion informatique a été lancé en 2018. Déclaré infructueux, cet exercice est appelé à être relancé. À noter que l'audit du système informatique indique une nécessité d'investissement conséquent dans les équipements afin d'éviter les risques de crash.

GESTION DE PERFORMANCES

L'exercice de gestion des performances s'est fait une place dans les habitudes de management de l'organisation. Cette première étape de gestion modernisée des personnels est appelée à être consolidée et à s'élargir pour implanter une culture de gestion basée sur les résultats. À cet égard, l'apport de l'assistance technique INCA, qui sera déployée en 2019 pour le renforcement des capacités du Secrétariat général, s'avèrera utile. À noter également que le lien entre la performance et l'encouragement sur la base d'une évolution dans la grille salariale fonctionne.

LOGICIEL DE GESTION DU PERSONNEL (HRIS)

La réflexion sur le choix du pourvoyeur de service sur la gestion électronique du personnel s'est poursuivie en 2018 et le choix s'est porté sur Uniconsults - Sicorax HR. Le budget sera mobilisé à partir du financement INCA de l'UE pour une mise en place en 2019.

VOLONTARIAT ET STAGES

Le Secrétariat général accueille régulièrement des Volontaires de solidarité internationale (VSI) mis à disposition par France Volontaires sur cofinancements du Conseil régional ou départemental de La Réunion et INTERREG V Océan Indien qui mettent leur savoir-faire au service de la coopération régionale. Le Secrétariat général a également saisi l'opportunité du programme de volontariat de la Francophonie pour de nouvelles mises à disposition. La COI a accueilli huit stagiaires en 2018 tant au bénéfice des projets que des services d'appui et opérationnels.

RENCONTRE PÉRIODIQUE DES AGENTS

Afin d'améliorer la communication interne, le Secrétaire général a organisé une rencontre avec les agents de la COI sur les retombés du Conseil des ministres. Dans la foulée, le GRH a organisé une réunion sur la restructuration du personnel, les conditions d'emploi et certains sujets propres à la gestion interne. À cette rencontre, la demande pour la relance du Comité du personnel a été communiquée. Ainsi, des élections ont été organisées en novembre et un comité de huit membres élus.

RENCONTRE DE FIN D'ANNÉE ET JOURNÉES NATIONALES

C'est au C Beach Club à Bel Ombre que les agents se sont donnés rendez-vous pour la rencontre de fin d'année le 19 décembre 2018. À cette occasion, les agents de la COI ont été invités à plébisciter leurs pairs pour leur contribution à l'organisation. Huit agents ont ainsi été récompensés. Par ailleurs, la journée nationale de chaque pays membre a été célébrée avec la contribution active des personnels afin de promouvoir le sentiment d'appartenance régionale.

Célébration de la fête nationale des Comores.





Fête de fin d'année
8 agents de la COI ont été récompensés pour leur contribution à l'organisation.

Fête de fin d'année de la COI.
Les agents de la COI se sont donnés rendez-vous au C Beach Club.



L'année 2018 marque le lancement de la mise en œuvre de la toute première stratégie de communication de la COI pour la période 2018-2021.
Ainsi, les travaux concernant la modernisation du site web de la COI ont été enclenchés grâce aux ressources du Fonds Vert. Le nouveau site, plus intuitif et dynamique, devrait être livré d'ici la fin du premier semestre 2019.

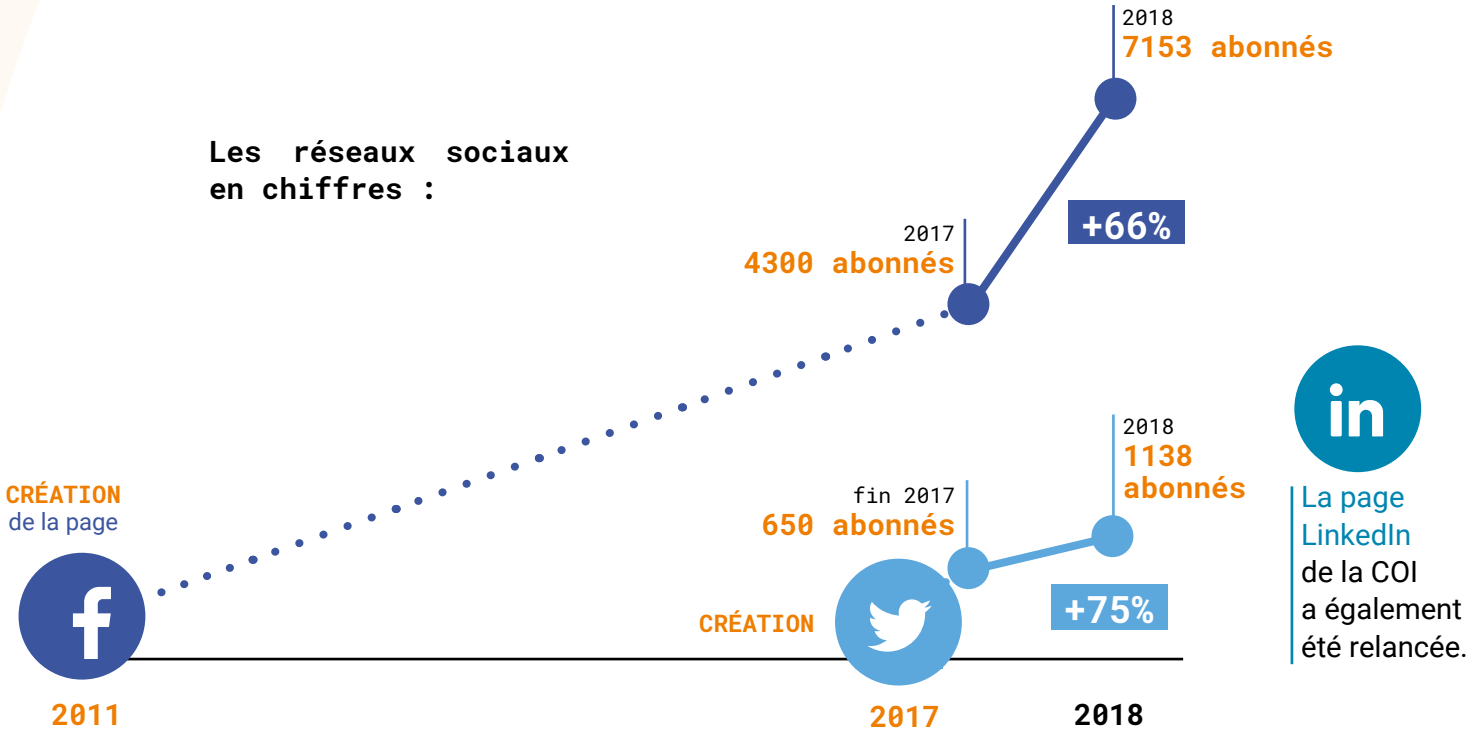
STRUCTURATION

L'équipe de l'unité de Communication a connu quelques fluctuations en 2018, avec le départ des assistantes de communication mises à disposition par l'OIF et le Département de La Réunion. La structuration de l'unité de Communication se poursuit néanmoins avec l'arrivée en novembre 2018 d'une nouvelle assistante de communication mise à disposition par France Volontaires sur cofinancements du Département de La Réunion et INTERREG V Océan Indien, le lancement des procédures de recrutement d'un volontaire de l'OIF pour 2019 (profil d'infographiste) et le recours à des stagiaires de l'enseignement supérieur des États membres.

VISIBILITÉ

Concernant la visibilité, la COI a accru sa présence médiatique avec plus de 900 retombées presse contre 727 en 2017.
L'année 2018 marque une nette augmentation de l'audience de la COI sur les réseaux sociaux. L'ouverture du compte Twitter de la COI en 2017 a pour objectif d'atteindre des cibles institutionnelles (décideurs et influenceurs).

Les réseaux sociaux en chiffres :



La page LinkedIn de la COI a également été relancée.

L'unité de Communication a noué de nouveaux partenariats éditoriaux sans engagement financier de la part de l'organisation ni de ses partenaires. Une collaboration a été nouée avec Planet Media, agence de communication basée à Paris, pour l'élaboration d'un magazine "DoingBusinessIn océan Indien" qui devrait être édité à 15 000 exemplaires diffusés dans le réseau de Planet Media en Afrique orientale, en Europe (Paris et Bruxelles) et dans les États membres. La faisabilité de l'opération reste néanmoins tributaire de l'implication effective des institutions et entreprises des États membres. Un autre partenariat noué en 2018 avec Les Nouvelles Parlementaires pour l'édition d'un magazine spécial sur la COI en 2019 permettra à l'organisation et à ses États membres de communiquer sur les actions régionales en faveur du développement durable et la sécurité auprès d'un public d'élus et de responsables institutionnels en France et dans la région.

CENTRE DE DOCUMENTATION

En 2018, le Centre de documentation a ainsi référencé plus de 4 650 documents physiques et électroniques. Plus de 1 200 documents au format numérique sont accessibles en ligne à travers la base de données Zotero via le site internet de la COI. Par ailleurs, plus de 2 000 documents numériques figurent dans le réseau interne des archives qui seront progressivement exploitables. À cela s'ajoutent plus de 120 mètres linéaires de documents et un riche fonds iconographique retraçant l'histoire de la COI et de ses projets depuis 1984.

Le Centre de documentation est un Centre à vocation publique, le développement d'un réseau régional pourrait amplifier ce travail de documentation de la coopération régionale. Le Centre de documentation est ainsi de plus en plus sollicité par les agents de la COI, les consultants, les partenaires et des personnes extérieures (chercheurs, étudiants…).

Le Centre de documentation a poursuivi sa collaboration avec l'expert de l'IRD pour la préservation et la mise en ligne des ressources documentaires. Un plan de gestion de données (PGD) est en cours d'élaboration pour le Secrétariat général et ses projets. L'objectif consiste à mieux gérer les ressources documentaires (documents et données associées) produites.

Les constats durant l'activité sur les travaux d'audit interne ont été soumis au Secrétaire général et au comité d'audit interne qui a formulé des recommandations. Les activités du département respectent les normes internationales en vigueur ainsi que la Charte d'audit interne de la COI.

Le plan d'audit interne pour 2018 a été transmis aux membres du Comité de direction du Secrétariat général dans un souci d'efficacité et de coordination.

L'orientation et le champ des activités d'audit interne ont été axés principalement sur les missions d'assurance, de contrôle et de conseil. 80% des audits planifiés et mis en œuvre ont été achevés et ont donné lieu au partage des constats avec les audités.

MISSION D'ASSURANCE

Les résultats des travaux d'audit ont montré que les contrôles, politiques et procédures internes sont établis et fonctionnent, bien qu'ils nécessitent des améliorations et une formalisation dans certains domaines et surtout une rigueur dans l'application et le respect. Des recommandations, émanant du comité d'audit, qui s'est réuni les 8 et 9 mai 2018, et du service audit interne, adressées à la direction sont en cours de mise en œuvre, avec l'appui de l'équipe du SG-COI.

Le département d'audit interne a émis les recommandations suivantes en matière du contrôle interne :

- Mettre à jour les manuels de procédures de la COI en cohérence avec les exigences des bailleurs (insérer dans le manuel les procédures et les outils proposés par le cabinet KPMG) et la norme COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) en matière de contrôle interne ;
- Formalisation du contrôle interne : matrice de contrôle, classeur spécifique, fiche de contrôle à faire par poste avec périodicité ;
- Plus de rigueur à l'application des procédures.

ÉVALUATION DES RISQUES

Le registre des risques est mis à jour, compte tenu des informations reçues des projets et des départements. Toutefois, il reste des efforts à faire dans la mise en œuvre du plan d'atténuation des risques.

Le service audit interne a partagé avec les responsables de département l'outil permettant de suivre le processus d'évaluation des risques. L'appropriation de cet outil reste à améliorer afin que chaque département puisse identifier, évaluer, analyser et fournir une base pour une meilleure prévention des risques dans chacun des domaines de gestion.

Au niveau du SG-COI, les risques les plus significatifs sont : le risque financier (dépenses inéligibles, dépassement budgétaire, soutenabilité financière, indemnités d'installation et de fin de contrat non acceptées par le bailleur), le risque de ne pas pouvoir continuer l'exploitation (perte cumulée, capitaux propres négatifs, passifs exigibles), perte de confiance des États membres et des bailleurs, retard dans la réalisation des activités (non-respect du calendrier prévu dans le règlement financier), risque réputationnel, risque de fraude (recrutement, passation de marché, pièce comptable fictive, utilisation abusive des patrimoines de la COI (véhicule) à titre personnel,…), activité ou dépense fictive, perte de données, dépassement budgétaire, dépenses non budgétées, créances non recouvrables.

Bien que la direction ait pris des mesures pour résoudre les risques financiers issus d'inéligibilités des dépenses sous financement FED, il serait trop tôt pour fournir l'assurance que les risques sont gérés de manière appropriée.

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT FINANCIER

Pour le renforcement du cadre règlementaire, le service audit interne a contribué à la mise à jour de la nouvelle version du règlement financier, validé lors du 33ème Conseil des ministres.

GESTION DES ACTIFS

À la suite de sa mission, l'audit a fait apparaître des sujets de préoccupation comme la gestion des actifs pour lesquels des recommandations ont été formulées. En ce qui concerne la gestion de la trésorerie, l'audit a montré qu'il n'existait pas d'approche harmonisée s'agissant de l'utilisation de la petite caisse et du contrôle de la petite caisse et du compte bancaire. Des recommandations pour une application rigoureuse et systématique des procédures de contrôle ont été formulées.

MISSION D'AUDIT DES PROJETS

N°	Constatations relatives aux :	Recommandation AI	Plan action COI
1	Paiement de perdiem	Insérer dans le dossier la justification des montants payés	Suivi des dossiers
2	Dépenses non rattachées au budget	Proposition cabinet KPMG par l'utilisation du logiciel Sage	Logiciel déjà en application
3	Non-respect de la procédure de passation des marchés	Avoir un manuel de procédure validé	Recrutement d'un consultant
4	Pièce comptable incomplète	Renforcer la méthode de suivi	Suivi des dossiers
5	Absence de contrôle des dépenses et faiblesse dans le contrôle interne	Finaliser le manuel de procédure administrative et financière et faire valider par les instances de la COI	Recrutement d'un consultant ou collaboration étroite avec l'équipe d'Assistance Technique (INCA)
6	Absence de système de sauvegarde des données	Faire une sauvegarde (externe et interne) périodique des données	Responsable du service informatique
7	Manque d'évaluation des risques de l'audit interne	Déjà appliqué par le service et validé par le comité d'audit	Suivi par le comité d'audit
8	Retard dans l'émission des rapports	Établir un calendrier d'établissement des rapports	À prendre en compte par les régisseurs
9	Mauvaise gestion des immobilisations	Établir un manuel de procédure administratif et financier validé	Recrutement d'un consultant
10	Non visibilité des bailleurs	Insérer le logo dans toutes les activités financées par les bailleurs	À prendre en compte par le service communication

SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES

Durant la période considérée, et conformément à la Norme 2500 de l'IIA1, le département audit interne a continué de donner suite aux recommandations formulées dans les rapports d'audit précédents et dans les rapports du cabinet KPMG et du comité d'audit. Il a été noté qu'il y a un ralentissement de mise en œuvre de ces recommandations au cours des 12 derniers mois et plus particulièrement la statistique relative à la mise en œuvre se présente comme suit pour les recommandations du cabinet KPMG. En tout cas, la Direction a indiqué que des travaux étaient déjà en cours.

La recommandation concernant la modification d'un flux de travail interne relatif à l'approbation des dépenses, doit être intégrée à un examen plus global des procédures internes.

D'autres recommandations sont toujours en cours car les priorités ont changé mais leur mise en œuvre devrait intervenir en 2019. L'obligation de remonter les progrès accomplis de chaque département au niveau du service audit interne améliorera la planification de la mission d'audit.

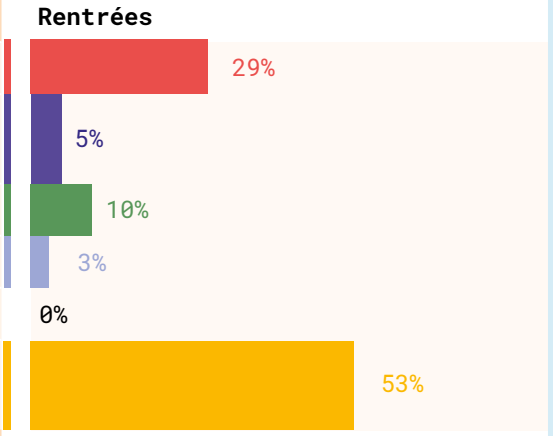
D'une manière générale, les conclusions de l'audit fournissent une assurance raisonnable sur le fait que la COI allait dans la bonne direction en vue de satisfaire les parties prenantes en matière de renforcement du système de contrôle interne. Les opérations atteignent un degré de conformité relativement acceptables aux règles et procédures. Les insuffisances notées dans la conception et le fonctionnement des contrôles pourraient néanmoins nuire à la réalisation des objectifs du système, aux fonctions ou aux processus. La sûreté et la sécurité, la gestion des transactions bancaires, les paiements en espèces et la gestion des actifs figurent parmi les domaines d'amélioration attendus.

MÉTHODOLOGIE

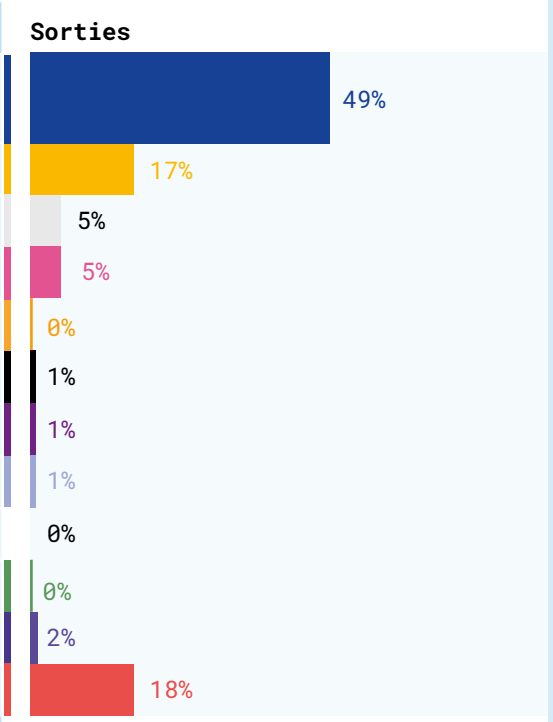
Conformément aux normes professionnelles, le département d'audit interne prévoit d'utiliser des questionnaires d'évaluation destinés au comité d'audit et aux entités auditées afin d'améliorer l'efficacité du service.

FLUX DE TRÉSORERIE DES POSTES D'EXPLOITATION EN EUROS

Rentrées	Montant
Contributions des États membres au budget COI	950 970
Coûts imputables aux États membres pour la mise à disposition de personnel	150 000
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	335 100
Contributions des projets pour les dépenses communes	95 788
Intérêts perçus	0
Autres (subventions Chine, PRESAN, INCA) et gains de change...	1 763 574
	3 295 432



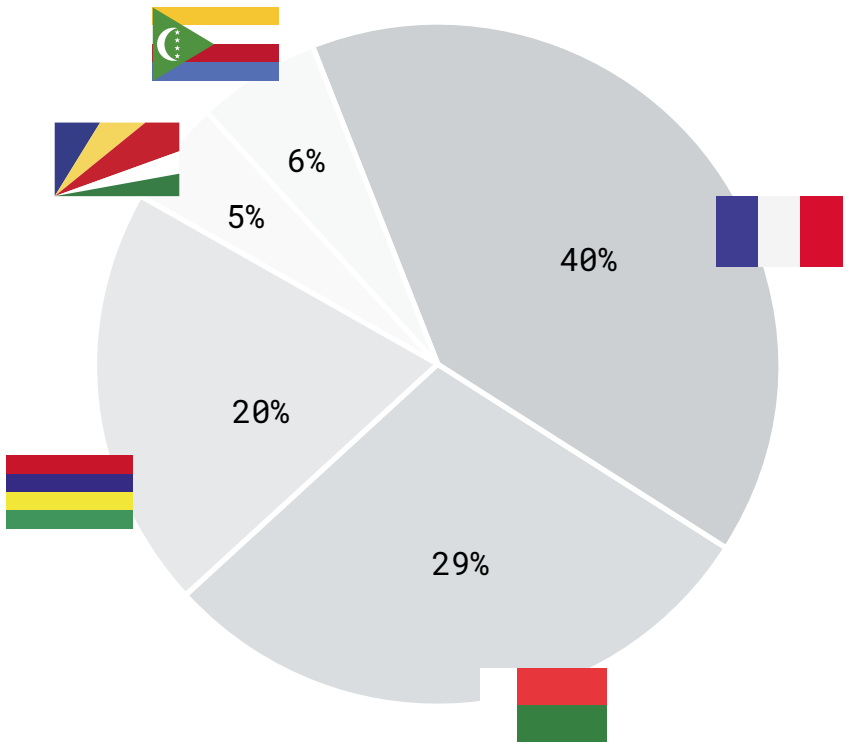
SORTIES	
Salaires et coûts annexes (personnels et personnels mis à disposition)	1 225 078
Frais de fonctionnement	424 278
Pertes de change	127 081
Frais de déplacement SG-COI	112 087
Contrôle des comptes	8 750
Communication externe	13 583
Immobilisations et amortissements	30 066
Dépenses PRESAN	37 587
Contrepartie COI en faveur des projets	0
Frais de déplacement OPL	10 732
Dépenses exceptionnelles	55 735
Dépenses inéligibles	446 277
	2 491 254



Flux de trésorerie net des postes d'exploitation	**804 179**

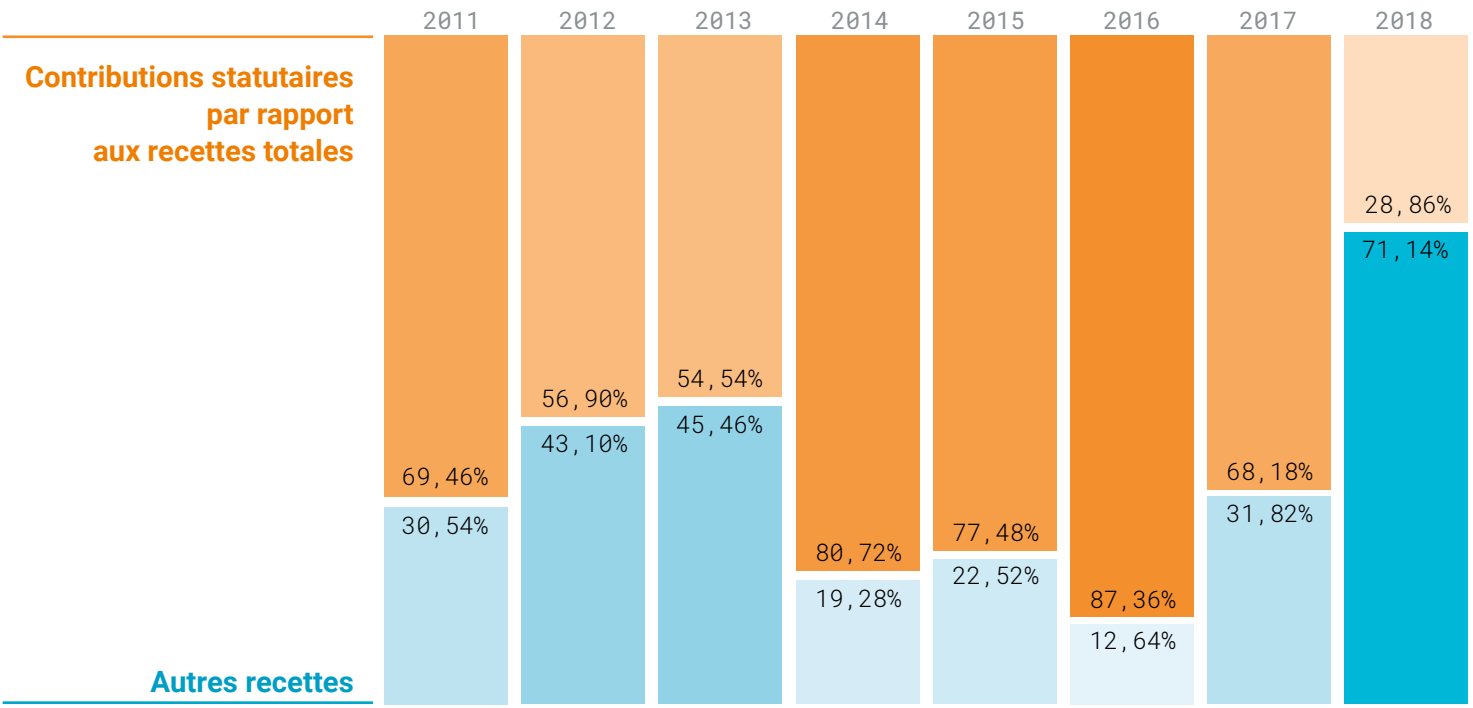
RECETTES STATUTAIRES VENTILÉES PAR PAYS

Clé de répartition	Budget 2018 (€)
Comores	57 058
France/Réunion	380 388
Madagascar	275 781
Maurice	190 194
Seychelles	47 549
Total	**950 970**



CATÉGORIES DE RECETTES EN EUROS

Activité	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Contributions des États membres au budget COI	**541 170**	**572 023**	**636 745**	**752 057**	**806 800**	**933 043**	**967 985**	**950 970**
Coûts imputables aux États membres pour la mise à disposition de personnel	120 000	175 000	190 000	0	0	0	0	150 000
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	60 000	164 000	290 000	13 637	0	0	0	335 100
Contributions des projets pour les dépenses communes	56 000	64 000	50 800	72 349	77 258	45 934	67 117	95 788
Intérêts perçus	1 890	850	0	0	0	0	0	0
Autres (subventions Chine, subventions U.E. - INCA)	0	29 400	0	93 699	157 218	89 075	384 748	1 763 574
Total des recettes	**779 060**	**1 005 273**	**1 167 545**	**931 742**	**1 041 275**	**1 068 053**	**1 419 850**	**3 295 432**



RETOMBÉES PAYS 2018

Cette page indique les montants dépensés au bénéfice de chacun des pays membres de la COI, dans le cadre de projets qui étaient en cours d'exécution en 2018.

Les sommes indiquées ici n'offrent qu'un reflet partiel de l'apport réel de la COI à ses pays membres. En effet, la valeur intrinsèque des actions mises en œuvre et de leurs effets bénéfiques pour les pays, à moyen et long termes, ne saurait être réduite à ces seules dépenses. Enfin, de nombreuses actions qui ne peuvent être comptabilisées d'un point de vue strictement budgétaire, ne figurent pas ci-dessous.

Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
COI	231730,53	27072,56	283548,69	619849,83	60586,66	-
FED - ISLANDS 2	23311,96	-	35750,13	69653,53	20800,97	527451,91
FED - SMARTFISH	64041,27	39812,31	146477,61	142373,73	69189,62	446140,01
FED - MASE	93505,63	-	123015,90	228739,40	136214,78	159901,98
FED - ENERGIES	238826,33	30441,94	264151,45	201754,30	192531,79	-
FED - BIODIVERSITE	197399,45	-	340802,98	287625,77	107287,17	397329,48
FED - TCF	17968,16	14593,40	17471,28	73199,88	17289,32	-
AFD - RSIE2	26865,53	15488,62	148482,23	35439,43	10503,47	-
AFD - RSIE3	37932,92	-	121513,81	13542,99	2138,98	-
AFD - GDZCOI	46182,55	44457,94	17308,02	136892,89	16169,05	-
AFD - BRIO	5693,00	4119,00	3478,00	-	606,00	2491,00
Total en EUR	**983457,33**	**176075,77**	**150200,10**	**1809071,75**	**633317,81**	**1533314,38**

Projet	Comores	France/Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Autres pays
BM - SWIOFISH1	46164,08	21558,30	80736,64	335291,00	14755,57	273479,70
BM - SWIOFISH2	49795,84	42482,17	83406,16	85129,99	83639,80	82294,37
BAD	7563,06	-	24013,72	4619,19	-	-
FIDA/FAO - PRESAN	6355,70	-	25600,00	1380,84	-	-
Total en USD	**109878,68**	**64040,47**	**213756,52**	**426421,02**	**98395,37**	**355774,07**

Sommaire

Message du Président du Conseil II-III
Message du Secrétaire général IV-V
Présentation de la COI VI-VII
Cartographie des projets VIII-IX
Partenariats X-XI
Les ODD & la COI XII-XIII

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2018-2019,
vers une nouvelle COI

Message du Président du Conseil

À Victoria, premiers pas d'une aventure régionale



S.E.M. Vincent MERITON
Vice-président de la République des Seychelles
Président du Conseil des ministres de la COI

C'est avec fierté et honneur que j'ai pris la présidence de la Commission de l'océan Indien à l'issue du 33ème Conseil des ministres de notre organisation en octobre 2018 à Maurice. Pour la République des Seychelles, c'est aussi un clin d'œil de l'histoire.

Le 10 janvier 2019 marquait en effet le 35ème anniversaire de l'Accord général de coopération, plus connu comme l'Accord de Victoria. Comme souvent, en pareille occasion, il est légitime, et même sain, de se poser une question simple : quel a été le chemin parcouru ? En 35 ans, la COI s'est affirmée comme un acteur incontournable du paysage diplomatique régional et comme un instrument efficace de coopération qui agit dans de nombreux secteurs.

Pour la présidence seychelloise du Conseil des ministres de la COI, notre organisation est aujourd'hui mature. Elle a fait la démonstration de l'utilité de son action et de sa capacité à agir concrètement dans un esprit de solidarité respectueux des souverainetés nationales. J'en retiendrai un exemple : la présidence seychelloise du Conseil de la COI a pris l'initiative, en étroite collaboration avec le Secrétariat général, d'une mission d'écoute et de dialogue en décembre 2018, en amont du second tour de l'élection présidentielle à Madagascar. Comme j'ai coutume de le dire : si Madagascar éternue, c'est toute la région qui s'enrhume.

Au-delà des intérêts évidents qui lient nos îles, c'est bien notre solidarité d'îliens qui nous permet de soutenir efficacement nos États membres dans leur marche pour la stabilité et le progrès social. La COI a ainsi fait forte impression à Antananarivo que ce soit auprès des acteurs politiques malgaches qui ont indiqué leur appréciation positive de l'action de la COI pour la Grande Île qu'auprès de la communauté internationale qui reconnait la valeur ajoutée de notre organisation régionale de proximité. Nous sommes véritablement fiers de la maturité du peuple malgache et du sens de la responsabilité qui a prévalu au lendemain de l'élection du président Andry Rajoelina. C'est dans le même esprit que la présidence du Conseil et le Secrétariat général ont conduit une mission d'information et d'écoute dans la perspective du scrutin présidentiel en Union des Comores. Lors de cette mission, qui a couvert l'ensemble du territoire national, nous avons pu nous entretenir avec toutes les parties prenantes nationales, les responsables des institutions chargées des élections et les partenaires au développement.

La COI est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il lui faut être à la mesure des ambitions de nos États qui dépassent très largement les attributions mentionnées dans l'Accord de Victoria de 1984. En conduisant des actions pour la santé publique, la sécurité maritime, la sécurité alimentaire, la préservation des milieux et ressources naturels ou encore pour la modernisation de l'infrastructure numérique régionale, la COI a témoigné de sa capacité à répondre aux demandes des États membres, à porter leur voix à l'échelle internationale, à faire valoir leurs besoins spécifiques et à fédérer des partenaires toujours plus nombreux dans la mise en œuvre de projets qui nous permettront de réaliser les Objectifs de développement durable. Pour autant, nous ne pouvons nous en satisfaire. Aussi, il est important que nous menions une réflexion profonde sur l'avenir de notre organisation et sur sa structure. C'est pourquoi le gouvernement de la République des Seychelles a mis à disposition du Secrétariat général une juriste chargée de proposer des révisions des documents fondateurs de l'organisation afin que l'action du Secrétariat général soit en phase avec les textes qui fondent son autorité et balisent son champ d'intervention.

La présidence seychelloise a aussi été mandatée par le 33ème Conseil des ministres pour réfléchir à l'opportunité d'étendre le mandat de la présidence sur deux ans. Il s'agit d'apporter plus de stabilité et d'engager plus directement la présidence occupée à tour de rôle par les États membres. À cela s'ajoute le rôle politique de notre organisation qui, à la demande des États eux-mêmes, doit être l'outil privilégié de la promotion de la stabilité politique et du renforcement des institutions démocratiques. Ce rôle attendu de la COI doit certainement être renforcé et assumé. La retraite ministérielle d'août 2019 aux Comores a permis de fixer dans la Déclaration de Moroni le cap de l'évolution institutionnelle et fonctionnelle de la COI qui permettra, entre autres, d'accroître significativement le rôle de nos chefs d'État et de gouvernement.

Ce rapport annuel expose l'essentiel des activités de la COI en mettant en lumière ses résultats et sa contribution à la construction d'une communauté régionale désireuse de répondre collectivement aux défis du développement durable. L'action de la COI pour la sécurité maritime a notamment été marquée par de nombreux résultats durant les deux dernières années. Les Seychelles entendent soutenir l'action régionale pour consolider et amplifier ces résultats et aussi contribuer très directement, comme elles l'ont fait à plusieurs reprises, aux activités, entre autres, pour la résilience et l'adaptation aux effets du changement climatique qui s'affirment comme l'un des axes forts de notre coopération régionale. À cet égard, la voix que les Seychelles portent pour le développement de l'économie bleue à l'échelle internationale est aussi celle de tous nos États.

L'Accord de Victoria en 1984 a été le démarrage d'une belle aventure qui aujourd'hui participe activement au développement de l'Indianocéanie. Le rapport annuel est la mémoire de cette aventure qui s'écrit au quotidien. Pour longtemps encore !

Message du Secrétaire général

Une COI de proximité, politique et renforcée

La coopération est d'abord une affaire de personnes. Il y a plus de trois décennies, des hommes et des femmes visionnaires, conscients de la solidarité naturelle qui unit les peuples de l'Indianocéanie, ont eu l'idée de formaliser un cadre de dialogue et d'échanges pour nos îles. La Commission de l'océan Indien (COI) en est l'expression politique, institutionnelle et fonctionnelle.

Depuis 1984, on ne peut qu'être admiratif du chemin parcouru par une COI dont le Secrétariat n'abritait, il y a tout juste 30 ans, que neuf agents. C'est un honneur de participer à cette belle aventure et de pouvoir présenter le bilan d'une action régionale de proximité, soucieuse de répondre aux besoins spécifiques de nos îles.

En 2018 et 2019, la COI a renforcé son positionnement sur la scène régionale et internationale. Seule organisation régionale insulaire d'Afrique, elle est aujourd'hui considérée, à juste titre, comme le porte-voix naturel des îles en développement d'Afrique et de l'océan Indien, au-delà de son périmètre géographique. Le plaidoyer de la COI pour la promotion des intérêts insulaires n'a cessé de s'affirmer pour une prise en compte de leur spécificités dans les négociations régionales et internationales sur le commerce ou le climat et pour un traitement différencié par la communauté internationale.

C'est notamment grâce à son action en faveur de la sécurité maritime, en partenariat avec l'Union européenne, que la COI a assis davantage encore sa stature politique et opérationnelle et gagné en attractivité. En effet, des États et organisations, de l'océan Indien et de régions plus lointaines, jusque dans l'Extrême-Orient, manifestent un intérêt croissant pour les activités de la COI dans le domaine de la sécurité maritime et, de plus en plus, dans d'autres secteurs d'expertise de notre organisation comme la gestion durable des ressources et milieux naturels.

Ce double rapport annuel, qui présente les activités de la COI pour les années 2018 et 2019, permet de mesurer la variété des activités entreprises, la solidité des partenariats noués et des réseaux établis, la pertinence de nos projets et la valeur ajoutée d'une coopération régionale qui s'affirme comme le plus sûr moyen de répondre aux ambitions partagées des États membres et aux défis du développement durable.

Les États membres ont conscience du rôle moteur et grandissant que doit jouer "leur" COI. C'est pourquoi les membres du Conseil des ministres de la COI ont, à l'occasion de la retraite ministérielle de Moroni d'août 2019, souhaité que les chefs d'État et de gouvernement soient pleinement impliqués dans la vie régionale animée par la COI. Au-delà de la formalisation des Sommets des chefs d'État et de gouvernement, il s'agit de confier aux dirigeants de nos pays la responsabilité de l'orientation politique et stratégique de la coopération régionale.

Cette impulsion nouvelle donnée à la COI approfondira l'action régionale permettra de répondre, de manière adaptée et en tant que de besoin, aux défis complexes et multiformes de la région.

Ce saut qualitatif s'accompagne d'un agrandissement de la famille des partenaires. Aux côtés de nos partenaires historiques, à commencer par l'Union européenne également membre observateur, la COI renforce ses relations avec l'Agence française de développement, la Banque mondiale, le Système des Nations unies et la Banque africaine de développement, entretient un dialogue prometteur avec le Fonds vert pour le climat et s'avance vers de nouveaux partenaires comme l'Agence internationale de coopération du Japon.

Toutefois, il est nécessaire de doter adéquatement le Secrétariat général en ressources et moyens pour opérer cette mue. Les États membres en ont pleinement conscience et entendent non seulement renforcer le Secrétariat général mais aussi contribuer directement aux activités régionales jusque-là financées presqu'exclusivement par la communauté des bailleurs.

Cette introduction aux rapports annuels 2018 et 2019 de la COI est la dernière que je signe en tant que Secrétaire général. Je tiens ici à saluer l'engagement et le professionnalisme des agents de la COI qui font vivre au quotidien une coopération régionale dynamique. Je souhaite aussi remercier les États membres de la COI et nos partenaires pour leur confiance et leur soutien. C'est un honneur de servir une cause collective, qui resserre les liens de fraternité, qui accompagne des îles vulnérables sur le chemin d'un développement harmonieux et qui valorise notre belle région et son identité à nulle autre pareille. Lorsque je quitterai la COI dans les prochains mois, je garderai, chevillé au cœur, le souvenir d'une Maison attachante, ambitieuse et utile à notre avenir commun.



S.E.M Hamada Madi Boléro
Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

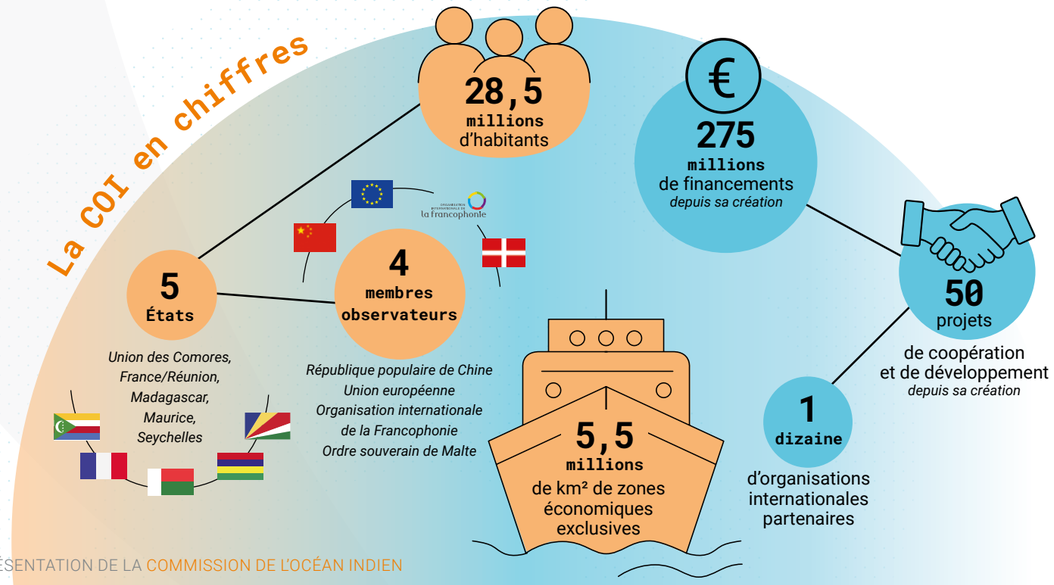
Présentation de la Commission de l'océan Indien

Créée en 1982 et institutionnalisée en 1984, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. En effet, les États insulaires sont particulièrement vulnérables aux chocs externes, qu'ils soient économiques et financiers, climatiques et écologiques, alimentaires et énergétiques. La COI a donc pour mission de fédérer les forces, de mutualiser les moyens, de sensibiliser aux défis particuliers des îles en développement ou encore de promouvoir l'Indianocéanie, cette région d'une diversité humaine, culturelle et naturelle unique.

La COI donne corps à la solidarité régionale grâce au soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux qui financent et appuient ses projets de coopération. Les projets mis en œuvre par la COI couvrent un large éventail de secteurs : changement climatique, pêche, sécurité maritime, connectivité, souveraineté alimentaire, éducation, culture, santé publique...

Cette expérience accumulée pendant plus de trois décennies fait de la COI un acteur incontournable disposant d'une expertise reconnue dans de nombreux domaines du développement durable, notamment en matière de gestion des ressources marines et côtières. Sollicitée sur plusieurs fronts, la COI anime l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature mais ambitieuse par choix.



Les instances

La COI est au service de ses États membres. Elle est l'expression de leur volonté de coopérer dans les secteurs d'intérêt commun.
Le **Conseil des ministres**, qui se réunit une fois par an, est l'instance décisionnelle suprême. Il réunit les ministres des Affaires étrangères des pays membres.

Le **Comité des Officiers permanents de liaison** (COPL) est une instance de premier niveau chargée de suivre l'exécution des décisions du Conseil des ministres en étroite collaboration avec le Secrétariat général. La présidence du COPL est assumée à tour de rôle par les États membres au même titre que la présidence du Conseil des ministres.
Bien que non statutaire, le **Sommet des chefs d'État et de gouvernement** est un rendez-vous politique de premier ordre. Il fixe le cap de la COI et définit les grandes orientations politiques de l'organisation. Le dernier Sommet de la COI s'est tenu en août 2014 aux Comores.

Le Secrétariat général

Le Secrétariat général de la COI, basé à Ébène, Maurice, est le cœur de l'organisation régionale. Chargé de traduire en actions l'ambition et les décisions de ses États membres, le Secrétariat général anime au quotidien la coopération régionale, suit la mise en œuvre des projets de développement et interagit avec les organisations et partenaires régionaux et internationaux.
Le Secrétariat général est dirigé par M. Hamada Madi qui est devenu en juillet 2016 le septième Secrétaire général de l'organisation. Il est soutenu dans sa tâche par un directeur auprès du Secrétariat général et cinq chargés de mission qui dirigent les Domaines d'intervention. Les chargés de mission, nommés par chaque État membre, sont les maîtres d'œuvre opérationnels de la COI et s'appuient sur l'expertise des équipes techniques des projets et des points focaux nationaux.

Les projets de la COI

La COI met en œuvre une dizaine de projets de coopération. Certains d'entre eux dépassent le cadre géographique de l'Indianocéanie notamment dans les domaines des pêches et de la sécurité maritime pour lesquels la COI travaille en étroite collaboration avec les organisations régionales d'Afrique orientale et australe.

Les projets de la COI en 2019

Par domaine d'intervention et par pays

Di1 SANTÉ, CIRCULATION, TOURISME, ÉDUCATION, SOCIÉTÉ CIVILE, GENRE

- **RSIE III** — Veille sanitaire — AFD
- **PMATG** — Programme multisectoriel d'appui technique dans le domaine du Genre

Di2 SÉCURITÉ MARITIME, ÉCONOMIE, ESPACE ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES

- **MASE** — Sécurité maritime
- **TCF** — Facilité de coopération technique
- **INCA** — Programme de renforcement des capacités institutionnelles de la COI

Di3 STABILITÉ POLITIQUE, TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ET ÉNERGIE DURABLE

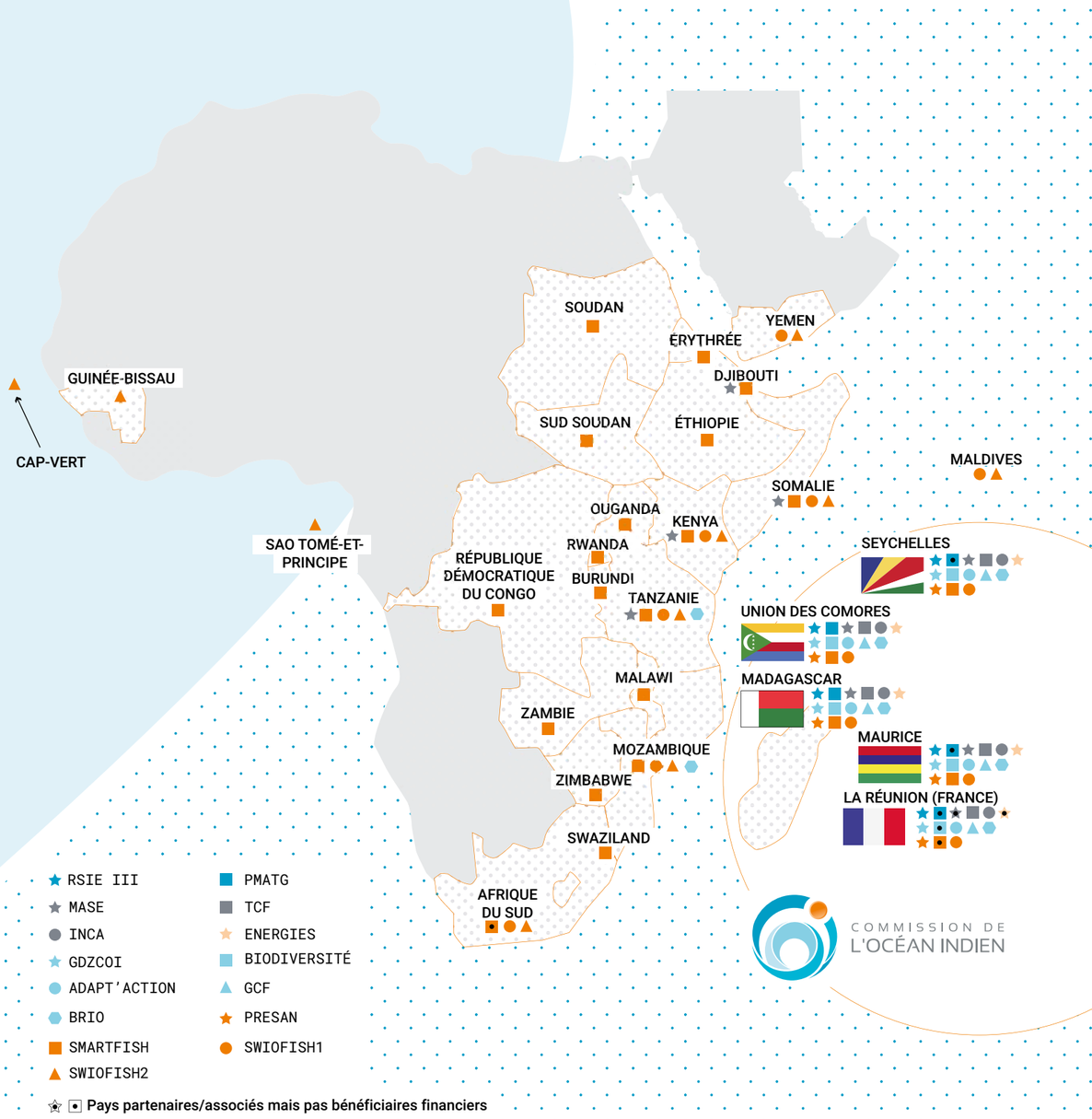
- **ÉNERGIES**

Di4 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **GDZCOI** — Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI
- **BIODIVERSITÉ**
- **Programme ADAPT'ACTION** — AFD — Adapt'Action
- **GCF** — Readiness Programme — Green Climate Fund
- **BRIO** — Building resilience in the Indian Ocean — AFD

Di5 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PÊCHES, UNIVERSITÉS, RECHERCHE ET CULTURE

- **PRESAN** — Programme régional de sécurite alimentaire et nutritionnelle — FAO — IFAD Investing in rural people
- **SMARTFISH**
- **SWIOFISH 1** — Banque Mondiale
- **SWIOFISH 2** — Banque Mondiale



Partenariats

La COI bénéficie du soutien d'une dizaine de partenaires techniques et financiers pour mettre en œuvre ses projets, animer la coopération régionale et, in fine, accompagner ses États membres sur la voie d'un développement authentiquement durable. Ces partenariats sont d'autant plus nécessaires que la COI et ses États membres ne sont pas en mesure, seuls, de répondre aux nombreux défis de l'Indianocéanie. En cela, la contribution appréciée des partenaires au développement facilite l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 grâce à une action collective dynamique et concertée.

Union européenne

L'Union européenne, premier partenaire financier et technique de la COI est aussi membre observateur auprès de la Commission de l'océan Indien. Consciente des spécificités insulaires, l'Union européenne accompagne la COI dans de nombreux domaines du développement durable, notamment en matière de gestion des ressources naturelles. L'Union européenne soutient également le renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI à travers la mobilisation d'une assistance technique dédiée. Cet appui institutionnel vise, entre autres, l'accréditation de l'organisation à l'accord de contribution de l'Union européenne et, plus largement, à sa modernisation fonctionnelle.

Agence Française de Développement

Les interventions de l'AFD auprès de la COI s'inscrivent dans la stratégie de soutien de la France à la COI, dont elle est membre, et ce en adéquation avec les orientations stratégiques de l'organisation régionale, notamment sur le développement durable.
Les interventions de l'AFD se concentrent sur les enjeux de santé publique et sur la lutte contre les effets du changement climatique, la gestion des risques naturels et la préservation de l'environnement. L'appui de l'AFD touche également à l'économie, à l'énergie ou encore à la gestion des déchets. À noter que la COI est bénéficiaire de la facilité Adapt'Action de l'AFD.

Fonds français pour l'environnement mondial

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) est un fonds public destiné à favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement. Le projet de Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI qui a clôturé ses activités en 2018 était financé par le FFEM.

La coopération territoriale française

Un des enjeux pour les années à venir consiste à amplifier la coopération et les synergies entre le FED et le FEDER, pour les projets de développement en Indianocéanie. Des discussions sont en cours entre la COI et le Conseil régional de La Réunion qui est l'autorité de gestion d'INTERREG V. Il s'agit d'optimiser l'articulation entre le FED et le FEDER. À noter également que le Conseil régional et le Conseil départemental sont engagés dans des activités de coopération thématique en matière d'énergie renouvelable et de culture respectivement.
Ils participent aussi au renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI par la mise à disposition de jeunes professionnels réunionnais à travers le programme de volontariat de solidarité internationale de France Volontaires.

Banque mondiale

La Banque mondiale, dont l'action internationale en faveur de l'économie bleue s'amplifie, soutient le secteur des pêches dans le Sud-Ouest de l'océan Indien à travers le Fonds pour l'environnement mondial. Deux projets, dont la composante régionale est mise en œuvre par la COI, s'inscrivent dans cette dynamique de soutien de la Banque : il s'agit des projets SWIOFISH1 et SWIOFISH2.

Système des Nations unies

Des agences spécialisées des Nations unies appuient techniquement la COI dans la mise en œuvre de ses activités dans des domaines aussi divers que l'économie, la santé, les gestions des risques de catastrophes, la sécurité maritime, la sécurité alimentaire. La COI entretient notamment un partenariat solide avec la FAO à travers un accord de partenariat. Des protocoles d'entente ont également été signés avec le Département des Affaires politiques et de la Consolidation de la paix et l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans les domaines de la stabilité politique et la sécurité maritime. La COI travaille également avec l'Organisation internationale pour les migrations, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), l'ONUSIDA, le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR), l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale de la santé animale ou encore l'Organisation mondiale de la météorologie.

Banque africaine de développement

À travers son Département des États fragiles, la Banque africaine de développement finance le projet multisectoriel d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine du genre à hauteur de 958 000 $.

Organisation internationale de la Francophonie

Depuis 1999, la COI et l'OIF entretiennent une étroite relation dans le but d'accroître l'impact de leurs activités respectives au profit des États membres de la COI également membres de l'OIF.
Faisant suite à la signature en 2016 d'un Accord-cadre de coopération, la COI et l'OIF renforcent leur collaboration, notamment dans le domaine de la culture. La COI bénéficie également du programme de volontariat international de la Francophonie avec la mise à disposition d'une volontaire auprès de l'unité de communication.

Fonds vert pour le climat

Rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, le Fonds vert pour le climat est un mécanisme financier abondé par les pays développés en vue de mettre en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique dans les pays en développement. Les pays insulaires, particulièrement vulnérables aux impacts des dérèglements climatiques, font partie des potentiels bénéficiaires. La COI a entamé les démarches relatives à l'obtention du statut d'entité de mise en œuvre qui la rendrait éligible, au bénéfice de ses États membres, à l'octroi et à la gestion de ces sources de financements.

République populaire de Chine

Observateur auprès de la COI depuis février 2016, la Chine apporte une contribution à la COI depuis 2012. Cet appui participe au renforcement du Secrétariat général.

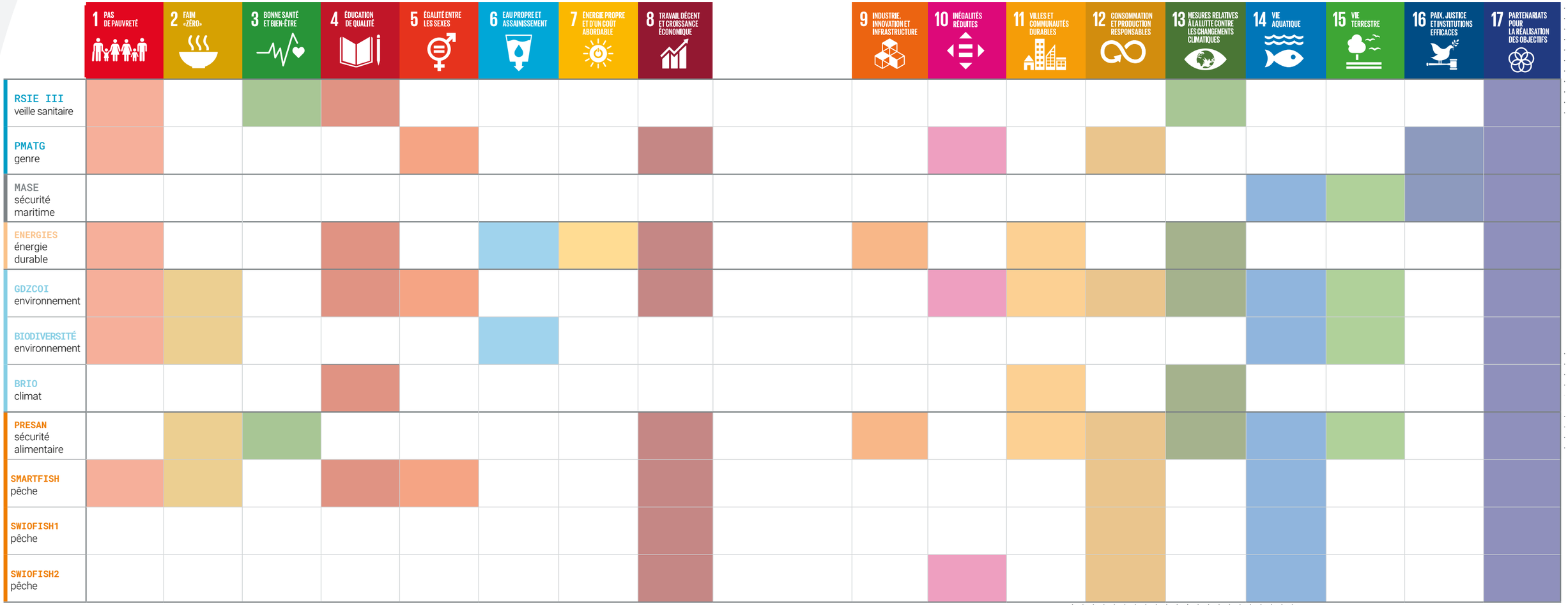
Ordre de Malte

Présent dans plus de 120 pays, l'Ordre Souverain de Malte est un sujet de droit international public qui maintient des relations diplomatiques avec plus de 100 États et l'Union européenne, dispose d'un siège d'observateur permanent auprès des Nations unies et des principales organisations internationales, dont la COI depuis mars 2017. L'Accord-cadre de partenariat entre la COI et l'Ordre souverain de Malte fixe les axes de dialogue et de coopération dans le domaine de la santé et du secourisme, de l'urgence humanitaire et de la facilitation.

Les Objectifs de développement durable

& la COI

Contribution de chaque projet en cours en 2019 à la réalisation des OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ce rapport annuel a été
réalisé et mis en page par
l'unité de Communication de la
Commission de l'océan Indien.

Illustrations : Banque d'images de la COI et de ses projets ; Pascaline Alexandre ; Sylvain Brajeul ; Laurie Castel ; Mayeul Dalleau ; Aurélien Daydé ; Denis Lacour ; Catherine Mermera ; Jagganaden Muneesamy ; Nicholas Rainer ; Toky Rasoloarimanana ; Gilles Ribouet ; Fanny Vidal ; FAO ; Mauritius Ports Authority ; Synergie Jeunes ; UCCIOI ; Wikimédia ; WWF Madagascar.

Toute reproduction, intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, doit obtenir l'aval du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien.
Toute mention d'un article ou d'un extrait de cette publication doit indiquer clairement la référence "Commission de l'océan Indien, Rapport annuel 2018-2019, Ébène, novembre 2019".

Ouvrage imprimé sur un papier 100% recyclé.

©Commission de l'océan Indien, novembre 2019